



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



**MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES
FONCIERS**



MORONDAVA
COMMUNE URBAINE

COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA

**PLAN D'URBANISME DIRECTEUR DE LA COMMUNE URBAINE DE
MORONDAVA**

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
LISTE DES ACRONYMES	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES FIGURES.....	viii
LISTE DES CARTE ET DES CROQUIS	ix
LISTE DES PHOTOS	x
CONTEXTE INTRODUCTIF	1
PHASAGE ET METHODOLOGIE DE L'ELABORATION DU PUDI.....	3
PARTIE I : CADRAGE DE LA ZONE D'ETUDES	7
CHAPITRE I : CADRE GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF.....	7
1.1. Situation géographique	7
1.2. Situation administrative	7
CHAPITRE II : LES ELEMENTS PHYSIQUES	10
2.1. Climat	10
2.2. Relief et réseau hydrographique.....	11
2.2.1. Relief et pente.....	11
2.2.2. Hydrographie	13
2.3. Les enjeux de la topographie et de l'hydrographie sur la ville	13
2.4. Sol	15
CHAPITRE III : ENVIRONNEMENT ET ECOSYSTEME.....	15
3.1. Faune et Flore	15
CHAPITRE IV : LES ENJEUX DES ELEMENTS PHYSIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX.....	18
4.1. Inondation et submersion marine	18
4.2. Erosion côtière: une menace sur l'urbanisation et le développement.....	20
PARTIE II : ETUDES SECTORIELLES	23
CHAPITRE V : SECTEUR EDUCATION.....	23
5.1. Inventaire des moyens existants.....	23
5.1.1. Education primaire.....	23
5.1.2. Education secondaire	25
5.1.3. Enseignement supérieur	25
5.2. Evaluation du Système Educatif.....	28

CHAPITRE VI : SECTEUR SANTE	28
6.1. Inventaire des Moyens Existants	28
6.2. Les problèmes de santé publique et leur prise en charge	28
6.3. Evaluation du système de sante.....	30
CHAPITRE VII: SECTEURS ECONOMIQUES	32
7.1. Agriculture	32
7.2. Elevage	33
7.3. Pêche	33
PARTIE III : ANALYSE URBAINE DE LA VILLE	35
CHAPITRE VIII: ANALYSE TERRITORIALE ET EVOLUTION SPATIALE	35
8.1. Aspect territorial de la ville de Morondava	35
8.2. Aspect urbain de la Ville de Morondava	36
8.2.1. Du point de vue du zonage et du maillage des voies	36
8.2.2. Du point de vue chronologique	38
8.3. Habitat	39
8.4. Structure actuelle de la ville.....	42
8.4.1. Le Noyau Urbain	42
8.4.2. Les Périphéries	43
CHAPITRE IX : SECURISATION FONCIERE DANS LA ZONE D’ETUDE	45
9.1. Situation foncière globale	45
9.2. Régularisation foncière des terrains domaniaux	47
9.3. Litiges fonciers	47
9.3.1. Octroi de permis de construire	48
9.3.2. Procédure d’octroi de permis de construire	48
9.3.3. Litiges sur le permis de construire	49
CHAPITRE X : LA DEMOGRAPHIE ET L’ECONOMIE URBAINE.....	51
10.1. La Démographie de la zone d’étude	51
10.1.1. Origine du peuplement.....	51
10.1.2. Migration	52
10.1.3. Répartition de la population	53
10.1.4. Evolution de la Population	55
10.1.5. Caractéristiques des ménages.....	57
10.2. Economie urbaine de la ville de Morondava	58
10.2.1. Caractéristique de l’économie urbaine	58
10.2.2. Activités économiques dans la Commune Urbaine.....	61

10.2.3. Commerce Urbain dans la ville de Morondava.....	62
10.2.4. Tourisme	64
CHAPITRE XI : SERVICES PUBLICS DE BASE	67
11.1. Eau Potable	67
11.1.1. Ressource en eau.....	67
11.1.2. Infrastructures existant.....	67
11.1.2.1. Réseaux de distributions de la JIRAMA	67
11.1.2.2. Puits communautaire	70
11.2. Assainissement de la Ville	71
11.2.1. La gestion des déchets solides.....	73
11.2.1.1. Provenance et caractéristique des déchets solides	73
11.2.1.2. Système de pré-collecte et de collecte existant	74
11.2.1.3. Système de traitement et valorisation	74
11.2.2. Gestion des excréta.....	75
11.2.3. Gestion des eaux usées et des eaux pluviales défailante.....	76
11.3. Electricité et éclairage public.....	79
11.4. Sécurité Publique	81
CHAPITRE XII : INFRASTRUCTURES STRUCTURANTES	82
12.1. Infrastructures routières	82
12.2. Infrastructure aéroportuaire.....	84
12.3. Port Fluvial: Port Bebe.....	84
CHAPITRE XIII : TRANSPORT URBAIN	86
13.1. Transport en Ville	86
13.2. Déplacement Urbain	86
13.3. Transport routier au niveau national et régional.....	88
13.4. Transport maritime	88
13.5. Transport aérien	89
CHAPITRE XIV : INFRASTRUCTURES CULTUELLE ET CULTURELLE.....	89
CHAPITRE XV : ADMINISTRATION COMMUNALE	91
15.1. Organigramme de la Commune.....	91
15.2. Service de l’Urbanisme de la Commune	91
15.3. Gestion et finances publiques locales.....	92
CHAPITRE XVI : OUTIL DE PLANIFICATIONS ET PROJET D’AMENAGEMENT EXISTANTS	94
Le Plan Simplifié d’Urbanisme de Morondava en 2005	94

Le PCD 2016-2019 Morondava.....	98
Le Plan Communal De Developpement EAH Morondava	99
Plan d'Actions Resilience Urbaine Morondava_octobre2016	100
Schéma National d'Aménagement du Territoire: espace de croissance Menabe	101
Projet Protection et Aménagement de Littorale de Morondava (PALM)	102
CHAPITRE XVII : SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC, ENJEUX DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT	103

LISTE DES ACRONYMES

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Classification de Koppen et Geiger.....	10
Tableau n°2 : Situation du secteur éducatif dans la Commune Urbaine de Morondava.....	24
Tableau n°3 : Collège d’Enseignement Général.....	25
Tableau n°4 : Inventaire des écoles secondaires du second cycle.....	25
Tableau n°5 : Infrastructure de santé existant.....	28
Tableau n°6 : Les problèmes de santé publique et leur prise en charge.....	29
Tableau n°7 : Statistique des maladies fréquentes au niveau des CSB2.....	29
Tableau n°8 : Statistique des maladies fréquentes au niveau de l’Hôpital en 2018.....	29
Tableau n°9 : Production agricole de la CUM en 2017.....	32
Tableau n°10 : Evolution de la production agricole régionale de 2013 à 2017..	32
Tableau n°11 : Effectif des cheptelles dans la Région Menabe 2017.....	33
Tableau n°12 : Infrastructure économique lié à l’élevage.....	33
Tableau n°13 : Production.....	34
Tableau n°14 : Evolution des titres fonciers.....	47
Tableau n°15 : Nombre de permis de construire de 2016 à 2018.....	48
Tableau n°16 : Répartition de la population par Fokontany.....	54
Tableau n°17 : Mouvement naturel de la population.....	55
Tableau n° 18 : Evolution de la population de Bemanonga.....	57
Tableau n°19 : Caractéristique des ménages.....	57
Table n°20 : Production agricole dans la Région Menabe en 2017.....	59
Tableau n° 21 : Produits de pêche dans la Région Menabe en 2013.....	59
Tableau n°22 : Effectif des cheptels dans la région Menabe en 2017.....	60
Tableau n°23 : Situation commerçante.....	63
Tableau n°24 : Les sites touristiques de Menabe.....	64
Tableau n°25 : Etablissement hôtelière.....	65
Tableau n°26 : Tour opérateur existant.....	65
Tableau n°27 : Evolution de la statistique touristique.....	66
Tableau n°28 : situation des équipements puits/forages.....	70
Tableau n°29 : Tarification de ramassage de déchet.....	74

Tableau n°30 : Répartition des latrines publiques	75
Tableau n°31 : Répartition des agents de sécurité publique en 2018	81
Tableau 32 : Nombre de crimes commis à Morondava en 2017	81
Tableau n°33: Situation actuelle des voies de communication.....	82
Tableau n°34: Moyens de déplacement dans la Commune Urbaine de Morondava.....	86
Tableau n°35: Nombre des Coopératives et des voitures au niveau national et régional	88
Tableau n°36 : transport maritime.....	88
Tableau n°37 : Ligne aérienne	89
Tableau n° 38 : Réalisations techniques de la Commune Urbaine de Morondava en 2017	92
Tableau 39 : Dépenses Communales de 2016 à 2017.....	92
Tableau n° 40 : Recettes de la Commune Urbaine de Morondava de 2016 à 2017	93

LISTE DES FIGURES

Figure n°1 : Système de pression des eaux dans la ville de Morondava	20
Figure n°2 : Evolution du littoral de Morondava.....	21
Figure n°3: Etapes du permis de construire dans la Commune de Morondava en 2018	49
Figure n°4 : Organigramme de la Commune Urbaine de Morondava.....	91

LISTE DES CARTE ET DES CROQUIS

Carte n°1 : Localisation et découpage administratif	8
Carte n°2 : Altimétrie et réseau hydrographique	12
Carte n°3 : Pente.....	14
Carte n°4 : Etat de l'écosystème de mangrove.....	17
Carte n°5 : Zone humide et zone inondable	19
Carte n°6 : Equipement éducatif	27
Carte n°7 : Répartition spatial des infrastructures de santé	31
Carte n°8a : Occupation de sol et discontinuité territoriale	35
Carte n°8b : Evolution la ville de Morondava	38
Carte n°8c : Trame urbain de l'agglomération de Morondava	41
Carte n°9a : Type de quartier en damier à Morondava Centre et Andakabe	42
Carte n°9b : Densité des bâtiments	44
Carte n°10 : Situation foncière globale dans l'Agglomération de Morondava..	46
Carte n°11 : Répartition de la population.....	53
Carte n°12 : Rôle économique de la ville de Morondava	58
Carte n°13 : Mécanisme économique de la ville de Morondava	61
Carte n°14 : Répartition spatial des équipements en adduction d'eau potable..	68
Carte n°15 : Plan réseau de distribution en eau potable.....	69
Carte 16 : Répartition spatiale des équipements d'Assainissement de base.....	72
Carte n°17 : Mécanisme d'évacuation d'eau dans la ville de Morondava.....	77
Carte n°18 : Electrification et éclairage public	80
Carte n°19 : Infrastructures routières	83
Carte n°20: Disposition spatiale des grands équipements économique.....	85
Carte n°21: Déplacement urbain	87
Carte n°22 : Equipement cultuel et culturel	90
Carte n°23a : Occupation du sol en 2005.....	96
Carte n°23b : Occupation du sol en 2017.....	97

LISTE DES PHOTOS

Cliché n°1 : Type d'habitation précaire et sommaire dans les quartiers vulnérables.....	37
Cliché n°2 : Saturation du marché de Bazar Be.....	63
Cliché n°3 : Etalage au sol dans le marché de Namahora.....	63
Cliché n°4 : Borne Fontaine.....	70
Cliché n° 5 : Puits communautaire.....	70
Cliché n°6 :Dépôt sauvage des ordures.....	73
Cliché n°7 :Canal d'évacuation bouché	73
Cliché n°8 : Site de décharge d'Ampasy.....	74
Cliché n° 9 : Bac pour débris non recyclable et toxique.....	74
Cliché n°10 : Insalubrité de la plage d'Avaradrova.....	76
Cliché n°11 : Panneau de sensibilisation : plage d'Avaradrova	76
Cliché n° 12 : Flanc d'eau à Sans Fil	78
Cliché n°13 : Excutoire à Andakabe	78

CONTEXTE INTRODUCTIF

Depuis des décennies, l'urbanisation à Madagascar s'est fait au gré du temps et des faits sans planification directive. Cependant l'élaboration des Plans Simplifiés d'Urbanisme en 2005, par la vice-Primature chargée des Programmes Economiques, Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Aménagement du Territoire, devenue Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers (**MATSF**) actuellement, a relancé l'urbanisme dans quelques villes de Madagascar dont Morondava.

Morondava, une commune incluse dans la Région de Menabe, est la capitale administrative et économique de cette dernière. Par sa situation géographique, elle est définie comme une ville-carrefour importante. L'existence de la route bitumée Morondava/Miandrivazo ne fait que donner de l'ampleur à sa position géostratégique. Par ailleurs, Morondava est la ville polarisatrice de l'Espace de Croissance de Menabe (**SNAT**, 2012), qui est animé par (i) le tourisme de renommée mondiale par ses potentialités liées aux forêts de baobab, au Tsingy de Bemaraha, lesquels sont classés patrimoine mondial de l'**UNESCO**, à la plage, le soleil et la mer (ii) l'étendue de surface agropastorale et (iii) les activités maritimes.

Ainsi, la Commune Urbaine de Morondava apparaît comme un espace de référence dans le Moyen-Ouest et la Région du Menabe, grâce à ses fonctions tant administratives que sociales et économiques. Ce qui lui a valu et lui vaut encore à présent des flux incessants de migrants. Mais ces flux ne sont pas canalisés dans le sens d'une meilleure occupation urbaine.

Si l'on se réfère à la tendance évolutive de la ville actuelle, les normes de l'urbanisme ne sont pas suivies et la population ne recourt pas systématiquement à la demande de permis de construire. Les infrastructures et équipements dans la ville sont insuffisants.

Les problèmes urbanistiques sont cruciaux malgré l'existence du **PSU**. Ce dernier n'étant plus à jour par rapport à la situation actuelle de la ville de Morondava, d'où la nécessité de sa révision et de sa transformation en Plan d'Urbanisme Directeur (**PUDi**).

Par ailleurs, les effets cumulés du changement climatique et des crises socio-politiques avec la suspension provisoire des projets de développement à Madagascar, ont lourdement pesé sur le développement humain et l'accès des populations aux infrastructures. En 2012, quatre malagasy sur cinq vivent au-dessous du seuil de pauvreté (soit moins de 2 Dollars **USD** par jour). En 2015, le taux d'accès à l'assainissement est de l'ordre de 46%.

Plus particulièrement pour le cas du district de Morondava auquel la ville de Morondava appartient, le taux de desserte en eau potable est de 66%. Quant à l'assainissement individuel et collectif, le taux d'accès ne dépasse pas les 50%. C'est dans ce cadre, que le MATSF projette de lancer les études relatives à l'élaboration du PUDi de Morondava.

Finalité de la mission:

La finalité de l'étude est de fournir aux autorités locales les moyens d'assumer plus efficacement les responsabilités qui leur incombent, notamment dans la planification et la gestion du développement de la ville de Morondava, la répression de certaines infractions, la réglementation des établissements dangereux, insalubres ou incommodes et la réservation de zones pour les équipements publics, les infrastructures, les voiries et réseaux divers, les espaces verts et jardins de ville ainsi que le respect des réglementations en vigueur dans le cadre d'un plan d'urbanisme.

Objectifs de la mission :

L'objectif consiste à doter la municipalité de Morondava d'un outil de planification et de gestion urbaine, permettant de répondre à la fois aux besoins de ses habitants et de ses usagers selon le contexte actuel, dans le respect des équilibres de développement, et dans la considération des paramètres du changement climatique, tout en améliorant l'environnement et le cadre de vie de la population.

Le Plan d'Urbanisme Directeur, un outil de recherche de financement, est également un instrument incitatif au développement de la ville (en matière de ressources fiscales et parafiscales, ...). En tant que document de planification, de programmation et de coordination des investissements publics, le Plan constitue un cadre de référence pour l'établissement de dossiers de financement. En stade final, il sera accompagné des résultats d'études en APS pour les opérations inscrites au programme d'investissement.

Zone d'étude:

La présente étude concerne l'agglomération de la ville de Morondava qui est constituée par la Commune Urbaine de Morondava et la ville de Bemanonga. En effet, administrativement, la Commune Urbaine de Morondava est encerclée par celle de Bemanonga. Ainsi, l'extension de l'agglomération de Morondava concerne la dite Commune tant sur le plan géographique qu'administratif. Ce qui implique qu'une partie de son territoire est touchée par l'étude, notamment le Fokontany de Bemanonga, Kimony, Andranoteraka, Ankirijibe, Antanambao 508 et Tanandava Benjamino.

PHASAGE ET METHODOLOGIE DE L'ELABORATION DU PUDI

- Phasage de l'étude :

La présente étude est subdivisée en trois (03) missions, à savoir :

- Phase I : Mission liée à communication : qui consiste à mener une campagne de communication notamment au niveau local pour assurer l'exclusivité du processus et la participation des acteurs locaux et nationaux dans l'élaboration de ce PUDI.
- Phase II : Mission d'étude et de réalisation du PUDI qui est composée par les étapes suivantes :
 - Etape n°1 : Diagnostic urbain : qui consiste à faire les diagnostics dans tous les secteurs et les analyses des experts, avec la concertation et la participation des différents niveaux de structure existantes relative à l'urbanisation (CMU, ...).
 - Etape n°2 : Etude prospective à partir des résultats et des analyses diagnostiques. Elle consiste à réaliser des analyses et projections du développement de la ville à partir des données sociales, économiques, démographiques, environnementales et urbanistiques.

Les projections se présentent suivant les différents scénarii de développement de la zone d'étude selon les paramètres envisageables de chaque secteur. Les résultats sont basés par des bases cartographiques selon scénarii suivants :

- Les scénarii spatiaux de développement de la ville
- Les scénarii macro-économiques
- Les scénarii démographiques
- La cartographie des sites urbains, urbanisables et non urbanisables
- Les scénarii environnementaux
- Etape n°3 : Perspective et proposition

Cette phase consiste à déterminer avec les acteurs locaux les perspectives de développement de la ville selon les résultats du diagnostic et l'analyse prospective des phases précédentes. Elle détermine les éléments suivants :

- La vision de développement de la ville dans les 15 ans à venir ;
- Les orientations 10 et 15 ans : Plan Directeur des équipements et infrastructures ;
- Le Zoning 10 et 15 ans de la ville ;
- Le Plan-Programme des opérations prioritaires 5 ans ;

- APS des opérations prioritaires ;
- Les actions/recommandations liées à la réduction des Risques de Catastrophes et à l'ACC ;
- Les mesures exécutoires pour la facilitation de la mise en œuvre du Plan-Programme

➤ Etape n°4 : Finalisation du PUDi

Cette étape consiste à compiler, en un seul document, les résultats des trois (03) étapes précédentes avec les mesures d'accompagnements (réglementation,...) y afférents. Elle met exergue aussi les orientations et les actions prioritaires sur le développement de la ville.

- Phase III : Mission liée à la validation du PUDi

Cette phase consiste à valider le PUDi au niveau local et national à partir des différents ateliers de validation et une approbation au niveau du gouvernement.

Méthodologie d'approche :

Pour mener à bien cette mission, le Bureau d'étude adopte les approches suivantes pour chaque phase:

Phase I : Mission liée à communication (Etablissement d'un plan de communication)

Cette étape vise à faciliter l'élaboration et la compréhension du PUDi de la Commune Urbaine de Morondava par les acteurs locaux et la population en général à travers une campagne de communication. Les approches et les détails relatifs à cette activité sont figurés dans le plan de communication annexé dans ce rapport.

Phase II : Mission d'étude et de réalisation du PUDi

➤ Etape n°1 : Diagnostic urbain

Dans cette étape, l'approche méthodologique est basée sur les points suivants :

- Capitalisation des informations et/ou consultation des documents relatifs à la monographie de la ville et à la planification existante que ce soit locale, régionale ou nationale. Cette collecte et/ou consultation des documents serait effectuées auprès des différentes institutions locales et nationales.

- Observation directe de la ville : les infrastructures, les équipements, la structuration du territoire, l'étalement et l'organisation urbains,....
- Entretiens auprès des personnes ressources dans différents secteurs de développement de la ville;
- Inventaire exhaustif des infrastructures et équipements existants dans la zone d'étude.
- Entretiens auprès des usagers pour collecter plus d'information sur l'état du service public local.
- Traitements et analyse des données afin de bien préparer la phase suivante de l'élaboration du PUDi, c'est-à-dire la phase prospective;

En général, cette étape consiste à réaliser un état des lieux de la ville de Morondava à partir des données disponibles et les observations et analyses sur terrain.

➤ Etape n°2 : Etude prospective

Elle sera réalisée à partir des résultats et des analyses diagnostiques. Par conséquent, le type et la méthodologie de projection utilisés dépendent fortement de la disponibilité des données recueillis durant la phase diagnostique. En effet, il est indispensable de réaliser une étude rétrospective, avec les données empirique disponible, avant de procéder à la prospection et la projection de chaque scenarii de développement dans différents secteur (urbanisation, démographie, macro-économie,....).

A noter que les scenarii issus de cette analyse prospective sont les résultats de la proposition des experts en concertation avec les acteurs locaux à travers les différentes réunions avec la CMU.

➤ Etape n°3 : Perspective et proposition

Après avoir réalisé les différentes projections de développement de la ville, les experts effectuera des réunions avec la CMU pour identifier les perspectives de développement de la ville. Ce processus déterminerait la vision, les orientations (stratégies) et les actions de développement de la ville pour assurer l'inclusivité et l'acceptabilité du PUDi.

➤ Etape n°4 : Finalisation du PUDi

Cette étape consiste à compiler, en un seul document, les résultats des trois (03) étapes précédentes avec les mesures d'accompagnements (réglementation,...) proposées durant les différentes réunions de concertation avec la CMU.

Généralement, le processus participatif est adopté dans l'élaboration de ce PUDi à l'aide des différentes réunions avec les acteurs locaux (CMU). Cette méthodologie d'approche est adoptée afin d'assurer l'exclusivité et l'acceptabilité par tous de cet outil de planification territorial. Ainsi, au moins un atelier ou une réunion devra effectuer, au niveau local, dans chaque phase ou étape de ce processus.

Ainsi, le présent rapport comporte le diagnostic urbain prévu dans la première étape de la phase deux de cette mission. En grosso modo, ce document de diagnostic est subdivisé en trois parties, dont la première concerne au cadrage de la zone d'études et la deuxième se consacre à l'étude sectorielle. Enfin, en troisième partie, on y trouve l'analyse urbaine de l'agglomération de Morondava par rapport aux observations sur terrain et les enjeux évoqués dans les deux parties précédentes.

PARTIE I : CADRAGE DE LA ZONE D'ETUDES

Bref Rappel Historique

Morondava est une ville côtière de l'Ouest de Madagascar, bordant le canal de Mozambique. Edifiée sur un cordon lagunaire du fleuve du même nom, Morondava, elle est fréquentée dès le 17ème siècle par des navigateurs et commerçants étrangers. Le village est connu jusque fin 19ème sous le nom de Nosy Miandroka.

Sa position stratégique sur le littoral en a fait, au cours de son histoire, le centre des échanges commerciaux du royaume du Menabe avec les étrangers (17ème siècle) ; un point de débarquement et de transit des esclaves Makoa avant leur réexpédition vers le Sud -Ouest et à l'intérieur des terres (19ème siècle) ; un poste militaire avancé sous le Protectorat français et une plaque florissante du commerce agricole jusque dans les années 80. C'est sous la colonisation française que le nom générique de Morondava est donné aux nombreux villages situés le long de la Morondava, composés de Bemanonga, (Ant) Sakamirohaka, Tsimahavao, Nosy Miandroka, Ambondro (Betania actuel), Lovobe, et déjà répertoriés comme tels au 17 et début du 18ème siècle

CHAPITRE I : CADRE GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF

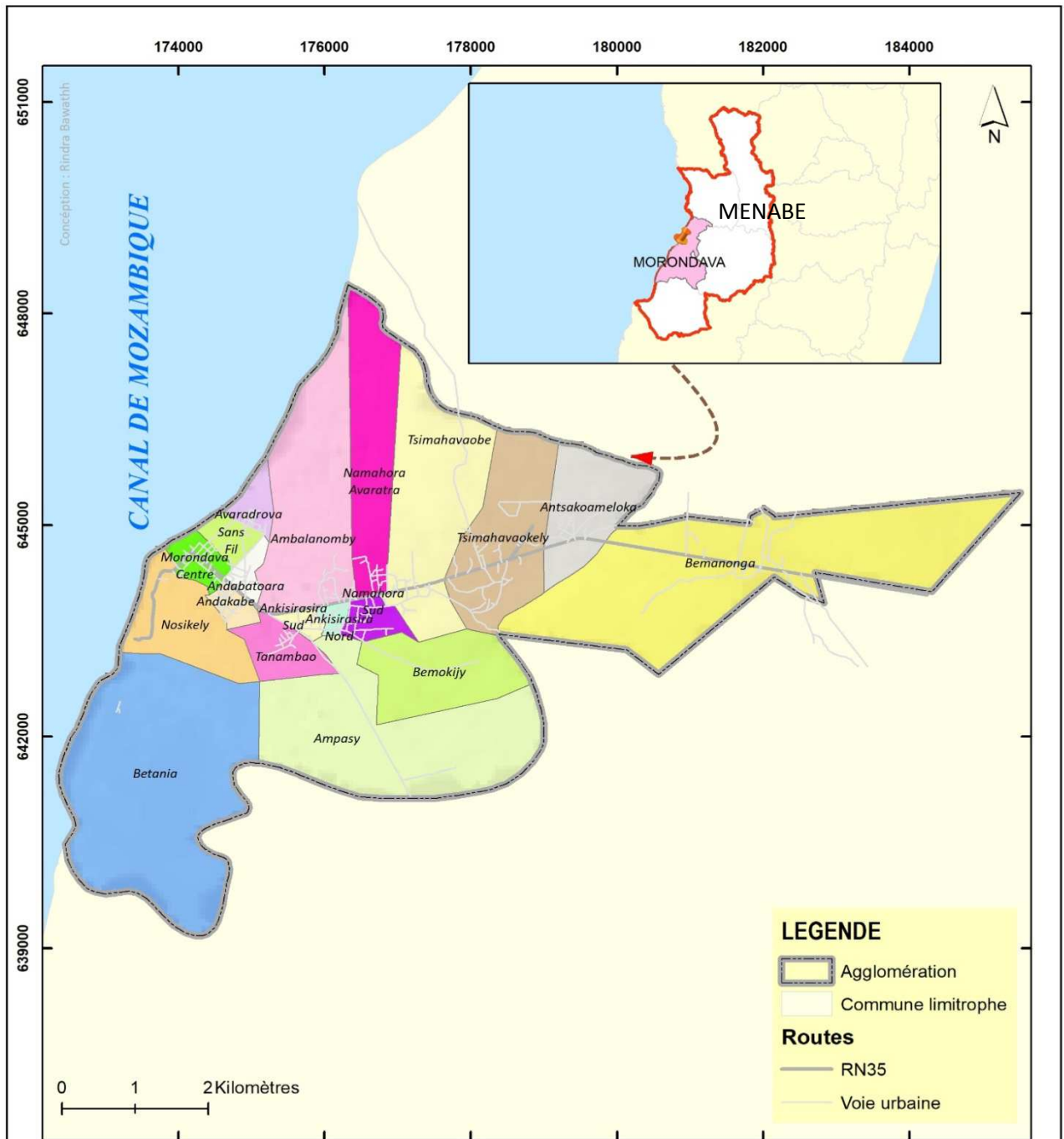
1.1. Situation géographique

La ville de Morondava est située entre la longitude 44°16'Est et 20°17' Sud, dans une plaine côtière de l'Ouest malagasy, ayant une altitude de 0,5m à 14m de hauteur (0,5m dans la partie littoral de et 14 m dans le quartier d'Antsakoameloka). Son espace urbain est compris du nord au sud entre les deux bras de la rivière de Morondava et à l'Ouest par le canal de Mozambique. La partie Est est donc la seule issue pour l'extension de la ville.

1.2. Situation administrative

L'agglomération de Morondava regroupe la Commune Urbaine de Morondava elle-même et une partie de la Commune Rurale de Bemanonga, dont la Fokontany de Bemanonga. Elles font partie des cinq (05) communes du district de Morondava, dans la région du Menabe. Morondava est à la fois chef-lieu de district et chef-lieu de la région. Elle est reliée par Antananarivo par la route nationale n° 7 et n°35 d'une distance de 650km. Du nord au sud et aussi à l'Est, la commune est entourée par la Commune rurale de Bemanonga, et à l'Ouest le canal de Mozambique la sert de limite naturelle.

Carte n°1 : Localisation et découpage administratif



DIAGNOSTIC TERRITORIAL	
EXISTANT	1/70 000
CARTE N°1	LOCALISATION ET DECOUPAGE FKT
	Système de coordonnées: Laborde False Easting: 400 000 False Northing: 800 000 Unité : Meter BD 100 BNGRC OCHA 2011 CU MORONDAVA

ELABORATION PLAN D'URBANISME DIRECTEUR DE LA COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA



MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS



COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA



A part la RN35, Morondava est relié par d'autre région par le biais des autres routes nationale (généralement de mauvaise état et impraticable pendant toute l'année). La RN34 qui relie Morondava à la Commune d'Ambatofinandrahana en passant par Malaimbandy est souvent utilisé pour l'acheminement des bovidés. Tandis que la RN9 qui relie Morondava à Toliara en passant par Manja est presque inutilisé à cause de l'impraticabilité de la route. L'insécurité régnant sur la RN35 a donné une mauvaise réputation de la région du Menabe et de la ville elle-même, et a un impact très négatif sur l'économie de la ville.

A part ces fonctions administratives, Morondava est aussi la capitale économique de Menabe. La ville est un véritable carrefour entre les produits manufacturés venant d'Antananarivo et le produit agricole local.

CHAPITRE II : LES ELEMENTS PHYSIQUES

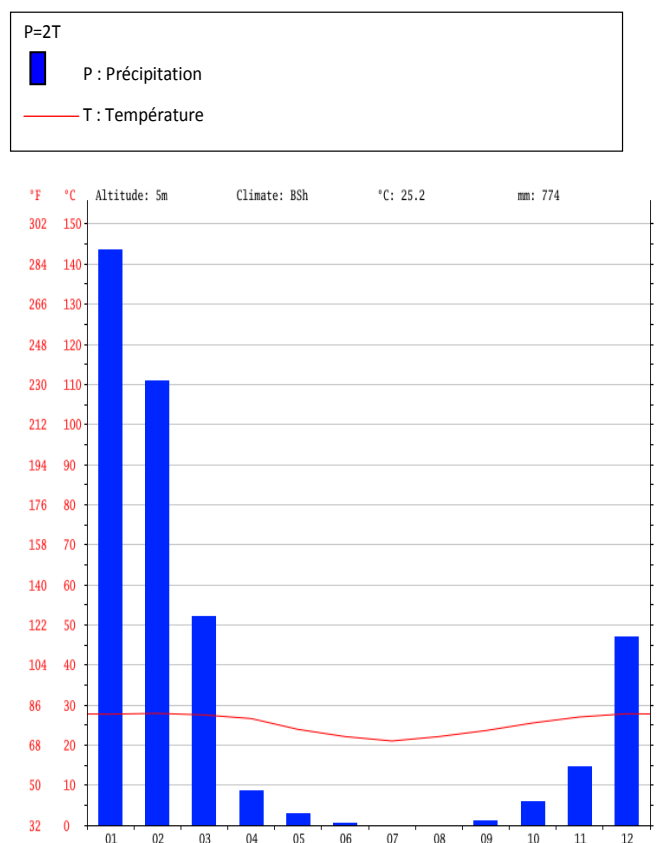
2.1. Climat

Selon la classification de Koppen et Geiger, Morondava a un climat de type subhumide. Dans les zones intertropicales ce type de climat est souvent appelé climat tropical sec. Il se caractérise par une courte saison humide (entre le mois de novembre à mars) et une très longue saison sèche (entre le mois d'avril à octobre).

Tableau n°1 : Classification de Koppen et Geiger

Climat	Précipitation
Tendance aride	200 à 400
Semi-aride	400 à 600
Subhumide	600 à 1200
Humide	1200 à 1800
Très humide	+ de 1800

D'après ce courbe ombrothermique ci-dessus, les mois de janvier, février et mars sont les mois où l'on enregistre le plus de précipitation. Pendant cette période, généralement cyclonique, des pluies torrentielles s'abattent dans la région. A défaut de canalisation et de desserte en réseaux d'évacuation d'eau, une grande partie la ville de Morondava se trouve souvent submergé sous l'eau pendant cette période.



Graphie n° 1 : Courbe ombrothermique

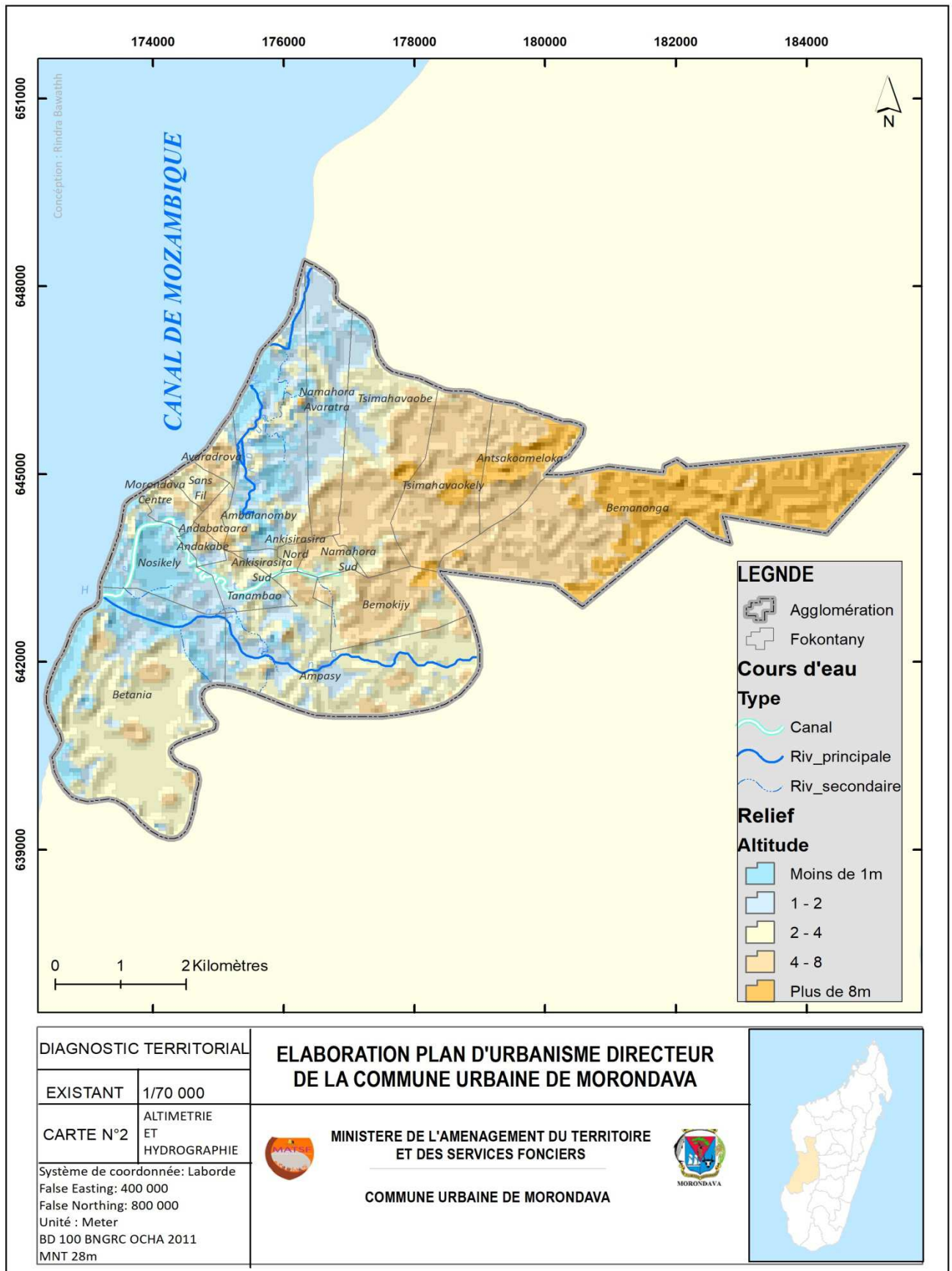
Cela constitue un facteur limitant des activités agricoles des zones côtières, plus particulièrement pour les systèmes de cultures pluviales. En raison de l'effet de continentalité, la moyenne des températures annuelles s'élève à environ 25°C. Du côté pluviométrie, la moyenne annuelle oscillant autour de 780 mm est très faible, irrégulière et mal répartie dans le temps et dans l'espace. La spécificité du climat de la zone est la longue période sèche allant du mois d'avril au mois d'octobre.

2.2. Relief et réseau hydrographique

2.2.1. Relief et pente

Le site naturel de Morondava est une plaine côtière ayant une altitude variant de 0 à 14m d'altitude de direction Ouest-Est. Dans la presqu'île de Nosikely l'altitude avoisine 0m, cette zone très basse accueille la majorité des complexes hôteliers de Morondava. En entrant à l'intérieur du continent, cette altitude est comprise entre 2 à 8m, la grande partie de la ville de Morondava est implantée dans cette zone qui est relativement élevée par rapport à celle de Nosikely. Et elle s'étend de Morondava centre jusqu'au Fokontany de Tsimahavaokely. L'Altitude la plus élevée de la ville est de 14m on le localise dans le Fokontany de Tsimahavaokely, d'Antsakoameloka et de Bemanonga. Vu la planitude de son relief, la pente y est relativement faible, presque toute la commune a une pente inférieure à 4%. Toutefois, il existe quelque partie qui a une pente assez moyenne, comme dans le Fokontany d'Antsakoameloka, on enregistre une pente avoisinant 20%.

Carte n°2 : Altimétrie et réseau hydrographique



2.2.2. Hydrographie

L'agglomération de Morondava se trouve en aval du bassin versant de Dabara, dans une zone deltaïque. Le fleuve de Morondava qui alimente ce bassin traverse la ville avant de se déverser dans le Canal de Mozambique. Kabatomena (bras sud du fleuve de Morondava) et Morondava (bras nord du fleuve de Morondava) sont les deux principaux réseaux hydrographiques qu'on peut trouver dans la Commune. Néanmoins, un canal artificiel (canal Hellot) a été créé depuis le répartiteur de Bedimaky du barrage de Dabara. Au début, ce canal l'irrigation pour la pleine de Morondava ; mais actuellement, il assure, à la fois, le drainage des rizières, le surplus d'eau de la ville et la survie des zones mangroviennes de la commune.

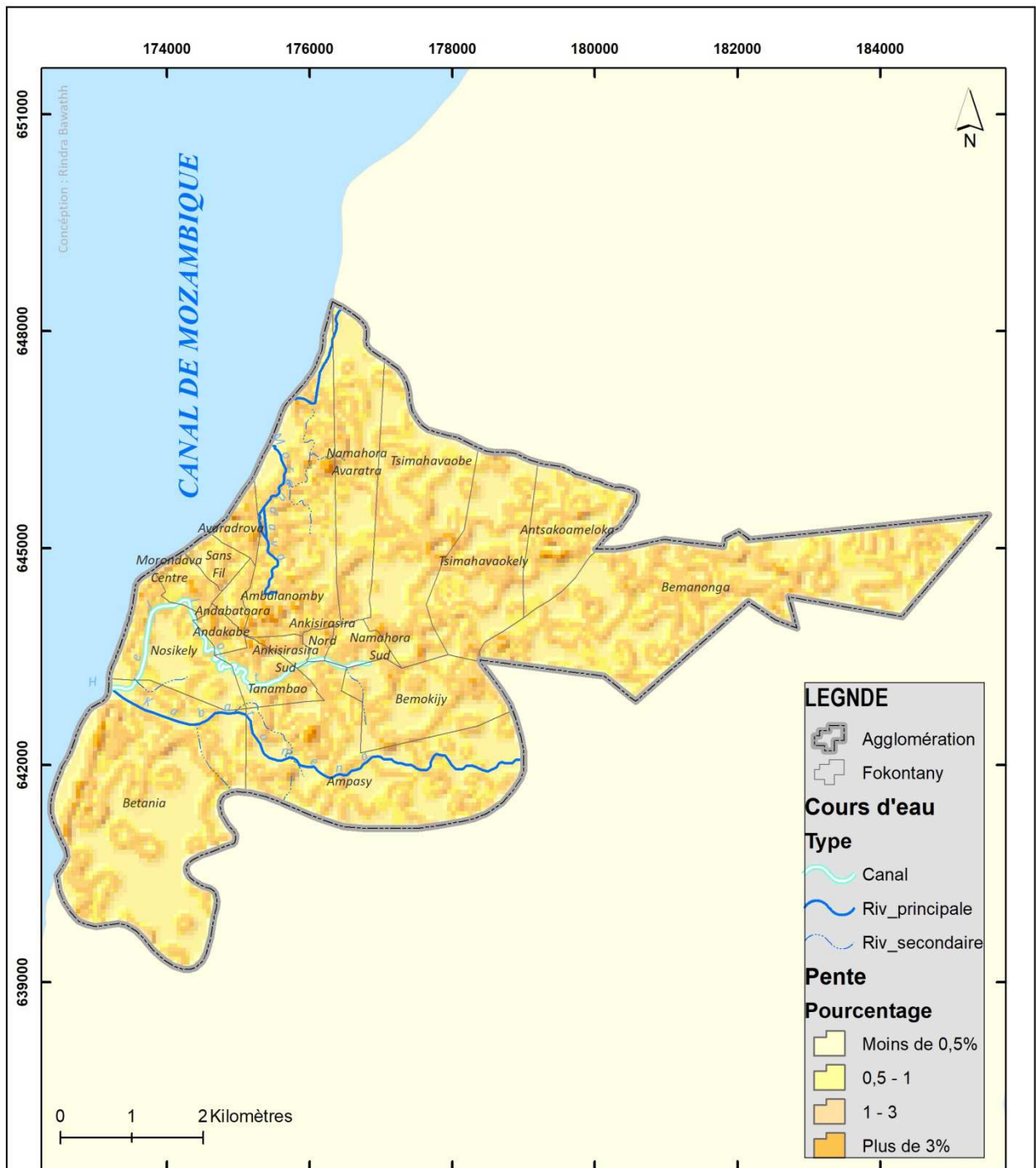
2.3. Les enjeux de la topographie et de l'hydrographie sur la ville

En termes d'urbanisme, la topographie et l'hydrographie jouent des rôles majeurs pour le développement de la Commune:

D'une part, la platitude de la topographie offre un vaste terrain aménageable mais d'autre part celui-ci constitue un facteur limitant pour l'extension de la ville parce que la situation de l'inclinaison de la pente rend l'évacuation des eaux de pluies difficile et entraîne le développement des zones humides.

La situation de la ville dans une zone d'accumulation et de sédimentation constitue aussi un problème majeur. La dégradation du bassin versant de Dabara entraîne l'ensablement des terrains en aval et bouche les canaux d'évacuation des eaux, ce qui entraîne par la suite des inondations surtout dans les zones très basses de la Commune.

Carte n°3 : Pente



DIAGNOSTIC TERRITORIAL	
EXISTANT	1/70 000
CARTE N°3	PENTE
Système de coordonnées: Laborde False Easting: 400 000 False Northing: 800 000 Unité : Meter BD 100 BNGRC OCHA 2011 MNT 28m	

**ELABORATION PLAN D'URBANISME DIRECTEUR
DE LA COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA**



MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DES SERVICES FONCIERS



COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA



2.4. Sol

La Région du Menabe est constituée généralement par des couches sédimentaires reposant sur des socles cristallins et les forêts sèches couvrent les glacis formés à partir des sables roux ou ferrugineux tropicaux.

Du point de vue structure et texture, des analyses des sols avancées par TAFSA en 1998 ont montrées que: la grande majorité des sols de Menabe est légèrement acide (pH de l'ordre de 5,3 entre 20 et 40 cm) ; la matière organique est légèrement faible saufs quelques rares exceptions ; les sols sont sableux avec une faible teneur en argile qui peut varier entre 5 -15%. Le site naturel de la Commune Urbaine Morondava est caractérisé par la prédominance du sol sableux. Un type de sol qui se caractérise par la faiblesse de sa capacité en rétention en eau et en élément fertilisant. Et puisque l'eau ne s'infiltré pas vers les couches profondes, les couches en surface sont à tour exposé à l'érosion.

CHAPITRE III : ENVIRONNEMENT ET ECOSYSTEME

3.1. Faune et Flore

La ville de Morondava est caractérisée par deux (02) types de forêts : forêt sèche (boy, katrafay, arofy,...) typique de la partie Ouest de Madagascar et les mangroves. Ces écosystèmes forestiers abritent des espèces faunistiques telles que les mollusques, les crabes, les poissons, les reptiles, l'oiseau.... Ces ressources forestières assurent les fonctions d'approvisionnement, de régulation et de protection de l'espace urbain.

Le Mangrove et la ville : une relation importante

Les parties Nord-Ouest et Sud-Ouest de la ville sont spécifiées par l'écosystème de mangrove. C'est un écosystème de marais maritime ne se développant que dans la zone de balancement des marées appelé estran des côtes basses des régions tropicales. On trouve aussi des marais à mangroves à l'embouchure de certains fleuves.

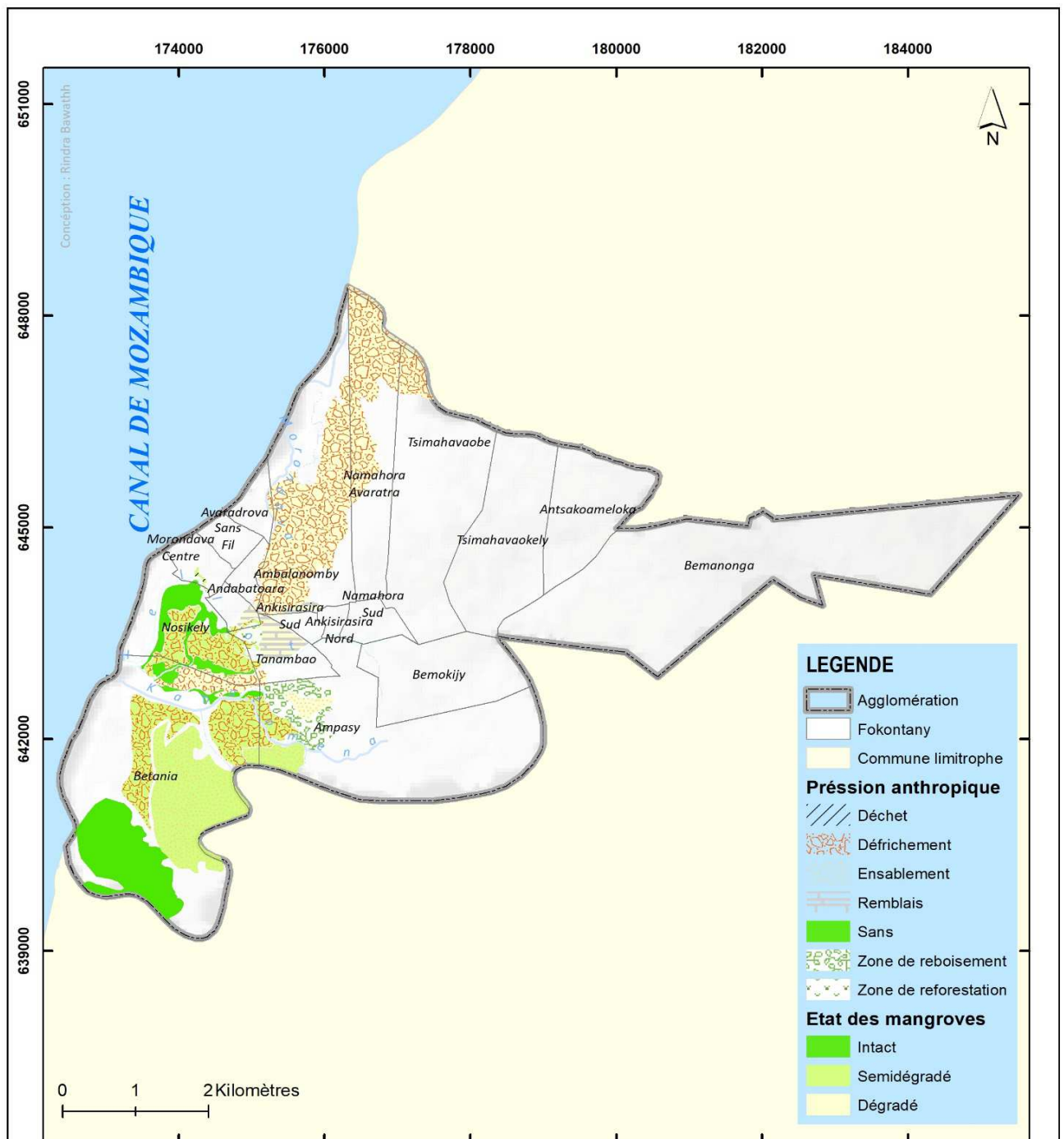
Les mangroves procurent des ressources forestières et halieutiques importantes pour les populations vivant sur les côtes. Elles sont parmi les écosystèmes les plus productifs en biomasse. Elles abritent plusieurs espèces de poissons et crustacés. Leurs racines échasses leur permettent de s'ancrer au fond et de résister au balancement des marées. De ce fait, elles jouent un rôle important pour lutter contre l'érosion côtière en réduisant l'énergie des marées et contribuent étroitement à la résilience écologique des écosystèmes après les cyclones et aux effets du dérèglement climatique notamment la montée des eaux.

Par ailleurs, l'écosystème de mangrove peut assurer la purification d'eaux usées et de matières organiques le plus élevé. Un hectare de mangrove arrive à traiter une centaine de mètre cube d'eau (RAFOMANANA et al. 2006 a).

Pourtant, comme les besoins en bois énergie des habitants de Morondava dépendent encore des ressources forestières naturelles, la déforestation liée à leurs exploitations en charbon de bois, bois de chauffe et en clôture menace l'écosystème forestier, notamment les mangroves. On a observé ainsi le défrichage et le remblaié pour l'extension de la construction dans les zones inondables avec la technique de construction non adaptée à cette zone.

Concernant les pressions naturelles, les cyclones accompagnés de grandes crues provoquent souvent de graves destructions des mangroves (déracinement des arbres), ensablement des chenaux, érosions des berges réduisant brusquement la surface forestière ou les zones d'habitations.

Carte n°4 : Etat de l'écosystème de mangrove



DIAGNOSTIC TERRITORIAL	
EXISTANT	1/70 000
CARTE N°4	ECOSYSTEME DE MANGROVE
Système de coordonnées: Laborde False Easting: 400 000 False Northing: 800 000 Unité : Meter BD 100 BNGRC OCHA 2011 TERRAIN SEPTEMBRE 2018	

ELABORATION PLAN D'URBANISME DIRECTEUR DE LA COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA



MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS



COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA



CHAPITRE IV : LES ENJEUX DES ELEMENTS PHYSIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

4.1. Inondation et submersion marine

Du à son relief de plaine côtière à pente très faible, l'évacuation d'eau reste un problème majeur pour la ville de Morondava. Une grande partie de la ville est dans une situation de vulnérabilité face à l'inondation, notamment en période de pluie. La carte suivante montre la particularité de chaque zone de la commune urbaine sur l'inondation. En effet, on localise les zones humides dans les zones de mangrove sur les bras Nord et Sud du delta de Morondava.

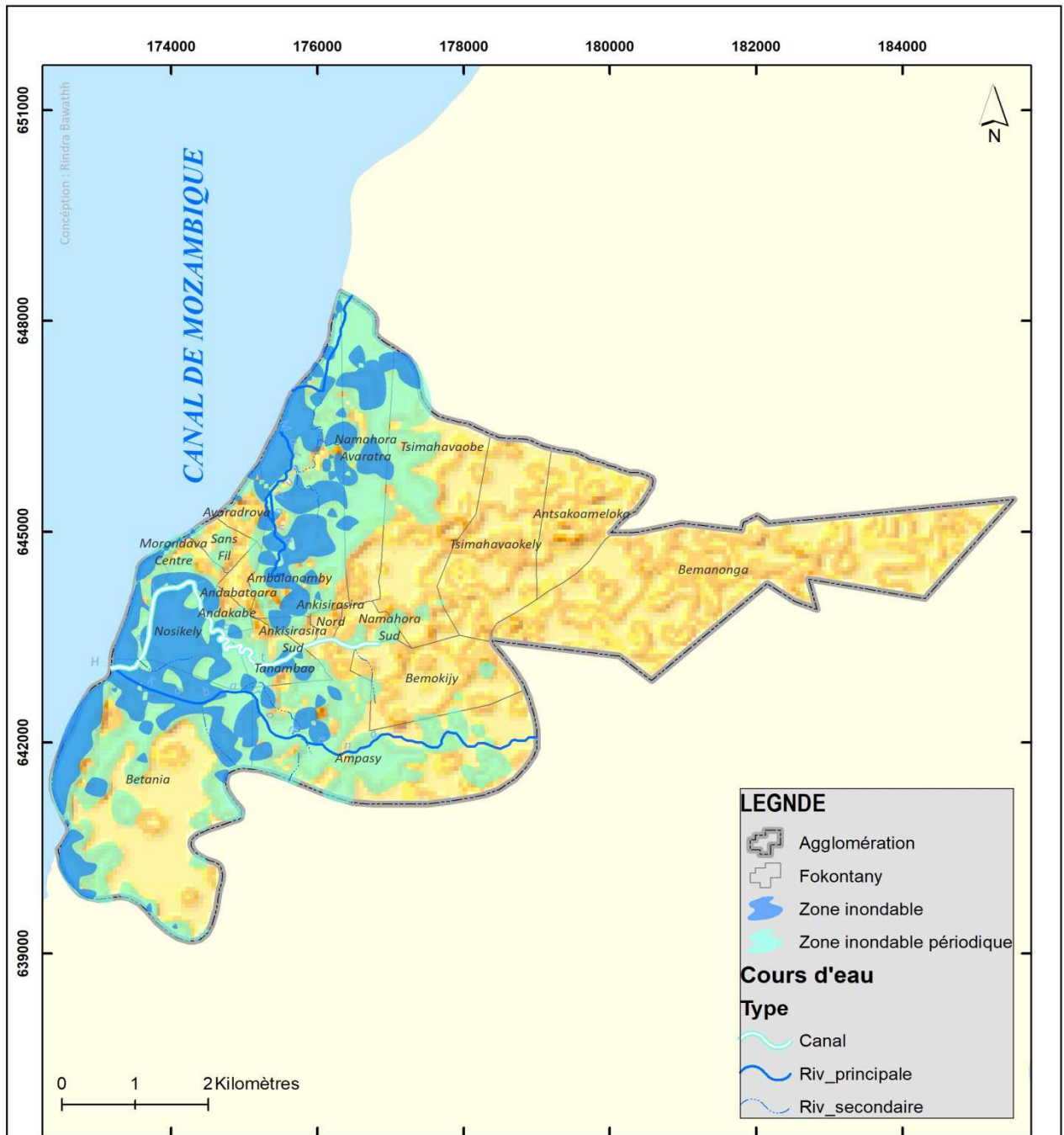
La rivière Kabatomena (bras sud de la rivière Morondava), est un facteur de risque d'inondation pour les fokontany Ampasy, Tanambao et Ankisirasira sud. Ce qui provoque également l'ensablement de la rizière dans la zone. Le bras Nord de Morondava, quant à lui, menace la partie Nord de la ville, notamment le Fokontany d'Ambalanomby, Avaradrova, Andabatoara.

A part les risques d'inondation d'eau fluviale qui pèsent sur la ville, la montée de mer constitue un autre risque pour la ville. Parfois, la partie base de Morondava a subi des submersions marine, notamment en période de cyclone. De plus, en période de marée haute, la montée de mer est observable dans la canalisation d'assainissement d'eau usée de la ville via les exutoires.

D'autre côté, la dégradation de l'écosystème de mangrove favorise l'érosion marine et l'inondation surtout en période de marée haute. Pour le cas d'Ambalanomby et Ampasimompera, ils sont fortement sensibles à l'inondation. L'eau saumâtre peut atteindre ces Fokontany en période de marée haute. La présence des ponts de servitude en bois et existence de construction de maison sur pilotis dans certains quartiers comme Tanambao symbolise l'inondation en période de crue.

La carte suivant montre le système des eaux dans la ville et les risque qu'elle encourue vis à vis des ressources en eau qu'elle dispose.

Carte n°5 : Zone humide et zone inondable



DIAGNOSTIC TERRITORIAL	
EXISTANT	1/70 000
CARTE N°5	ZONES INONDABLES
Système de coordonnées: Laborde False Easting: 400 000 False Northing: 800 000 Unité : Meter BD 100 BNGRC OCHA 2011 MNT 28m	

ELABORATION PLAN D'URBANISME DIRECTEUR DE LA COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA



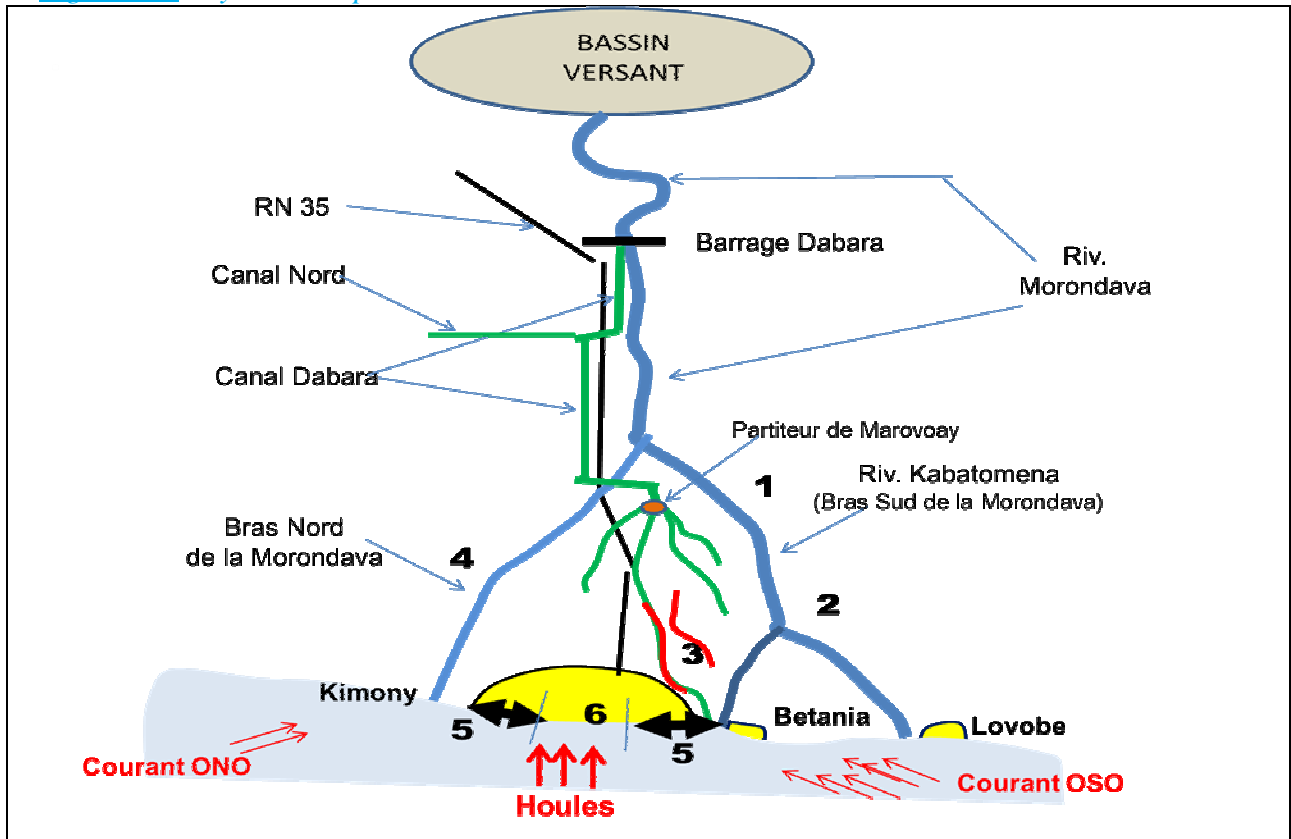
MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS



COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA



Figure n°1 : Système de pression des eaux dans la ville de Morondava



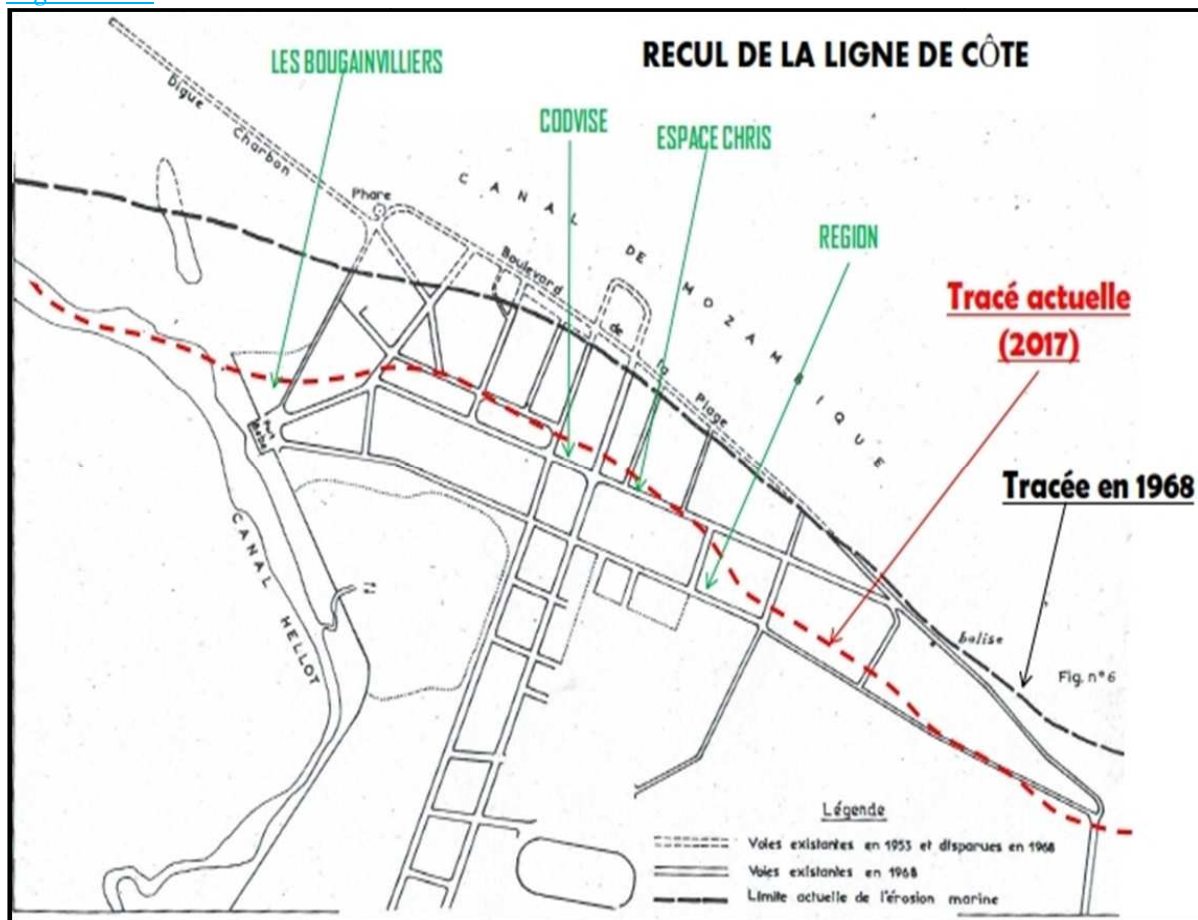
Systématiquement, de l'Est vers l'Ouest, l'agglomération a subi la pression de la rivière de Morondava et son bassin versant ; à l'Ouest, elle subit le mouvement de la mer qui se matérialise en érosion et submersion marine. Autrement dit, en amont, la ville endure la pression portée par le fleuve de Morondava et en aval elle subit la poussée de l'avancé de l'eau de mer.

4.2. Erosion côtière: une menace sur l'urbanisation et le développement

Une étude sur l'aménagement de la Littoral de Morondava a montré que la dynamique du recul du trait de la côte de la ville est très active. De 1914 à 1951 la forte érosion depuis le village d'Avaradrova jusqu'au Nord de l'embouchure de Lovobe fait reculer le trait de côte de 300 à 500 m entre Betania et la ville. Ainsi, de 1951 à 1974, un recul du trait de côte de près de 200 m au Sud de Lovobe et au Nord de Betania ont été observé. Entre 1974 à 1997, l'épi Sud de la passe disparaît sous des ensablements. L'érosion, causée par la disparition de l'épi sud de la passe de Betania sous des ensablements, a engendré un recul littoral d'environ 100 m au Nord de la passe. Graphiquement, un document d'évaluation du recul de la ligne de côte, disponible au niveau de la commune, illustre l'érosion suivante en se basant sur deux périodes dont avant 1968 et après 1968. Ce recul est figuré dans le croquis suivant,

où un cyclone (en 1952) et une dépression tropicale (en 1954) frappa la ville et fait disparaître des quartiers en l'occurrence le Boulevard de la plage et la digue de Charbon.

Figure n°2 : Evolution du littoral de Morondava



Sur le plan urbanistique et foncier, ce phénomène représente plusieurs enjeux. Effectivement, non seulement l'érosion fait disparaître une partie de certain quartier, mais elle engendre une désorganisation foncière, puisque la disparition de la ligne côtière change obligatoirement le statut d'un terrain en gardant, juridiquement, la zone de pas géométrique. Autrement dit, avec l'érosion côtière plus active, certaines propriétés privées sont devenues, obligatoirement des domaines publics.

Sur le plan économique, la dégradation de la littoral entraîne des pertes économique tant au niveau de population qu'au niveau des autorités : une perte économique causée par la disparition des infrastructures publiques et les habitations. Aussi, le recul de la ligne de côte engendre une perte de valeur pour les investissements privés, notamment dans le secteur hôtellerie au bord de la mer qui constitue des atouts pour le développement touristique de la ville.

4.3. Vulnérabilité amplifiée par le changement climatique

La fragilité de la ville face à ces risques énumérés ci-dessus est devenue de plus en plus importante avec le phénomène de changement climatique qui frappe le monde actuel. Théoriquement, le phénomène est le fait des émissions de gaz à effet de serre engendrées par l'activité et la pollution humaines, provoquant des phénomènes climatiques extrêmes (les tempêtes, sécheresses, les précipitations abondantes,....) de plus en plus fréquents.

Pour l'agglomération de Morondava, ce phénomène s'intensifie avec la déforestation et la pollution humaine. Ainsi, à part les risques d'inondation et d'érosion côtière que subissent la ville, l'insuffisance de ressource en eau constitue une grande menace pour l'activité agricole et élevage des habitants.

PARTIE II : ETUDES SECTORIELLES

A part les enjeux économiques et urbanistiques engendrés par les éléments physiques et environnementaux dans l'agglomération de Morondava, d'autres secteurs méritent d'avoir plus d'approfondissement afin de mieux montrer l'état des lieux de la zone d'étude. Ainsi, la partie suivante se consacre à présenter la situation de l'agglomération de Morondava vis-à-vis des différents secteurs de développement que ce soit social ou économique.

CHAPITRE V : SECTEUR EDUCATION

La réussite du secteur éducatif constitue la base du développement humain, économique et social. Or, l'accès à l'éducation est déterminé par la situation économique du pays en général et celle du ménage en particulier. Il a été identifié à cet effet que le taux d'accès à l'éducation dans la ville de Morondava reste assez faible en milieu rural qu'en milieu urbain.

5.1. Inventaire des moyens existants

5.1.1. Education primaire

Dans l'ensemble du Menabe, le taux d'achèvement de l'enseignement primaire a augmenté de 20% entre l'année scolaire 2009-2010 (66,5%) et 2015-2016 (86,6%). Le District de Morondava a observé le taux le plus élevé avec 90,8% d'enfants qui ont terminé l'enseignement primaire. De 2010 à 2015, le taux des enfants scolarisables a été évalué à 35,3% et celui des enfants scolarisés à 22,5%. L'agglomération de Morondava fait partie de la circonscription scolaire (**CISCO**) de Morondava appartenant à la Direction Régionale de l'Education Nationale (**DREN**) de Menabe. L'agglomération de Morondava compte actuellement 18 établissements scolaires primaires publics qui sont répartis sur 05 **ZAP** dont Morondava I à IV et Bemanonga I selon le tableau suivant.

Tableau n°2 : Situation du secteur éducatif dans la Commune Urbaine de Morondava

N°	ZAP	ETABLISSEMENT	G	F	TOTAL	SALLES	Ratio E/S
1	MORONDAVA II	EPP Lovobe	61	65	126	3	42
2	MORONDAVA II	EPP Antsatsabo	55	43	98	2	49
3	MORONDAVA III	EPP Ampasy	61	94	155	4	39
4	MORONDAVA II	EPP Andabatoara	115	113	228	5	46
5	MORONDAVA II	EPP Andakabe	162	148	310	8	39
6	MORONDAVA I	EEP Ankisirasira	203	201	404	8	51
7	MORONDAVA IV	EPP Antsakoameloka	186	175	361	5	72
8	MORONDAVA I	EPP Avaradrova	206	208	414	10	41
9	MORONDAVA III	EPP Bemokijy	46	53	99	5	20
10	MORONDAVA II	EPP Betania	73	91	164	3	55
11	MORONDAVA I	EPP Morondava Centre	432	369	801	15	53
12	MORONDAVA IV	EPP Namahora Nord	403	364	767	10	77
13	MORONDAVA III	EPP Namahora Sud	110	108	218	5	44
14	MORONDAVA II	EPP Nosikely	33	44	77	3	26
15	MORONDAVA II	EPP Tanambao	183	179	362	8	45
16	MORONDAVA IV	EPP Tsimahavaobe	117	116	233	5	46,6
17	MORONDAVA IV	EPP Tsimahavaokely	163	185	348	5	70
18	BEMANONGA I	EPP Bemanonga	308	272	580	13	45

Source : CISCO Morondava 2018

Entant qu'agglomération, quelques établissements scolaires de niveau I de Morondava souffrent du manque de salles de classe. 4 **EPP** sur 18 sont touchées par cette carence. Selon les normes du système éducatif national, une EPP devrait avoir au moins 5 salles de classe, alors que l'EPP d'Antsatsabo ne possède que 02 salles, dans les EPP de Lovobe, Betania et Nosikely il n'existe que 03 salles par EPP et l'EPP d'Ampasy n'en détient que 04 salles de classe. A cet effet, l'insuffisance du nombre de salles de classe se trouve lié à l'effectif réduit des élèves, étant donné que ces établissements comptent entre 77 à 126 élèves. Quant au rapport élèves par salle de classe, l'EPP d'Antsakoameloka détient le rapport le plus élevé car le taux est de 72 élèves par salle de classe suivi de l'EPP de Tsimahavaokely dénombrant un ratio de 70 élèves pour une salle de classe. L'EPP Bemokijy dispose du taux le plus faible avec 20 élèves par salle et celle de Nosikely 26. A noter que, selon la norme imposée par le ministère, ce ratio ne devrait pas dépasser les 45 élèves par salle.

Une inégale répartition d'enfants scolarisables dans les EPP est de ce fait observée. Cette situation est due au manque d'infrastructures dans certains EPP. En d'autres termes, le rythme d'implantation des infrastructures et d'équipements éducatifs dans cette zone est non proportionnel à sa croissance démographique. Ainsi, sans doute, cela a des impacts sur la qualité de l'éducation

5.1.2. Education secondaire

L'agglomération de Morondava compte six établissements de niveau secondaire dont quatre CEG et deux lycées publics.

Tableau n°3 : Collège d'Enseignement Général

N°	ZAP	ETABLISSEMENT	G	F	TOTAL	SALLES	Ratio E/S
1	Morondava I	CEG CENTRE	428	496	924	20	46
2	Morondava IV	CEG de TSIMAHAVAOKELY	387	434	821	16	51
3	Morondava I	CEG ANKISIRASIRA	137	147	284	4	71
4	BEMANONGA	CEG BEMANONGA	156	173	329	5	66

Source : CISCO Morondava 2018

Les moyens matériels sont très insuffisants au niveau des collèges. Le ratio élève par salle de classe est très élevé par rapport à la limite maximale (45 élèves par salle).. Le ratio le plus élevé est apparu au CEG d'Ankisirasira avec 71 élèves par salle et à Bemanonga avec 66 élèves par salle. Cette situation est due au surpeuplement de ces Fokontany. De ce fait, les infrastructures en matière d'éducation n'arrivent pas à couvrir le nombre d'enfants scolarisés en raison de la concentration d'habitant.

Tableau n°4 : Inventaire des écoles secondaires du second cycle

N°	ZAP	ETABLISSEMENT	G	F	TOTAL	SALLES	Ratio E/Salles
1	Morondava I	Lycée Pole	456	430	886	18	49
2	BEMANONGA	Lycée Bemanonga	105	96	201	0	

Source : CISCO Morondava, Août 2018

L'agglomération de Morondava dispose de deux lycées publics qui sont le Lycée Pole au centre ville et le lycée de Bemanonga en périphérie. Le Lycée Pole accueille 886 élèves dans 18 salles de classe soit une moyenne de 49 élèves par salle. Ce taux avoisine la limite maximale du norme éducatif en terme de ratio élève par salle de classe. Les élèves du lycée de Bemanonga ne comptent que 201 scolarisés.

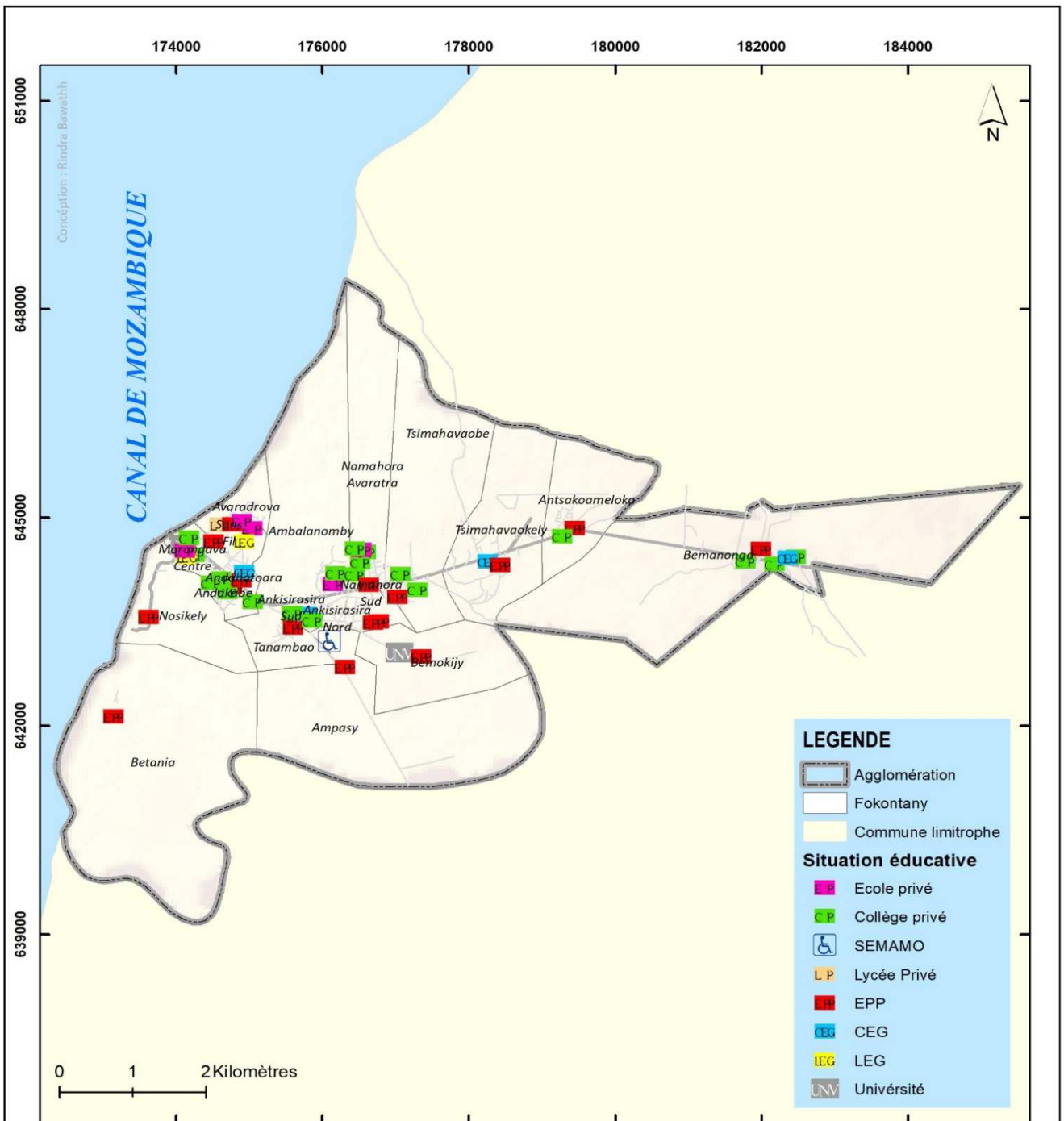
5.1.3. Enseignement supérieur

Pour l'enseignement supérieur, la zone d'étude ne possède qu'une seule université agricole pour subvenir aux besoins locaux en matière d'éducation tertiaire. Cette université a été construite en 2012 par le gouvernement malagasy afin de répondre au développement du secteur primaire dans la région Menabe. Vu la filière limitée dans ce domaine de l'éducation, les jeunes bacheliers se trouvent dans l'obligation de quitter la région afin de poursuivre le cursus universitaire de leur choix.

La répartition spatiale de ces équipements éducatifs est illustrée dans le Croquis suivant. Il est à observer dans ce Croquis que la majorité de ces équipements sont concentrés dans les quartiers les plus peuplés de l'agglomération de Morondava dont Morondava Centre, Namahora et Ankisirasira. Parfois, la délocalisation de ces équipements dans les zones moins peuplées (Bemokijy, Tsimahavaobe, ...) favorise l'extension de la ville en termes d'urbanisation.

La carte ci suit illustre la répartition spatiale des équipements éducatifs existants dans l'agglomération de Morondava, que ce soit des établissements publics ou privés.

Carte n°6 : Equipement éducatif



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

EXISTANT	1/70 000
CARTE N°6	SITUATION EDUCATIVE
Système de coordonnées: Laborde False Easting: 400 000 False Northing: 800 000 Unité : Meter BD 100 BNGRC OCHA 2011 DREN MENABE	

ELABORATION PLAN D'URBANISME DIRECTEUR DE LA COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA



MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS



COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA



5.2. Evaluation du Système Educatif

Il est noté une charge importante d'élèves par salle de classe dans chaque établissement scolaire de l'agglomération de Morondava surtout dans les CEG et EPP. Ce problème est particulièrement noté au niveau de la périphérie de la ville où le ratio élèves par salle s'avère être très élevé par rapport au norme éducatif national. De plus, selon l'évaluation du système éducatif, effectuée par les responsables, stipule que 40% des élèves du niveau primaire ont la possibilité d'accéder dans les CEG tandis que 18% atteignent le stade du lycée.

CHAPITRE VI : SECTEUR SANTE

6.1. Inventaire des Moyens Existants

La commune de Morondava compte six (06) Centres de Santé de base (CSB2) privés, deux (02) CSB2 publics, un (01) Centre Hospitalier de District (CHD) privé et un Centre Hospitalier de Référence Régional (CHRR)

Tableau n°5 : Infrastructure de santé existant

CSB2 privé	<ul style="list-style-type: none">- CSB2 GARNISON- CSB2 OSIEM- CSB2 ECAR Fanantenana- CSB2 MARIE STOPS- CSB2 SALFA Betala- CSB2 Sainte Honorine
CSB2 public	<ul style="list-style-type: none">- CSB2 Morondava- CSB2 Bemanonga
CHD privé	<ul style="list-style-type: none">- CHD SALFA Betela
CHRR public	<ul style="list-style-type: none">- CHRR Morondava

Source : Terrain BE FENEC 2018

Les habitants de la ville de Morondava ne disposent que d'un CSB2 public de même que ceux de Bemanonga. Mais la population peut bénéficier d'un choix de centres de santé privés qui sont par contre payants. Le Tableau suivant explique la capacité d'accueil de ces CSB2 durant les deux dernières années.

6.2. Les problèmes de santé publique et leur prise en charge

Le taux d'utilisation de la consultation externe dans la Ville de Morondava est évalué à 10,1% en 2017 pour devenir 5,9% en juillet 2018. Il y a une baisse de croissance de consultation externe de 8,6% due à une diminution de fréquentation des usagers. En moyenne 125 consultations externes par jour sont réalisées par les hôpitaux de la Ville de Morondava pour l'année 2017 et 121 cas pour le premier semestre 2018. Suivant ces chiffres, le taux de

fréquentation des patients enregistrés au niveau des Centres de Santé de Base est estimé à 11,9% en 2017 et 6,0% en juillet 2018 par rapport à la population desservie.

Tableau n°6 : Les problèmes de santé publique et leur prise en charge

Année	Localité	Nb de nouveaux cas CE*	TUCE** (%)	Total CE	Taux de fréquentation (%)	Observations
2017	Ville Morondava	38722	10,1	45604	11,9	
	C/R Bemanonga	7799	23,6	7871	23,8	
2018	Ville Morondava	23264	5,9	23667	6,0	Janvier à Juillet
	C/R Bemanonga	5446	16,0	5447	16,0	

*CE Consultation Externe ; **TUCE : Taux d'Utilisation Consultation Externe

Pour la CSB2de la Commune de Bemanonga, le taux d'utilisation de la consultation externe est de 23,6% en 2017 et de 16,0% en 2018. En moyenne 22 consultations externes par jour ont été réalisées en 2017 et 28 cas en 2018. Le tableau suivant montre les maladies fréquentes frappant la population de la Ville de Morondava en 2017 et 2018.

Tableau n°7 : Statistique des maladies fréquentes au niveau des CSB2

Maladies	2017	2018
Toux ou rhume	7011	4557
Diarrhée	2543	668
Maladies fébriles toutes causes	2520	2544
Autre IRA	2160	1602
HTA	1103	
Suspect de grippe	924	
Ecoulement génital		615

Source : DRS Menabe

Durant les deux dernières années, le toux ou rhume est la maladie fréquente existante dans la Ville de Morondava suivie des maladies fébriles de toutes causes. Ce sont des maladies liées à l'insalubrité et à la propreté de l'environnement urbain. Cependant, les cas de diarrhée ont nettement diminué en 2018. Néanmoins, les maladies sexuellement transmissibles sont alarmantes puisqu'en juillet 2018, 615 cas de maladies de l'écoulement génital sont enregistrés au niveau des CSB2. Ces cas sont en partie liés aux flux de touristes qui ont commencé à s'étendre dans la ville

Tableau n°8 : Statistique des maladies fréquentes au niveau de l'Hôpital en 2018

Maladies	2018	Taux (%)
Affection respiratoire	50	9,5

Maladie de la peau	44	8,3
HTA	23	4,3
Affection digestive	10	1,9
Appareil locomoteur non traumatique	3	0,6

Source : DRS Menabe

En 2018, les maladies fréquentes enregistrées au niveau de l'Hôpital de Morondava sont l'affection respiratoire et la maladie de la peau dont les taux sont respectueusement de 9,5% et de 8,3%. Ces maladies sont fréquentes au niveau des zones victimes d'inondations et d'insalubrités urbaines. Il s'agit essentiellement de zones à forte densité d'habitats précaires dépourvues des services sanitaires comme les Fokontany d'Avaradrova, Sans fil, Andabatoara, Ankisirasira nord et sud, Namahora sud, Ampasimopera (Morondava centre).

En 2017, 1615 des patients sont hospitalisés au niveau de l'Hôpital de Morondava avec un taux de 0,4% et le premier semestre 2018 l'hôpital a enregistré 709 patients pour un taux de 0,3%.

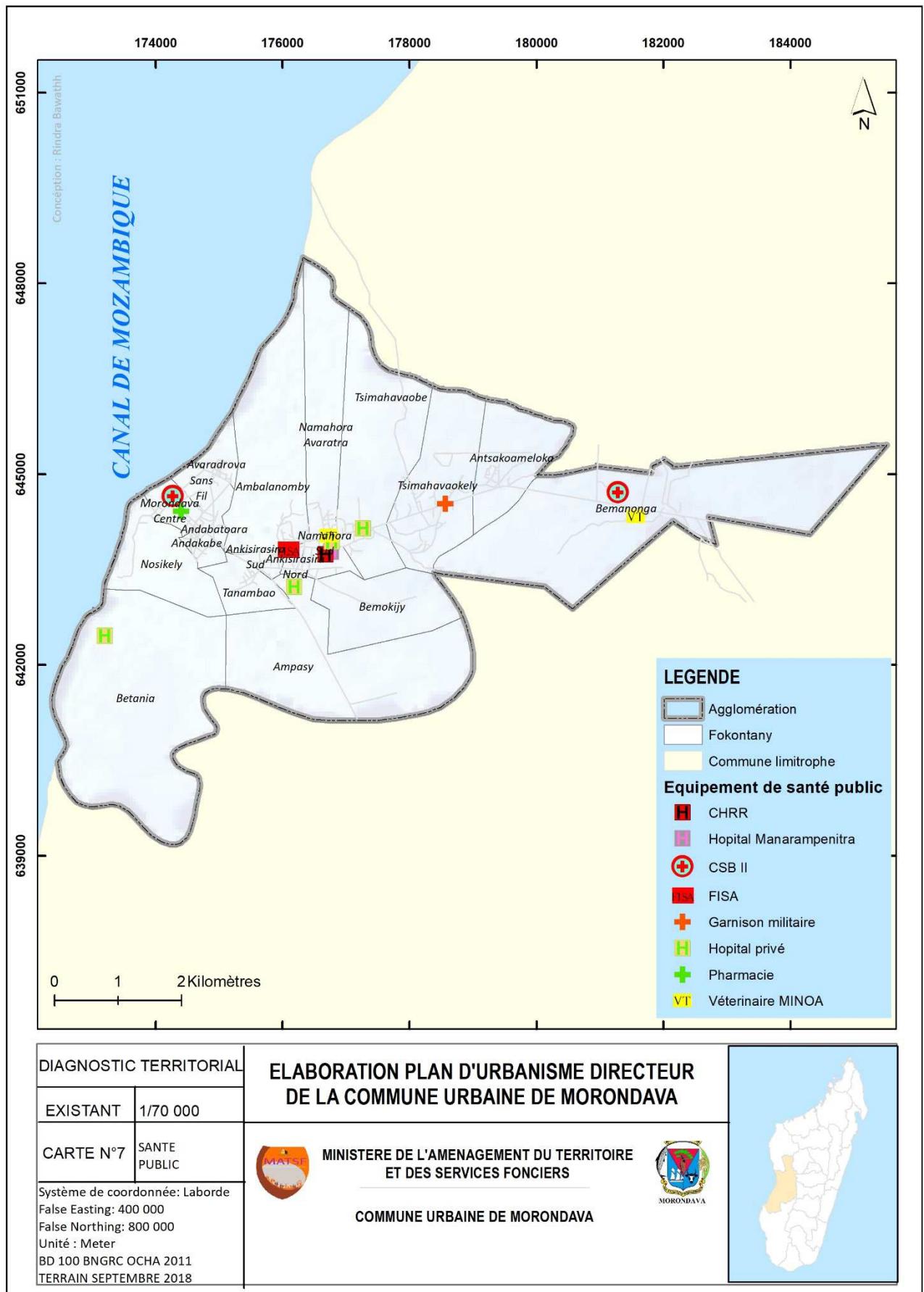
6.3. Evaluation du système de sante

Etant donné que la norme instaurée par le Service de Santé de District est de 1 CSB pour 10 000 habitants, les infrastructures en centre de santé dans la ville de Morondava incluant les habitants de Bemanonga remplissent cette condition. Cependant, il est à noter qu'un seul CSB2 public est accessible dans toute la ville pour toutes les classes de la population tandis que les six autres étant privés, sont tous payants. Dans ce cas, la classe d'utilisateurs ne possédant pas les moyens de payer leur propre consultation ne pourront pas accéder à un service de santé selon les normes nationales.

Quant au centre hospitalier, la présence d'un hôpital pour l'ensemble de la population respecte correctement la norme du système de santé de 1 CHD pour 70 000 habitants

La carte ci suit illustre la répartition spatial des infrastructures de santé existant dans l'agglomération de Morondava.

Carte n°7 : Répartition spatiale des infrastructures de santé



CHAPITRE VII: SECTEURS ECONOMIQUES

En réalité, en terms d'économie réelle la création de richesse dans la région menabe se fait dans différent domaine. Mais, généralement, les secteurs les plus dominants sont l'agriculture, l'élevage, la pêche.

7.1. Agriculture

L'agriculture de la Commune Urbaine de Morondava est marquée par la prédominance de la culture riz. Les cultures vivrières, maraîchères, cultures de rente (grains secs) sont pratiquées sur des parcelles très réduites. L'évolution de certains produits est figurée dans le tableau suivant.

Tableau n°9 : Production agricole de la CUM en 2017

Spéculation	2015		2016		2017	
	Sup (ha)	Prod (t)	Sup (ha)	Prod (t)	Sup (ha)	Prod (t)
Riz	8 205,00	18 787,45	8 180,00	19 024,40	7 880,00	17 230,00
Manioc	2 400,00	15 337,00	2 300,00	14 650,00	2 300,00	14 670,00
Maïs	2 460,00	3 787,60	2 400,00	3 454,70	2 340,00	3 290,00
Pois du cap	1 950,00	2 340,00	1 950,00	1 728,50	1 900,00	1 425,00
Arachide	1 510,00	2 250,00	1 460,00	1 995,00	1 548,00	2 100,00
Patate douce	560,00	3 820,00	560,00	3 355,00	540,00	2 970,00

Source : CIRAGRI Morondava

Concernant la technique agricole utilisée, la technique traditionnelle reste encore prédominante. Les matériels utilisés sont encore la charrue et les herses,... Pour la production de riz, il est à constater que la production diminue de 2016 à 2017. Selon les technicien au niveau de la circonscription agricole de Morondava, cette diminution est due à l'insuffisance du débit d'eau dans le canal de Dabara surtout dans les zones intermédiaire et le delta qui cause la diminution de la surface cultivée. Cette fluctuation est observée partout dans la région et touche différents produits selon le tableau suivant

Tableau n°10 : Evolution de la production agricole régionale de 2013 à 2017

	PRODUCTION (t)			
	2013	2015	2016	2017
Riz (Paddy)	182 119	189 070	180 184	146 782
Maïs	19 510	25 270	18 365	13 310
Manioc	53 159	62 116	63 250	63 500

Source : Rapport annuel DRAE-MENABE

La culture de canne à sucre fait l'objet d'une exploitation industrielle. L'activité intègre une usine de transformation, dénommée SUCOMA qui fabrique du sucre blanc destiné au marché national.

7.2. Elevage

L'élevage est secteur en difficulté dans la Région Menabe et notamment dans la Commune Urbaine de Morondava. Les éleveurs sont découragés par l'insécurité et l'insuffisance des intrants pour ce secteur. L'élevage de bovin, caprin et caprin dominant le secteur et se pratiquent généralement dans les zones périphériques de la ville. Néanmoins, l'aviculture reste une activité secondaire et d'appoint de quelques familles. Les volailles sont surtout un moyen d'épargne pour les ménages. Le tableau suivant montre l'effectif des cheptelle dans chaque distric de la Région en 2017.

Tableau n°11 : Effectif des cheptelles dans la Région Menabe 2017

District	Bovin	Porcin	Caprin	Ovin	Volailles
Morondava	20 046	50 045	98 372	2 947	113 946
Mahabo	40 743	60 780	41 630	34 624	201 802
Belo/Tsiribihina	26 596	93 290	9 996	4 771	63 126
Miandrivazo	23 982	66 635	9 623	8 139	101 742
Manja	46 768	105 830	8 899	6 423	226 911
TOTAL	158 135	376 580	168 520	56 904	707 527

Source : DRAE-MENABE 2017

Pour le système de commercialisation et les infrastructures destinées à l'élevage, le tableau ci-après montre la disponibilité des marchés des abattoirs dans la région :

Tableau n°12 : Infrastructure économique lié à l'élevage

District	Marché contrôlé	Tuerie ou Abattoir
Morondava	2	1
Mahabo	3	1
Miandrivazo	2	1
Manja	1	1
Belo/Tsiribihina	3	1
TOTAL	11	5

Source : DRAE-MENABE 2017

7.3. Pêche

La pêche et ses activités associées sont une source majeure de revenu pour certains ménages dans la Commune Urbaine de Morondava. Parfois, cette filière constitue une mono-activité pour certaine zone des Fokontany, en l'occurrence la partie Nord d'Avaradrova et la majeure partie de Betania. Les habitants de ces zones pratiquent journalièrement la pêche maritime traditionnelle qui se réalise avec des pirogues. Par ailleurs, la industrielle est très développée puisque, actuellement, on distingue deux grandes industries de pêches à Morondava à savoir : SOPEMO et COPEFRITO spécialisées toutes deux dans la pêche de crabes.

Aussi, la pêche d'eau douce est une filière non négligeable dans les autres zones de Menabe dont Belo sur Tsiribihina. Le tableau suivant montre la production de la filière pêche dans la région Menabe en 2017.

Tableau n°13 : Production

Produits d'eau douce		Produits marins	
Espèces	Quantité (kg)	Espèces	Quantité (kg)
Poisson Sale/Sèche	197 250	Ailerons de Requin	417
Poisson Fumé	41 575	Calmar	335,54
Poisson Sous Glace	2 600	Chevaquine Sèche	86 630
Patsamena	517	Crabe	4 733 647
Varilava	3 000	Crevette Congelée	47 012
		Crevette Salée/Séchée	45 785
		Poisson Congelé	589 399,37
		Poisson Sale/Sèche	576 319
		Poisson Fume	21 625
		Poulpe	21 450,84
		Provende	66 9987
		Trévang Frais/Sale	9 943
		Varilava sèche	93 490
Total	224 942	Total	6 896 040,75

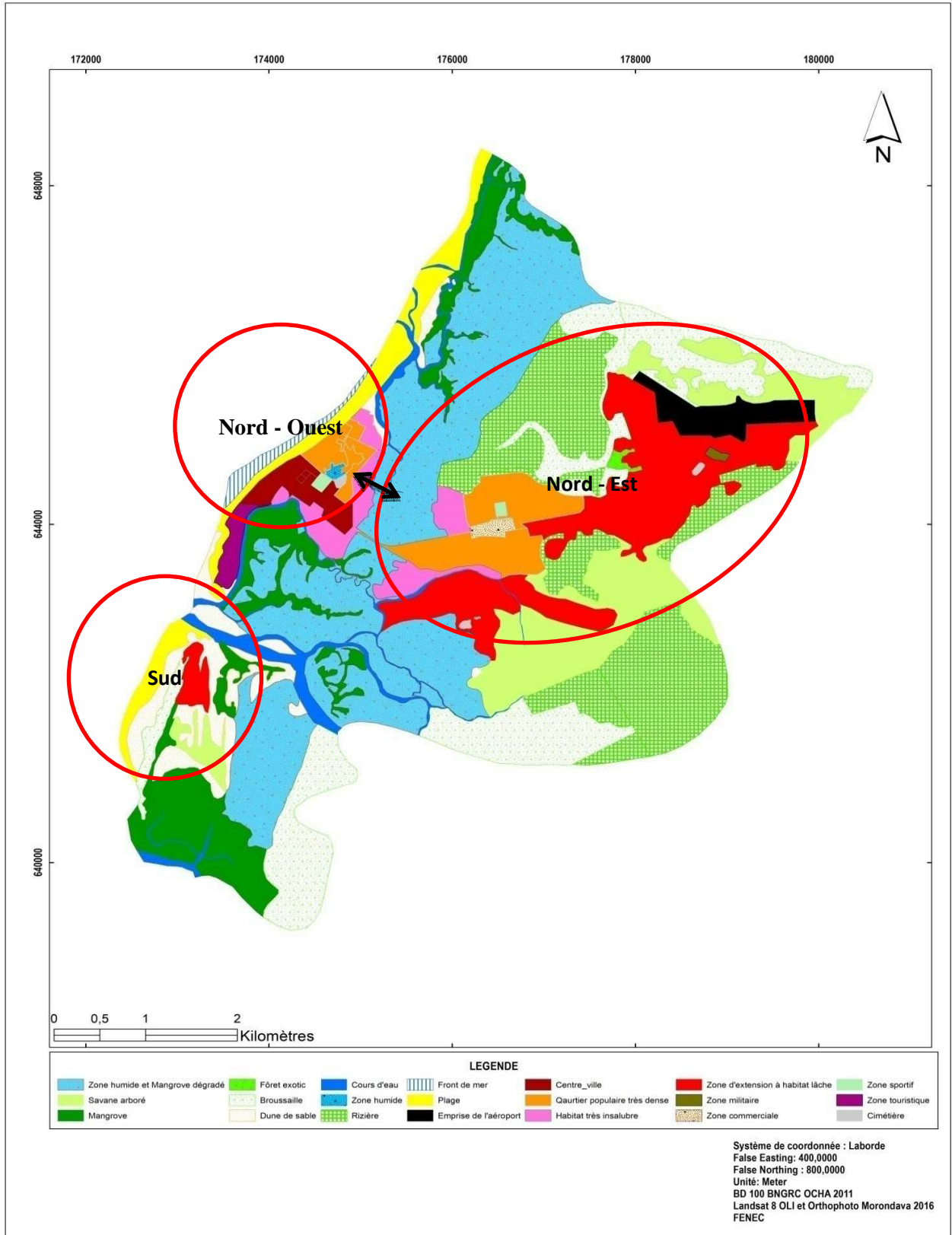
Source : DRP-MENABE 2017

PARTIE III : ANALYSE URBAINE DE LA VILLE

CHAPITRE VIII: ANALYSE TERRITORIALE ET EVOLUTION SPATIALE

8.1. Aspect territorial de la ville de Morondava

Carte n°8a : Occupation de sol et discontinuité territoriale



Discontinuité territoriale déterminée par les éléments physiques

Selon la carte d'occupation de sol ci-dessus, il est à constater qu'une discontinuité territoriale est observée dans la Commune Urbaine de Morondava. Les éléments de discontinuité sont les suivantes :

- Zone de mangrove et zone inondable qui coupent en deux (02) le tissu urbain ancien et récent autrement dit en Est et Ouest ;
- Fleuve de Morondava (relativement large), qui divise le territoire communal en deux (2), c'est-à-dire la partie Nord et la partie Sud.

Par conséquent, il y a le cloisonnement et la division de la Commune Urbaine en trois (03) sous-territoires dont :

- *Territoire Nord-Ouest* : c'est l'ancienne ville de Morondava, un sous-territoire à faible superficie, limité par les éléments physiques de la Commune (la mer, le fleuve et les zones humides ou mangroviennes)
- *Territoire Nord - Est* : c'est l'extension de la ville, un sous-territoire vaste et extensible, théâtre de l'urbanisation.
- *Territoire Sud* : c'est le fokontany de Betania, un sous-territoire à faible superficie et limité par les éléments physiques et naturels. Il est cloisonné de la ville de Morondava par le bras Sud du fleuve. Cette situation géographique constitue un enclavement de ce sous-territoire par rapport à l'extension de la ville.

Ainsi, l'extension de l'aménagement de l'agglomération de Morondava se fait dans la partie Est et Nord-Est de la zone d'étude.

8.2. Aspect urbain de la Ville de Morondava

8.2.1. Du point de vue du zonage et du maillage des voies

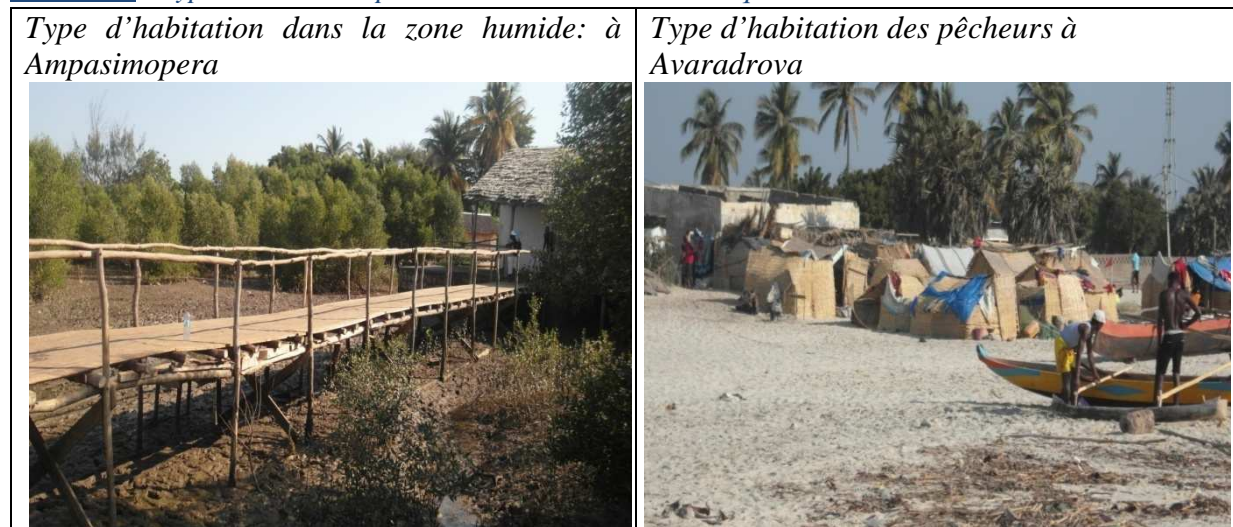
La ville de Morondava s'étend le long de la route nationale 35 et se gonfle de direction nord-sud. La ville a une apparence d'un sablier dont son diaphragme se trouve entre Andabatoara-Ankisirasira Sud et Andakabe. La ville est une mosaïque de 18 Fokontany ayant chacun leur caractéristique respectif.

La ville de Morondava peut être classée en cinq zones suivant leur caractéristique et leur fonction réciproque:

- Le centre-ville, généralement à fonction d'encadrement, de service et économique: regroupant la partie centrale du Fokontany de Morondava centre, d'Andakabe et une partie d'Andabatoara.

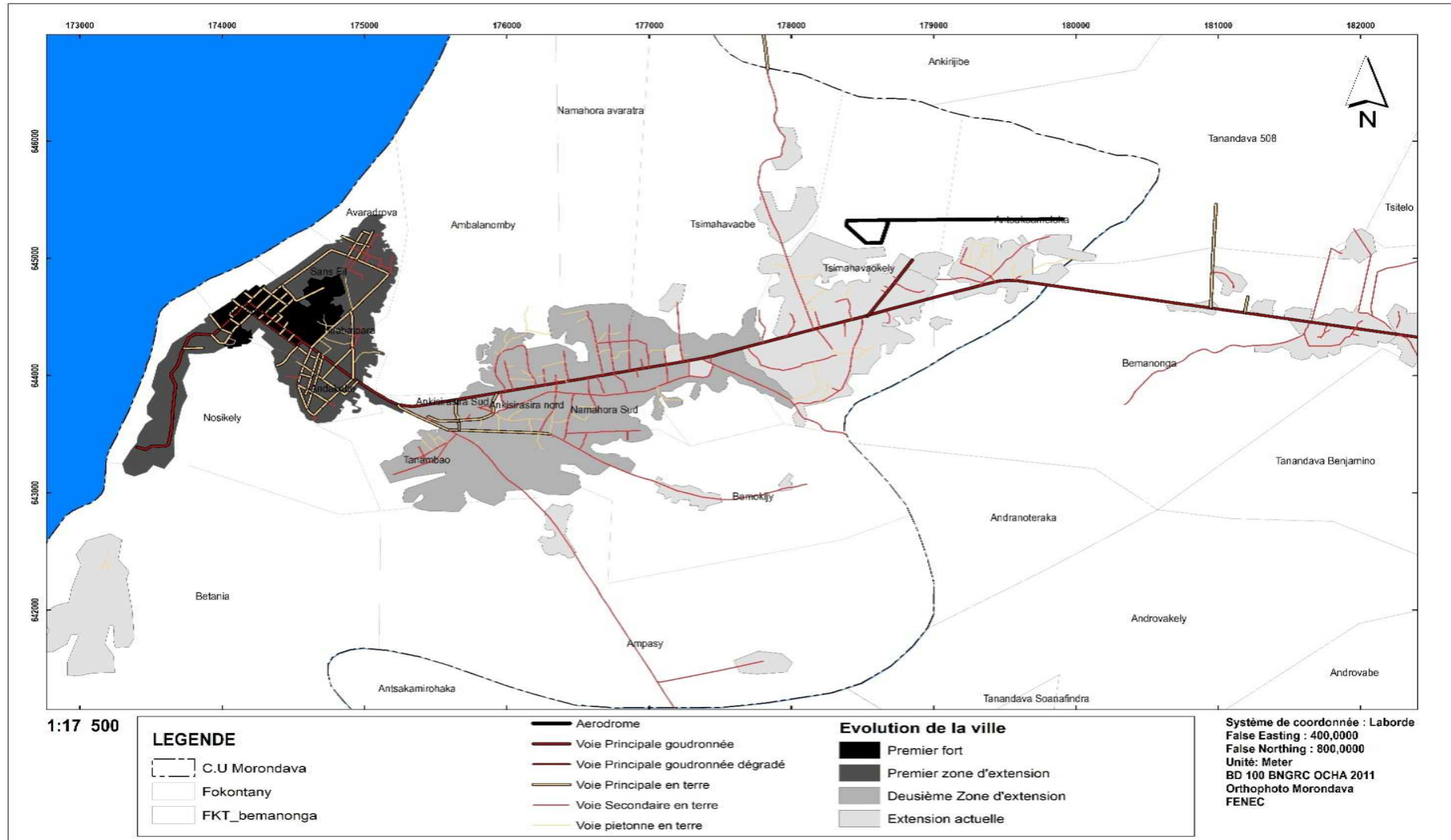
- Les zones d'habitations dense, insalubre et à risque: se trouvent dans le quartier de Sans fil, Avaradrova, Andabatoara, Ankisirasira sud et Tanambao; Betania
- Les zones d'extensions à habitat dense et insalubre, a fonction économique: concernent le Fokontany de Namahora nord, Namahora Sud, Ankisirasira Nord;
- Les zones touristiques: la totalité de la zone se trouve surtout dans le Fokontany d'Nosikely
- Les zones d'extension à habitat lâche : englobent le Fokontany de Tsimahavaokely, Tsimahavao be, Antsakoameloka, Bemokijy, Ampasy et une partie de la commune de Bemanonga.

Cliché n°1 : Type d'habitation précaire et sommaire dans les quartiers vulnérables



8.2.2. Du point de vue chronologique

Carte n°8b : Evolution la ville de Morondava



Chronologiquement, l'expansion de la ville de Morondava se situe à trois niveaux :

- l'ancienne ville dont le noyau est constitué par Morondava Centre ayant pris naissance avant la période de la royauté Sakalava, qui a pris son essor lors de la colonisation. Ce premier fort s'est étendu ensuite vers les quartiers riverains de Morondava centre, celui d'Avaradrova, Andakabe, Nosikely et Sans Fil.

- la ville récente située linéairement le long de la RN 35, dont le rayonnement part de Namahora. Elle a été créée parallèlement avec l'essor régional et national de Morondava, impulsée par la construction de la route reliant Antsirabe et Malaimbandy.

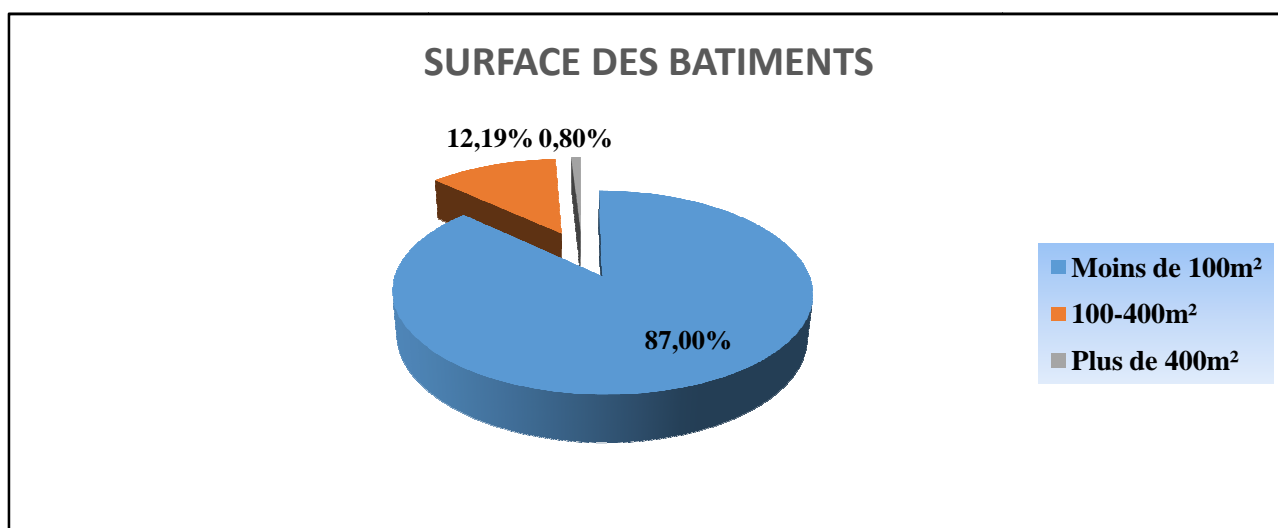
- Actuellement la tendance de l'extension de ville suit encore la route nationale RN5, vers les quartiers de Tsimahavao be, Tsimahavaokely, Antsakoameloka et une partie de la commune de Bemanonga (Fokontany de Bemanonga)

La ville récente est l'avenir prometteur de Morondava. Certaines parties de ces localités sont encore sous-peuplées géographiquement, la superficie des zones à risque (surtout à l'inondation et à l'érosion marine) est réduite grâce à son altitude élevée mise à part Bemokijy, Ankisirasira Nord et Ankisirasira Sud situés dans les zones vulnérables à l'inondation.

8.3. Habitat

Trois types d'habitat cohabitent dans l'agglomération de Morondava, suivant leur architecture et leur emprise au sol. La figure n° ci-jointe montre la répartition des bâtiments suivant leur surface

Graphique n°2 : Emprise au sol des bâtiments



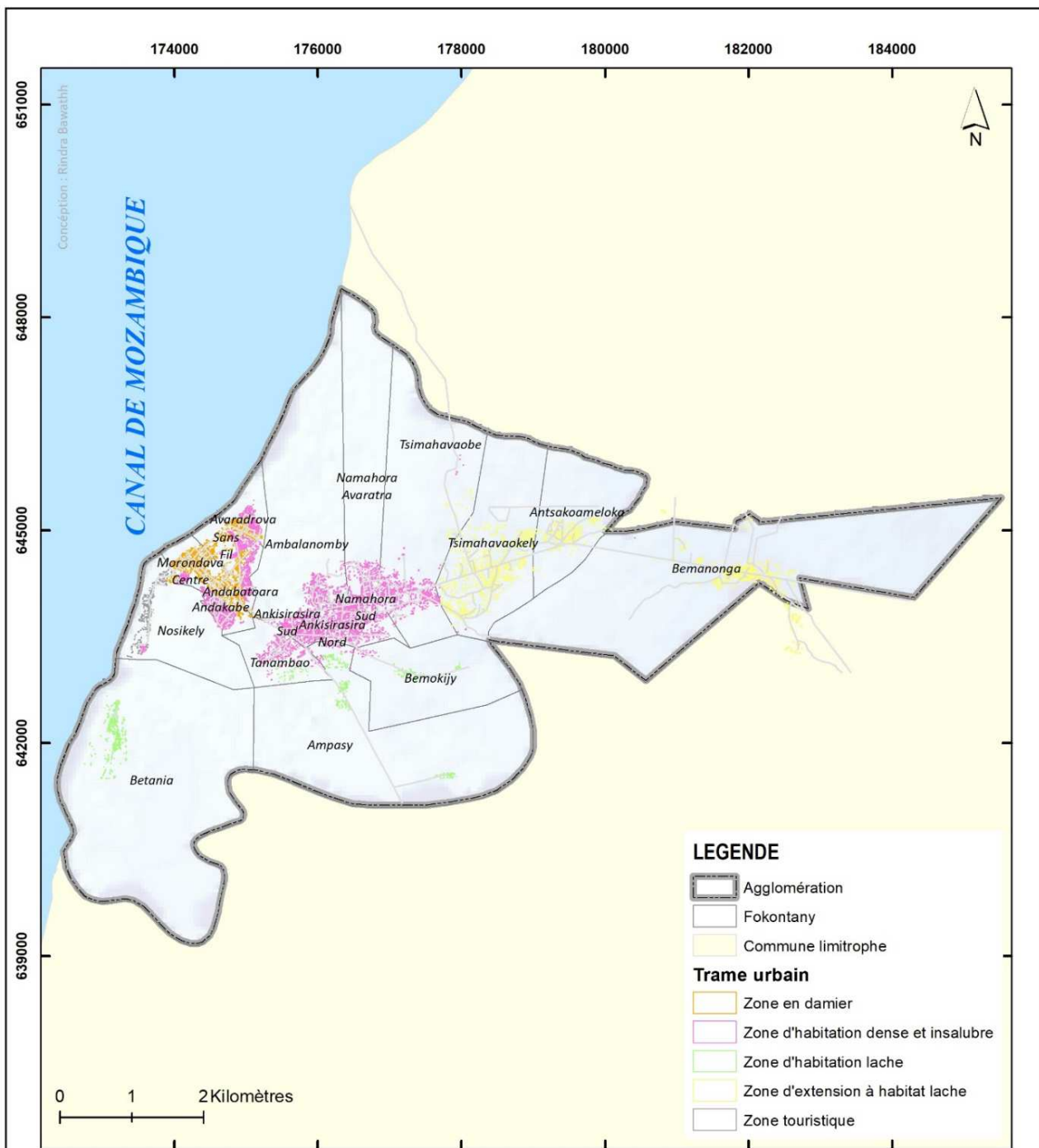
Les bâtiments en dur anciens : Du point de vue architectural ce sont des bâtiments de type européen du XVIII^{ème} siècle, bâtis sur une surface plus de 400m². Vue son architecture, des bâtiments à étages s'ouvrant sur une véranda avec une toiture en tuile souvent remplacée par des

tôles, ils ont été construits entre la période coloniale et la première république. La majorité de ce type de bâtiment se trouvent dans le quartier de Morondava centre et ils sont utilisés, généralement, comme locaux de bureau administratif ou de commerce. Ils sont de plus en plus rares dans la ville, à cause de sa vétusté, et se font remplacer par d'autres bâtiments modernes. Ces types de bâtiment ont souvent un accès direct avec les routes principales.

Les bâtiments en dur moderne : ils sont utilisés généralement comme locaux de commerce des grands magasins, de bureau administratif et privé, d'hôtel. Parfois, quelques poignées d'entre eux sont destinés comme habitations. Souvent, ce sont des bâtiments à étage avec une toiture en tôle, de type F4 et F5 et bâtis sur une surface plus de 300m². Longeant la route nationale RN5, ces types de bâtiments ornent les bords de route d'Ankisirasira nord et sud, de Namahora nord et sud, de Tsimahavaobe et de Tsimahavaokely. Du point de vue d'accessibilité et étant donné leur emplacement, ils n'ont pas en générale de problème d'accessibilité, ni de problème de respect d'alignement et de servitude de passage. Pourtant la prolifération de l'activité commerciale qui se développe le long de la route nationale, surtout dans le fokontany de Namahora crée un tissu commercial embryonnaire à tendance permanente, nuis au paysage linéaire de ces types de bâtiment.

Les bâtiments en bois surmontés par pilotis : englobent une grande partie des maisons dans la ville de Morondava. Une construction, quoi que rudimentaire, adaptée au risque d'inondation fréquent dans la ville. La surface moyenne de ces types de maisons est de 100m². On les localise un peu partout dans la ville, pourtant on remarque une forte concentration dans les fokontany d'Avaradrova, Sans Fil, Andabatoara, Ambalanomby, Tanambao et à l'intérieur des deux fokontany d'Ankisirasira. Généralement inaccessibles et s'agence de façon presque mitoyenne, les problèmes de servitude de passage et d'alignement sont très courants dans ces quartiers et aggravent les risques en cas d'incendie et d'inondation. Il est à rappeler que ces fokontany ont tous une forte exposition aux risques d'inondation.

Carte n°8c : Trame urbain de l'agglomération de Morondava



DIAGNOSTIC TERRITORIAL	
EXISTANT	1/70 000
CARTE N°8	TRAME URBAIN
Système de coordonnées: Laborde False Easting: 400 000 False Northing: 800 000 Unité : Meter BD 100 BNGRC OCHA 2011 TERRAIN SEPTEMBRE 2018	

**ELABORATION PLAN D'URBANISME DIRECTEUR
DE LA COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA**



MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DES SERVICES FONCIERS



COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA

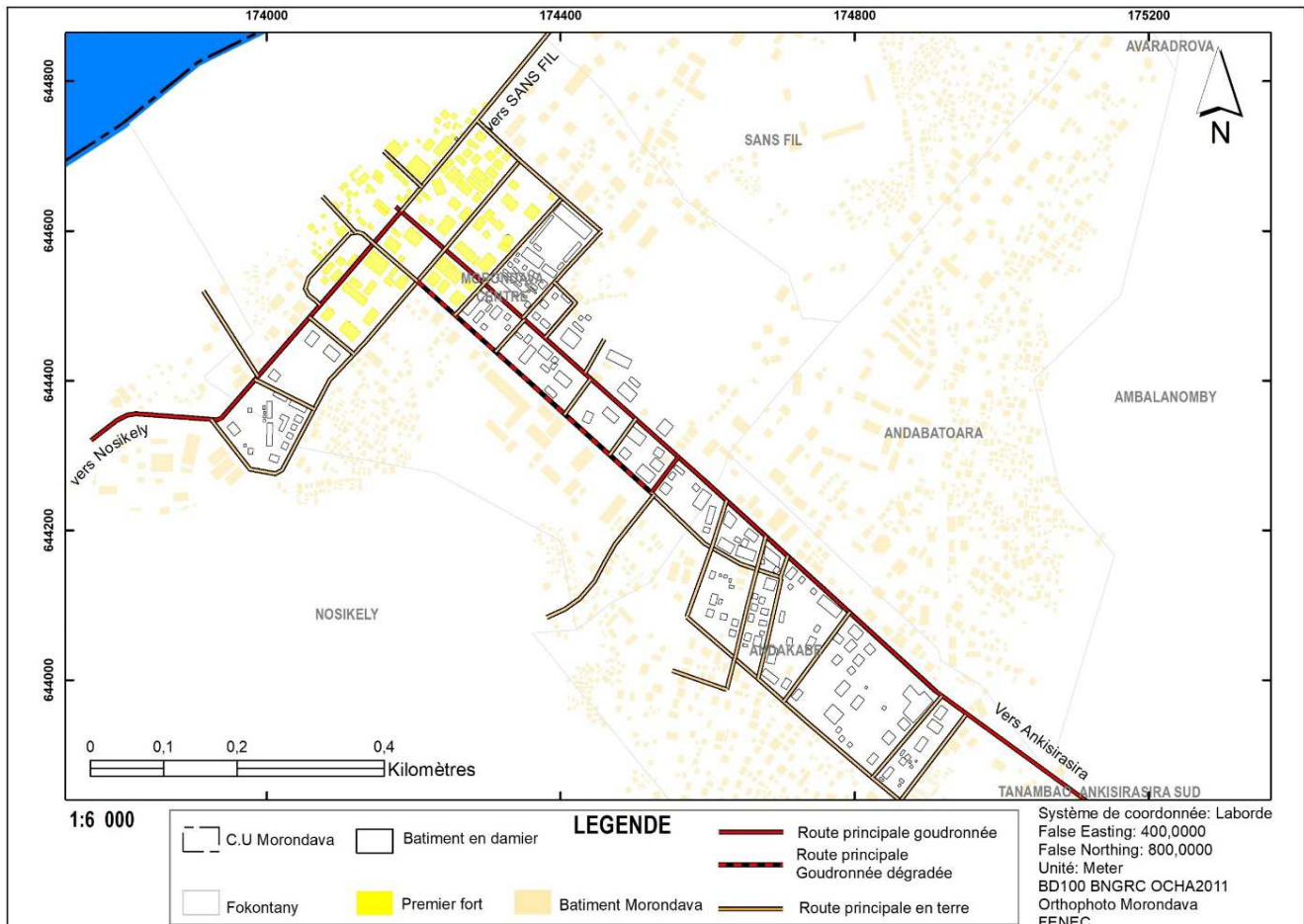


8.4. Structure actuelle de la ville

8.4.1. Le Noyau Urbain

Morondava centre est le premier fort de la ville de la Commune Urbaine de Morondava. Son développement a débuté pendant la période coloniale, l'architecture des bâtiments qui se trouve dans ce quartier témoigne encore les traces européen dans la ville.

Carte n°9a : Type de quartier en damier à Morondava Centre et Andakabe



La plus part des bureaux administratifs, de services et financier sont concentrés dans ce noyau urbain. Ce centre s'étend ensuite dans le quartier d'Andakabe, de Sans fil et d'Avaradrova. Ce sont les 4 quartiers qui constituent le centre-ville de la commune. Pourtant, on constate une forte dualité dans le paysage urbain du centre-ville: il y a d'une part les quartiers en damier d'Andakabe et de Morondava centre et d'autre part les quartiers anarchique à forte densité et insalubre d'Avaradrova et de Sans fil. Ce paysage anarchique dans le centre s'explique par l'insuffisance de principales voies structurant, et surtout le non-respect de l'alignement des zones de constructions par rapport aux voies de communication. De ce fait, les quartiers d'Avaradrova, Sans fil et Ampasimompera (quartier appartenant à Morondava centre), souffre actuellement d'un problème de servitude de passage, parce que la plus part des routes, jadis principale, qui mène dans ces quartiers sont devenu très étroit et inaccessible et devenu des voie piétonne. La concentration des services

publics, administratifs, commerciaux, et financiers dans le centre-ville amplifie sa force d'attraction au niveau de la commune. On remarque aussi le quasi absence des terrains vides constructibles dans cette zone.

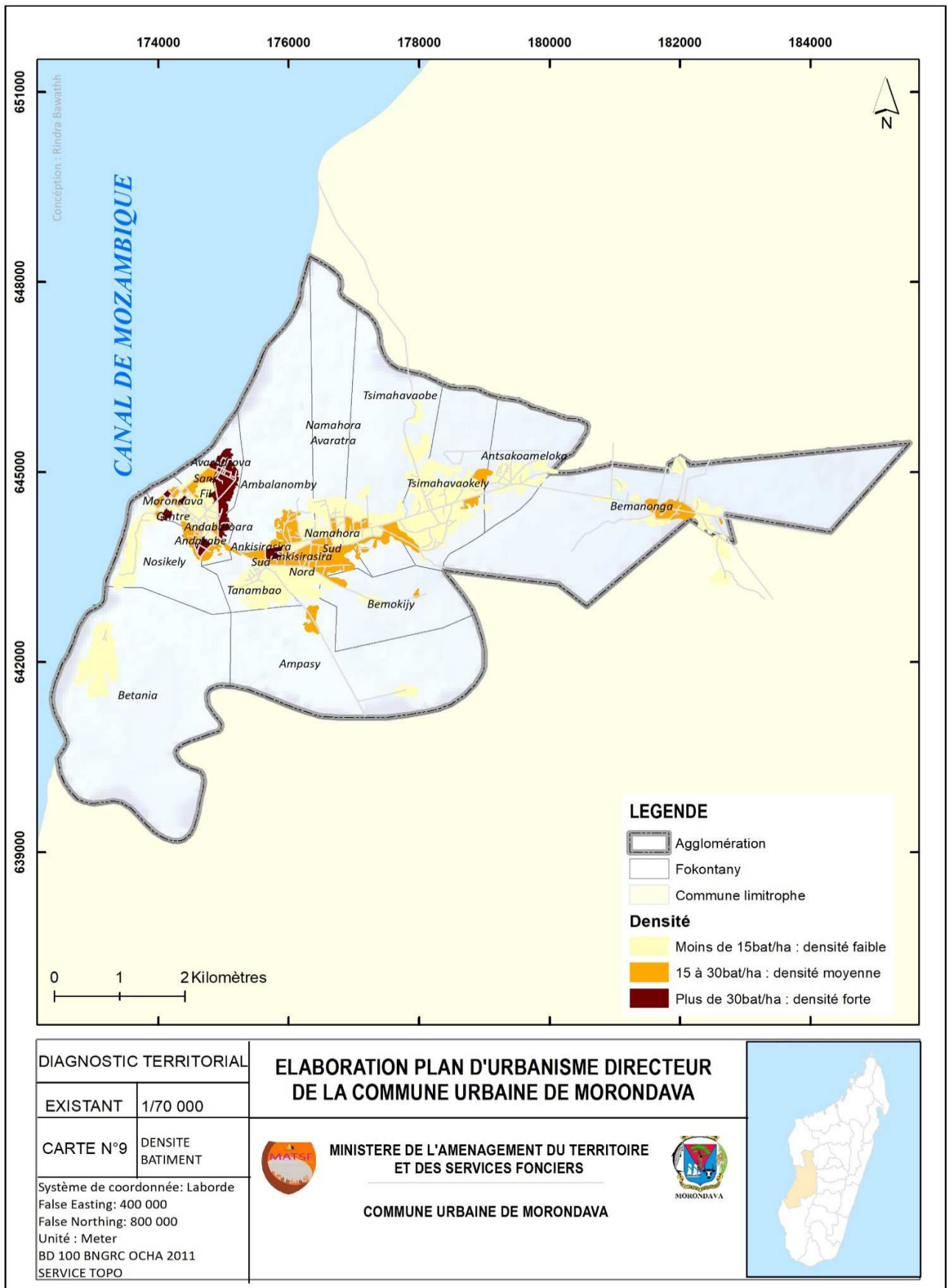
Il convient aussi de noter que la plage d'Avaradrova et de Sans Fil est la plus polluée de la ville, dû à la pratique de la défécation à l'air libre et à la squattérisations des pêcheurs dans ces zones. La densité moyenne de bâtis dans ces zones est de 67bat/ha dans le quartier d'Avaradrova et de Sans Fil, contre 5 à 10bat/ha dans le quartier de Morondava centre et d'Andakabe.

8.4.2. Les Périphéries

La périphérie urbaine de Morondava est subdivisée en deux zones :

✓ Périphérie directe à caractère urbain : concerne les zones d'extensions anciennes, à savoirs : Nosikely, Ankisirasira sud et Ankisirasira Nord ; Namahora nord et Namahora sud ; Andabatoara ; et Tanambao. Nosikely est la zone par excellence du tourisme dans la Commune Urbaine de Morondava. C'est dans ce quartier que la plage ne subit pas la pression humaine et la pollution. Le quartier de Nosikely se développe de façon linéaire le long de la route principale qui relie le Fokontany avec la RN35. Les autres zones sont caractérisées par un tissu spontané, les principales voies ne sont pas suffisantes pour structurer les quartiers. Ces quartiers font partie aussi des zones les plus vulnérables de la ville, la consommation de l'espace est très dense, alors que les réseaux d'assainissements et les infrastructures d'assainissement de base sont insuffisants. La densité moyenne de bâtis dans la partie d'Ankisirasira Sud et Nord est supérieure à 30bat/ha. A Namahora, malgré l'importance commerciale que ce quartier exerce, elle est comprise entre 15 à 30 bat/ha. Tandis que dans le quartier d'Anosikely, en raison de sa fonction touristique, la densité est relativement faible par rapport à celle des quartiers d'extension comme Ankisirasira et Namahora, elle est comprise entre 5 à 15bat/ha

Carte n°9b : Densité des bâtiments



✓ Périphérie lointaine à caractère rural : dont Bemokijy, Ampasy, Tsimahavaokely, Betania, Antsakoameloka et Tsimahavao be, le Fokontany de Bemanonga et Tanandava Benjamino dans la commune de Bemanonga.

Actuellement, la tendance de l'extension de la ville va vers l'Est en suivant la RN35, c'est-à-dire dans le quartier de Tsimahavaokely, de Tsimahavao be, d'Antsakoameloka et la commune de Bemanonga. Ils sont caractérisés par une zone d'habitation lâche, et la majorité des bâtiments s'agglomèrent le long de la route. Comme tous les autres quartiers de la ville, le quasi absence des voies structurantes fait défaut au développement de la ville.

L'enclavement du quartier de Betania et l'éloignement du quartier de Bemokijy et d'Ampasy par rapport aux principaux axes routiers les marginalisent au processus d'urbanisation apporté par la RN35 et le centre-ville. Les zones d'habitation sont de plus en plus lâches dans ces zones, et l'agriculture gagne du terrain. La densité moyenne de bâtis dans ces zones est de 10bat/ha

CHAPITRE IX : SECURISATION FONCIERE DANS LA ZONE D'ETUDE

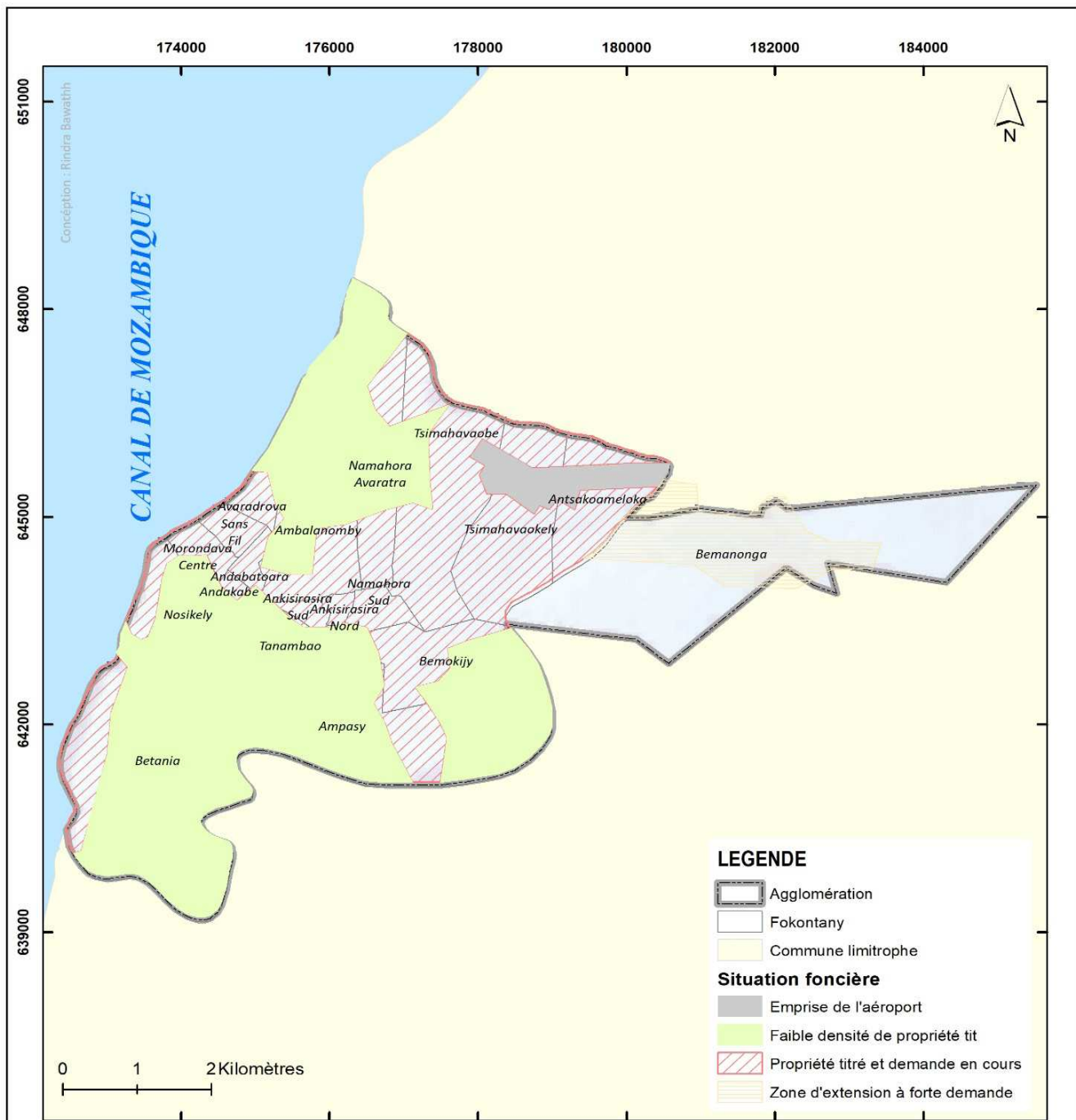
9.1. Situation foncière globale

La situation foncière de la ville de Morondava fait face à un enjeu patrimonial dû à l'érosion marine qui envahit une partie de la superficie de certains terrains privés. Les occupants des terrains domaniaux consolident leur propriété en activant une démarche auprès du Service des Domaines de la Ville afin de se procurer un titre de propriété. Actuellement, la ville de Morondava ne dispose pas encore un Plan Local d'Occupation Foncière (PLOF), pourtant un zonage de situation juridique permettant d'avoir un aperçu globale sur le statut de terrain a été fourni par le service de la topographie de Morondava. Cette situation de statut foncier est illustrée par la carte n°10.

Suivant ce zonage, les propriétés titrées sont très denses dans les zones urbanisées et urbanisables de la commune. Ils sont moins nombreux dans les zones sensible et à protéger, c'est-à-dire dans les zones humides et magroviennes. Ce qui implique que la disponibilité foncière des autorités locales est un peu restreinte pour constituer des réserves foncières dans le développement futur de la ville.

Concernant les domaines particuliers, les demandes de titre de propriété dépendent de la disponibilité et des moyens financiers des propriétaires afin de faire valoir leur droit de propriété en titre inscrit dans les registres foncières. Il s'agit dans ce cas de procéder à une régularisation foncière.

Carte n°10 : Situation foncière globale dans l'Agglomération de Morondava



DIAGNOSTIC TERRITORIAL	
EXISTANT	1/70 000
CARTE N°10	SITUATION FONCIERE
Système de coordonnées: Laborde False Easting: 400 000 False Northing: 800 000 Unité : Meter BD 100 BNGRC OCHA 2011 SERVICE TOPO	

ELABORATION PLAN D'URBANISME DIRECTEUR DE LA COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA



MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS



COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA



9.2. Régularisation foncière des terrains domaniaux

Les propriétaires de terrains privés possèdent déjà des titres fonciers approuvés par un certificat de situation juridique. En cas de vente ou de cession de terrain, ces derniers effectuent seulement une mutation ou une affectation de leur terrain privé. Quant aux terrains dont les titres sont inscrits à l'Etat malagasy, il appartient aux occupants d'en adresser une demande d'acquisition après une période de dix ans de mise en valeur de ce terrain au moins. Ci- après la situation des titres fonciers depuis les six dernières années :

Tableau n°14 : Evolution des titres fonciers

Année	Demandes reçues	Titres délivrés
2013	120	128
2014	81	110
2015	35	67
2016	145	122
2017	135	139
2018	77	94

Source : Service des Domaines Morondava, Septembre 2018

Il est à remarquer selon les chiffres indiqués la présence de plusieurs paramètres pouvant expliquer le nombre accru des titres délivrés par rapport aux demandes reçues. En effet, la délivrance de titres de propriété dépend de la démarche avancée par les demandeurs. Relatif à leur moyen et à leur assiduité concernant le suivi des dossiers, les futurs propriétaires peuvent obtenir officiellement un titre de propriété dans les six mois à un an après avoir effectué toutes les étapes requises à cet effet.

Par ailleurs, il existe des dossiers connexes relatifs à ces demandes de titre de propriété. Il s'agit en grande partie de l'avancée des limites de la surface du terrain causée par l'érosion marine. Cela signifie qu'une partie des bornages fixés se retrouvent dans la mer. D'un autre côté, la majeure partie des dossiers connexes qui sont en instance sont dus à des erreurs de repérage. Le nombre de dossiers connexes enregistrés depuis 2013 jusqu'à ce jour se chiffre à 12.

9.3. Litiges fonciers

Outre les dossiers connexes, des cas de litiges dominent la situation foncière de la Commune Urbaine de Morondava. Les cas les plus courants relatifs aux contentieux du domaine foncier portent sur les domaines suivants :

- Le stellionat selon lequel un terrain déjà vendu est remis en vente par l'ancien propriétaire. Parfois, un même terrain est grevé d'une vente multiple et le délit n'est observé qu'une fois un des acheteurs se présente au service des domaines en vue d'effectuer une mutation en son nom.

- Les propriétés reçues par héritage : le litige repose essentiellement sur les héritiers qui n'ont pas procédé au partage alors que le terrain faisant partie de l'héritage a été mis en vente.

- Empiètement sur une propriété d'autrui : ce cas se présente fréquemment en raison de l'érosion marine qui entraîne une portion du terrain d'un individu dans la mer poussant ce dernier à empiéter le territoire de son voisinage.

- Les propriétés appartenant dans le temps aux colons : les détenteurs actuels n'ayant pas entamé une demande de titre de propriété en leur propre nom par prescription acquisitive, d'autres preneurs s'emparent du terrain en engageant une procédure légale de la même demande

9.3.1. Octroi de permis de construire

Un aspect foncier concernant les propriétés réside dans la délivrance des permis de construire. Cette autorisation administrative est cruciale afin d'éviter certains types de litiges observés au niveau du domaine foncier. A cet effet, le tableau suivant montre les constructions autorisées au cours des trois dernières années

Tableau n°15 : Nombre de permis de construire de 2016 à 2018

Année	Demande accordée	Permis de construire refusé	Demande en cours
2016	21	2	3
2017	59	53	0
2018	1	32	1
Total	121	87	4

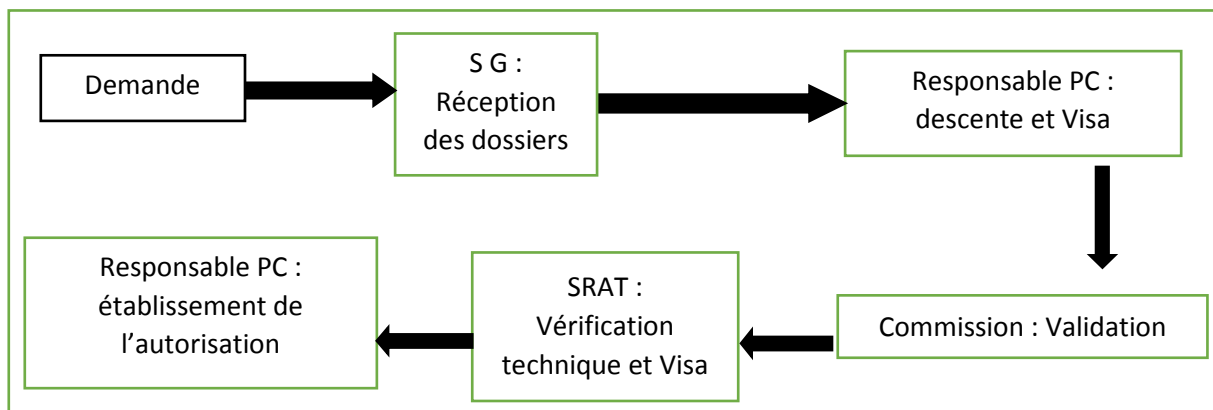
Source : Commune Urbaine de Morondava, Septembre 2018

Selon les chiffres identifiés ci-dessus, 121 propriétaires terriens ont obtenu une autorisation de construire au niveau de la Mairie de Morondava depuis 2016. Les autorisations refusées sont dues en partie à des dossiers incomplets ou à des terrains en litige.

9.3.2. Procédure d'octroi de permis de construire

Avant 2014, les commissions de permis de construire sont constituées par les techniciens au niveau de la Commune et des Travaux Publics. Puis, entre les années 2014 et 2018, le traitement de ces permis est resté au seul niveau de la Mairie de Morondava. Et depuis cette année 2018, un nouveau service a été inclus dans la commission, le Service Régional de l'Aménagement du Territoire (**SRAT**). La procédure d'autorisation de construire passe par les étapes suivantes avant la délivrance de l'arrêté municipal :

Figure n°3: Etapes du permis de construire dans la Commune de Morondava en 2018



Source : Commune Urbaine de Morondava, Septembre 2018

Depuis 2018, les dossiers d'autorisation de construire approuvés auprès de la commission de permis passent au niveau du Service Régional de l'Aménagement du Territoire pour y être validés. Les documents nécessaires comprennent une demande, un certificat de situation juridique, un plan topographique, un plan de la construction envisagée et un plan de l'assainissement des eaux usées. Selon le responsable de la réception des dossiers, une demande munie d'un acte de vente ne peut obtenir qu'une autorisation provisoire de construction et non un arrêté de permis de construire.

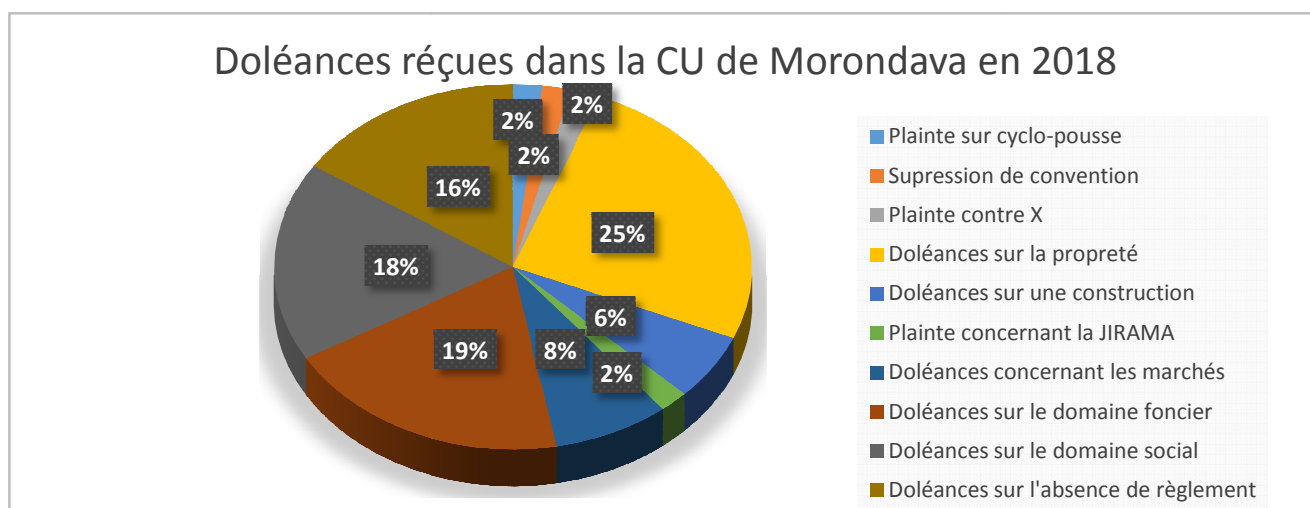
Le délai d'obtention d'un permis de construire est de 15 jours avec les descentes et les commissions incluses. Les commissions du permis de construction sont composées du Secrétaire Général, du Responsable de l'Urbanisme et de l'Aménagement, du 1^{er} Adjoint au Maire chargé de l'Aménagement et du Développement durable et du Maire.

9.3.3. Litiges sur le permis de construire

Un point essentiel sur le système foncier dans la Commune Urbaine de Morondava porte sur les autorités compétentes ayant le pouvoir d'octroyer le permis de construire. Selon les différentes informations recueillies auprès de certains responsables, un arrêté est paru en 2015 venant de la préfecture autorisant les Fokontany à délivrer des permis de construire. Cependant, la loi n°2015-052 du 16 Décembre 2015 relative à l'Urbanisme et à l'Habitat en son article 14 précise que le Maire est habilité à délivrer le permis de construire dans son territoire. De ce fait, les constructions illicites ne sont plus maîtrisées dans la ville de Morondava.

Les causes de refus de permis de construire reposent essentiellement sur l'irrégularité des dossiers. Ensuite, il existe les divers empiètements dans les terrains du voisinage. Enfin, les litiges concernent pour la plupart des cas, des terrains issus d'un héritage dont le partage n'a pas été effectué. Le diagramme ci-après indique les doléances reçues auprès des administrés.

Graphe n°3 : Doléances reçues dans la CU de Morondava en 2018



Source : Commune Urbaine de Morondava, Septembre 2018

Concernant les constructions, il est indiqué que 6% des habitants adressent des réclamations auprès de la Mairie en raison des empiètements de leur surface de terrain. De même, 19% des plaintes concernent les litiges fonciers se rapportant sur plusieurs cas divers. Les problèmes résident également sur l'absence de lois et de règlements et qui engendre des conséquences sur la prospérité des habitants de la ville. Il est alors enregistré dans ce schéma 16% de plainte pour défaut de règlements.

La partie Ouest de la ville est délimitée par la plage. Ce pas géométrique s'étend sur une longueur d'environ 9Km de longueur. La plage est à la fois la zone de débarquement des pirogues pour les pêcheurs et la zone de détente pour la population locale et les visiteurs de Morondava.

CHAPITRE X : LA DEMOGRAPHIE ET L'ECONOMIE URBAINE

10.1. La Démographie de la zone d'étude

10.1.1. Origine du peuplement

A l'origine, la population de la Commune Urbaine de Morondava était composée seulement de Sakalava, dont les activités principales étaient axées sur l'élevage bovin, ovin et caprin. Mais suite à une explosion démographique due au mouvement migratoire, des migrants provenant des Hautes Terres, motivés par le potentiel économique, sont venus s'installer dans la commune. Chronologiquement, le mouvement migratoire dans la CUM a connu 2 vagues principales :

- La première vague était entre 1920-1930. Elle correspondait à l'arrivée des migrants des Haute Terres, motivés par l'agriculture. Celle-ci s'est totalement intégrée à la société autochtone.

- La deuxième vague était entre 1970-1980. Cette période s'est caractérisée par une importation de main d'œuvre en provenance du Sud de Madagascar par les deux grandes sociétés SODEMO et SIRANALA. Suite à ces mouvements migratoires, des Associations d'ethnies ou de provenance se sont créées pour défendre leurs intérêts respectifs. L'Association des Vakinankaratra est la plus connue pour son organisation interne. Les Indo-Pakistanaï ou Karana et chinois sont ensuite arrivés pour des activités commerciales.

Etant donné que la Commune Urbaine de Morondava constitue un pôle économique régional, centre et nœud urbain, la principale raison actuelle de l'immigration est l'activité commerciale.

Selon l'estimation des habitants, les immigrants provenant des Hautes Terres et De la zone sud formeraient 50% du total de la population et le reste est constitué par les autochtones.

Concernant la localisation des habitants dans la ville de Morondava, on constate une organisation des zones d'habitation en fonction de l'activité exercée ou suivant l'appartenance ethnique ou de provenance :

- L'Avenue de l'Indépendance est principalement occupée par la communauté Indo-Pakistanaïse.

- Les zones Est et Sud de la CUM, à savoir Tsimahavaobe, Tsimahavaokely, Antsakoameloka, Bemokijy, Ampasy, sont occupées par la population autochtone en majorité.

- Les quartiers de Betania, Nosikely, Morondava Centre, Avaradrova sont des Quartiers des Pêcheurs. Quant aux quartiers d'Antsakoameloka, Tsimahavaokely, Tsimahavaobe, Namahora Nord et Sud, ils sont occupés, en général, par des agriculteurs.

Le quartier d'Ambalanomby est principalement occupé par des bouchers venant de la région du Vakinankaratra.

10.1.2. Migration

Comme toutes les zones urbaines à Madagascar, les motivations des migrants pour la ville de Morondava sont, en général, d'ordre économique et social. Ils sont venus dans la ville pour y travailler.

La partie Est de la commune commence à être une zone d'accueil des migrants spontanés à partir de 1987 à cause de son développement commercial qui est amplifié par l'achèvement de la route reliant Antsirabe et Malaimbandy et l'essor de la pêche industrielle et artisanale. La majorité de ces migrants proviennent de la zone de haute terre et la zone Sud Est de Madagascar. L'effectif des migrants dans cette partie Est de la ville est de 11 047 habitants en 2004. Dans cette période, l'ancienne ville (partie Ouest) de Morondava n'a que 6 840 migrants.

Parfois, la migration dans la ville est temporaire (inférieur à 6 mois) et le déplacement suit le calendrier des activités dans la région en l'occurrence le calendrier cultural, collecte de produit et pêche.

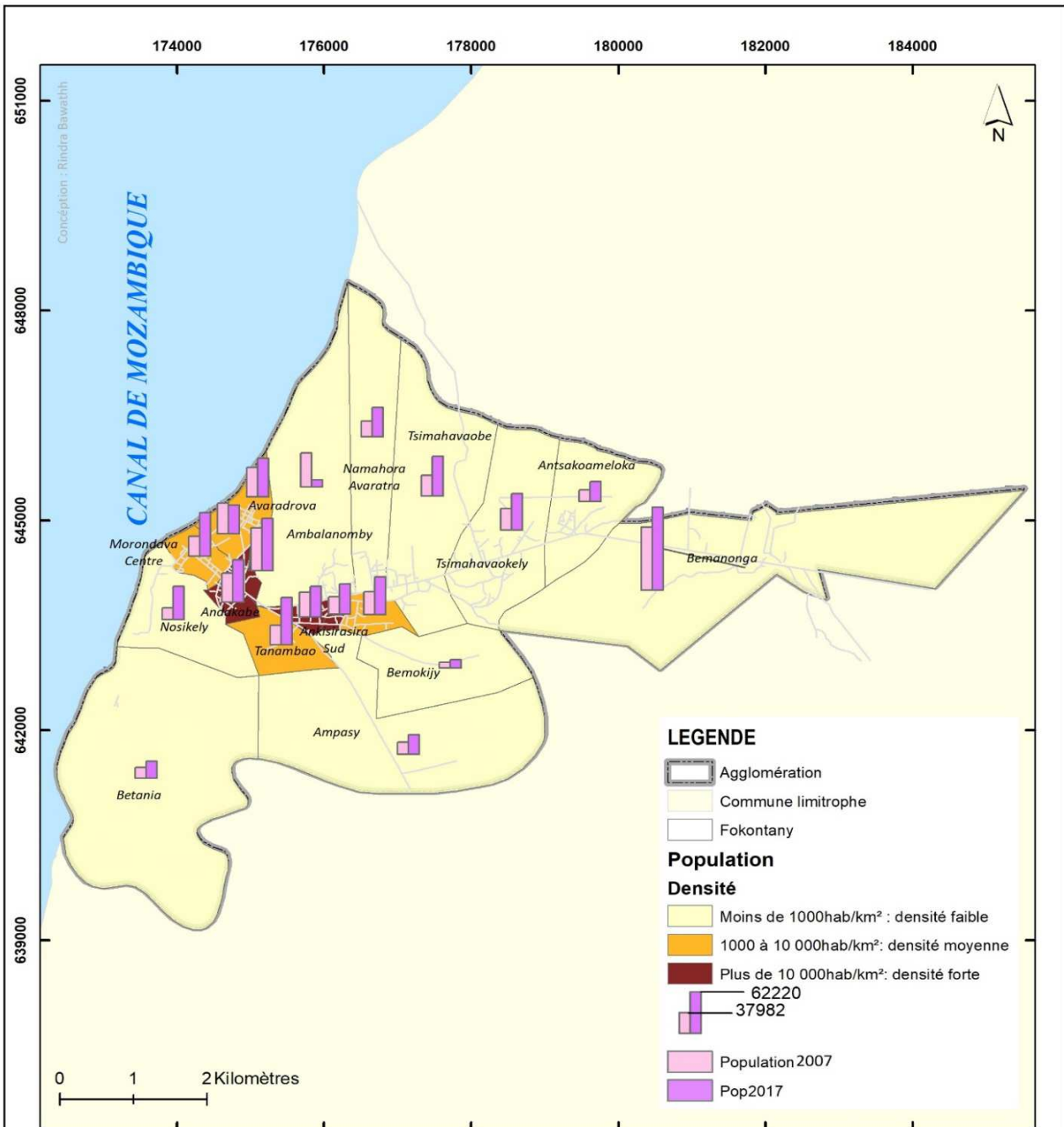
D'autre côté, l'émigration dans cette zone est fréquemment temporaire. Elle est caractérisée, généralement par des déplacements coutumiers des migrants provenant des hautes terres, du Sud et Sud-Est de Madagascar. Néanmoins, cette migration temporaire touche aussi les migrants venants des autres villes, à savoir: Belo sur Tsiribihina, Manja, Mandabe, Belo sur Mer, Mahabo, Tuléar, Morombe, Maintirano, Mahajanga et Nosy be.

Selon le PSU de la ville en 2005, le mouvement temporaire de la population ne concerne que 15 % à 25% de la population totale de cette époque.

En réalité, il est difficile pour les services techniques locaux de déterminer les statistiques de la migration dans cette ville, mais des efforts seront attendus pour gérer efficacement les carnets de passeport et les déclarations au sein des Fokontany.

10.1.3. Répartition de la population

Carte n°11 : Répartition de la population



DIAGNOSTIC TERRITORIAL	
EXISTANT	1/70 000
CARTE N°12	REPARTITION DE LA POPULATION
Système de coordonnées: Laborde False Easting: 400 000 False Northing: 800 000 Unité : Meter BD 100 BNGRC OCHA 2011 CU MORONDAVA	

ELABORATION PLAN D'URBANISME DIRECTEUR DE LA COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA



MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS



COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA



Statistiquement, comme partout à Madagascar, les résultats du dernier recensement général de la population et de l'Habitat (RGPH) effectué en 2017 – 2018 ne sont pas encore disponibles au niveau du service statistique régional. Ainsi, le présent rapport est contraint d'utiliser les documents (aussi les données) officiels, plus récents, disponibles aux autorités locales pour les informations démographiques de la zone d'étude. En effet, pour l'effectif de la population dans la commune urbaine de Morondava, les autorités ont pour référence les données figurées dans le PCDEAH de la commune en 2017. Les informations démographiques dans ledit document sont issues de la déclaration de chaque chef Fokontany de la commune durant l'élaboration de ce rapport sectoriel. Ainsi, la répartition et la densité de la population dans la Commune Urbaine de Morondava se présente dans le tableau suivant:

Tableau n°16 : Répartition de la population par Fokontany

Fokontany	Nombre Population	Densité (hab. /km ²)
Andabatoara	5 500	20 483
Ambalanomby	750	199
Ampasy	2 085	382
Andakabe	4 500	16 418
AnkisirasiraNord	3 200	21 364
AnkisirasiraSud	2 600	13 340
Antsakoameloka	1 200	654
Avaradrova	4 100	10 654
Bemokijy	865	408
Betania	1 800	231
Morondava	4 600	10 067
NamahoraNord	3 110	1 288
NamahoraSud	4 000	9 494
Nosikely	3 500	1 962
SansFil	3 000	8 278
Tanambao	5 000	6 502
TsimahavaobeMorima	4 200	1 120
TsimahavaokelyAngara	3 900	1 398
Bemanonga	7283	
Total	57 910	

Source: PCDEAHCUMorondava2017

Selon ce tableau, la concentration de la population est plus dense dans certaine zone des quartiers récents dont Ankisirasira et Namahora. Par ailleurs, la densité élevée dans les quartiers anciens (Morondava centre, Andakabe, Andabatoara,...) est l'illustration de la saturation urbaine dans l'ancienne ville de Morondava. Parfois, cette saturation est caractérisée par des constructions illicites ou autre forme de désorganisation urbaine.

Néanmoins, les autres quartiers de la commune ont de densité moins élevée et ont des zones constructibles et habitables tel que Bemokijy et Antsakoameloka. A noter que la compilation de cette caractéristique démographique avec les autres paramètres d'urbanisation détermine les zones d'extension d'habitation objets d'analyse dans la phase prospective et perspective de la présente étude

Pour la ville de Bemanonga, selon les données utilisées par la direction régionale de la Santé à Morondava, les habitants du Fokontany de Bemanonga sont estimés à 7 283 en 2017.

10.1.4. Evolution de la Population

Pour pouvoir bien illustrer l'évolution démographique d'une zone d'étude, il est nécessaire d'avoir des données de différente période d'observation. Empiriquement, le dernier recensement effectué dans la région est celui du RGPH 1993. Mais, après ce recensement, l'INSTAT a effectuée, d'année en année, des estimations démographiques dans tout Madagascar à partir des déclarations des Chef de Fokontany.

Ainsi, pour avoir une analyse rétrospective sur la démographie de la zone d'étude, une compilation de toutes ces sources de données a été effectuée dans le présent rapport. Le tableau ci-après.

Tableau n°17 : Mouvement naturel de la population

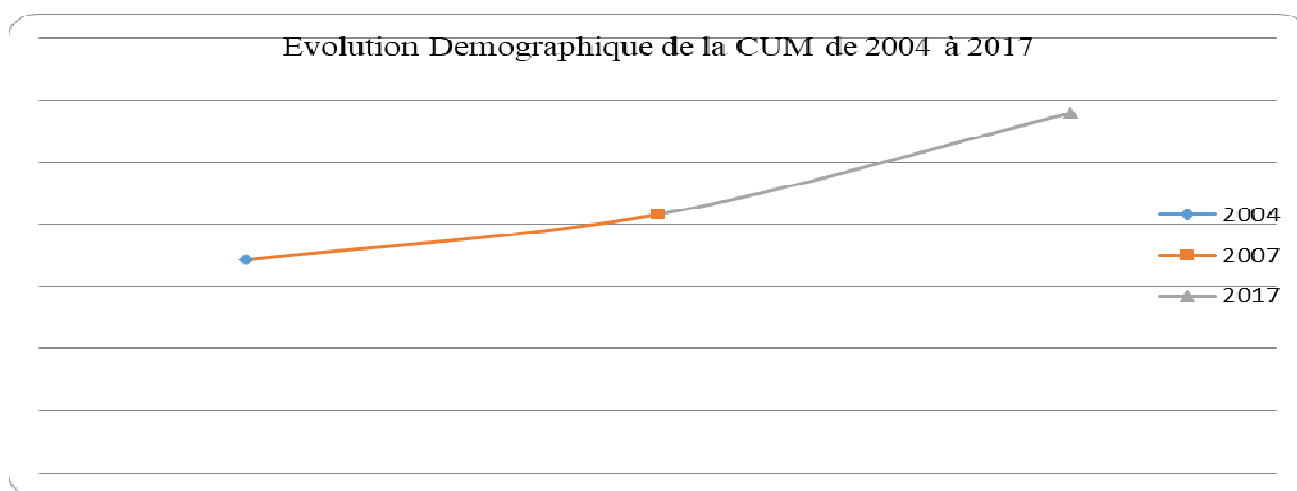
Fokontany	Estimation du nombre d'habitant		Taux de variation de la population de 2007 à 2017 (%)	Taux d'accroissement Moyen Annuel (%)
	2007	2017		
Andabatoara	4 491	5 500	22,47	2,05
Ambalanomby	3 600	750	-	-
Ampasy	1 282	2 085	62,64	4,98
Andakabe	3 085	4 500	45,87	3,85
Ankisirasira Nord	1 866	3 200	71,49	5,54
Ankisirasira Sud	3 234	2 600	-	-
Antsakoameloka	2 083	1 200	-	-
Avaradrova	3 115	4 100	31,62	2,79
Bemokijy	600	865	44,17	3,73
Betania	1 123	1 800	60,28	4,83
Morondava Centre	2 104	4 600	118,63	8,14
Namahora Nord	1 636	3 110	90,10	6,63
Namahora Sud	2 444	4 000	63,67	5,05
Nosikely	1 236	3 500	183,17	10,97
Sans Fil	3 251	3 000	-	-
Tanambao	2 045	5 000	144,50	9,35
TsimahavaobeMorima	2 191	4 200	91,69	6,72
Tsimahavaokely Angara	2 286	3 900	70,60	5,49
Total	41 672	57 910	38,97	3,35

Source : -Données de la cartographie censitaire en juillet 2007 - INSTAT/DDSS
- PCDEAH CU Morondava 2017

D'après ce tableau d'évolution démographique, la majorité des quartiers de la Commune Urbaine de Morondava a connu un accroissement démographique important dans la dernière décennie. L'augmentation importante se trouve dans les quartiers saturés de la ville dont Morondava centre, Tanambao et Nosikely. Cette saturation est justifiée par l'attraction économique de ces quartiers par rapport aux autres, c'est-à-dire, la concentration des activités économiques et du service administratif.

Mais pour mieux visualiser l'évolution démographique dans la Commune Urbaine, la graphie suivante montre l'estimation de la population dans cette zone dans trois (03) périodes différentes (2004, 2007 et 2017).

Graphie n°4 : Evolution de la population de Morondava



Source : - Estimation de la Population à Madagascar INSTAT 2004
 -Données de la cartographie censitaire en juillet 2007 - INSTAT/DDSS
 - PCDEAHCUMorondava2017

Il est à constater, selon ce graphie, que la population dans la Commune Urbaine de Morondava a connue plus d'accroissement annuel de 2007 à 2017 que dans la période antérieure (2004-2007). En moyenne, de 2004 à 2017, le nombre d'habitant dans la commune a connu une augmentation de 4,1% par an par rapport à l'année précédente. Cette situation justifie l'urbanisation importante dans la ville, puisque, selon le PSU, en 2005, la Commune urbaine a connue un taux d'accroissement naturel de 2,6 % par an. Aussi, l'INSTAT affirme, dans sa projection de 2011 à 2014, que la Région Menabe a connu un taux d'accroissement démographique de 2,04% par dans la dite période.

Pour la commune de Bemanonga, les données démographiques ont été obtenues à partir du Schéma d'Aménagement Communale (SAC) de la commune élaboré en 2015. Ledit document retrace l'évolution de la population de Bemanonga, de 2001 à 2015, comme suit :

Tableau n° 18 : Evolution de la population de Bemanonga

Population du Fokontany Bemanonga	Années				
	2001	2008	2013	2014	2015
	6116	6666	7705	7944	8190

Source : SAC Bemanonga, 2015

Le tableau montre que, de 2001 à 2015, la population dans le Fokontany de Bemanonga a connu un taux d'accroissement moyen de 2,10% par an. Cet accroissement est moins élevé par rapport à celui du Morondava qui justifie l'effet d'attraction des grandes villes par rapport aux périphériques.

10.1.5. Caractéristiques des ménages

Pour les caractéristiques des ménages, la monographie, constituée par la Commune en 2015, donne les informations dans le tableau suivant. A noter que ces informations sont obtenues à partir de recensement effectué par la Commune Urbaine au niveau des Fokontany.

Tableau n°19 : Caractéristique des ménages

Fokontany	Nombre ménage	Taille moyenne ménage	Proportions (%)			
			Des Femmes	Des Jeunes (15 à 24ans)	Des Personnes âgées (plus de 60 ans)	Des Personnes handicapées
Andabatoara	450	12,22	65,0	80,0	2,4	0,1
Ambalanomby	170	4,41	75,0	60,0	20,0	0,2
Ampasy	350	5,96	40,0	50,0	2,5	0,5
Andakabe	800	5,63	56,3	26,5	3,0	1,2
Ankisirasira Nord	300	10,67	60,0	25,0	1,7	0,1
Ankisirasira Sud	230	11,30	70,0	50,0	6,7	0,1
Antsakoameloka	280	4,29				
Avaradrova	460	8,91	70,0	65,0	5,0	0,1
Bemokijy	150	5,77	40,0	30,1	6,7	0,6
Betania	200	9,00	60,0	30,0	1,9	0,3
Morondava	860	5,35	30,0	28,0	40,0	0,3
Namahora Nord	410	7,59	50,0	20,0	1,9	0,1
Namahora Sud	390	10,26				
Nosikely	480	7,29	58,6	23,0	6,1	0,6
SansFil	360	8,33	70,0	40,0	0,6	0,1
Tanambao	450	11,11	59,3	40,7	4,0	0,6
TsimahavaobeMorima	500	8,40	80,0	60,0	5,0	0,2
TsimahavaokelyAngara	750	5,20	70,0	60,0	20,0	1,1
Total	7590	7,63	62,7	47,9	7,7	0,4

Source : Monographie 2015, CUM

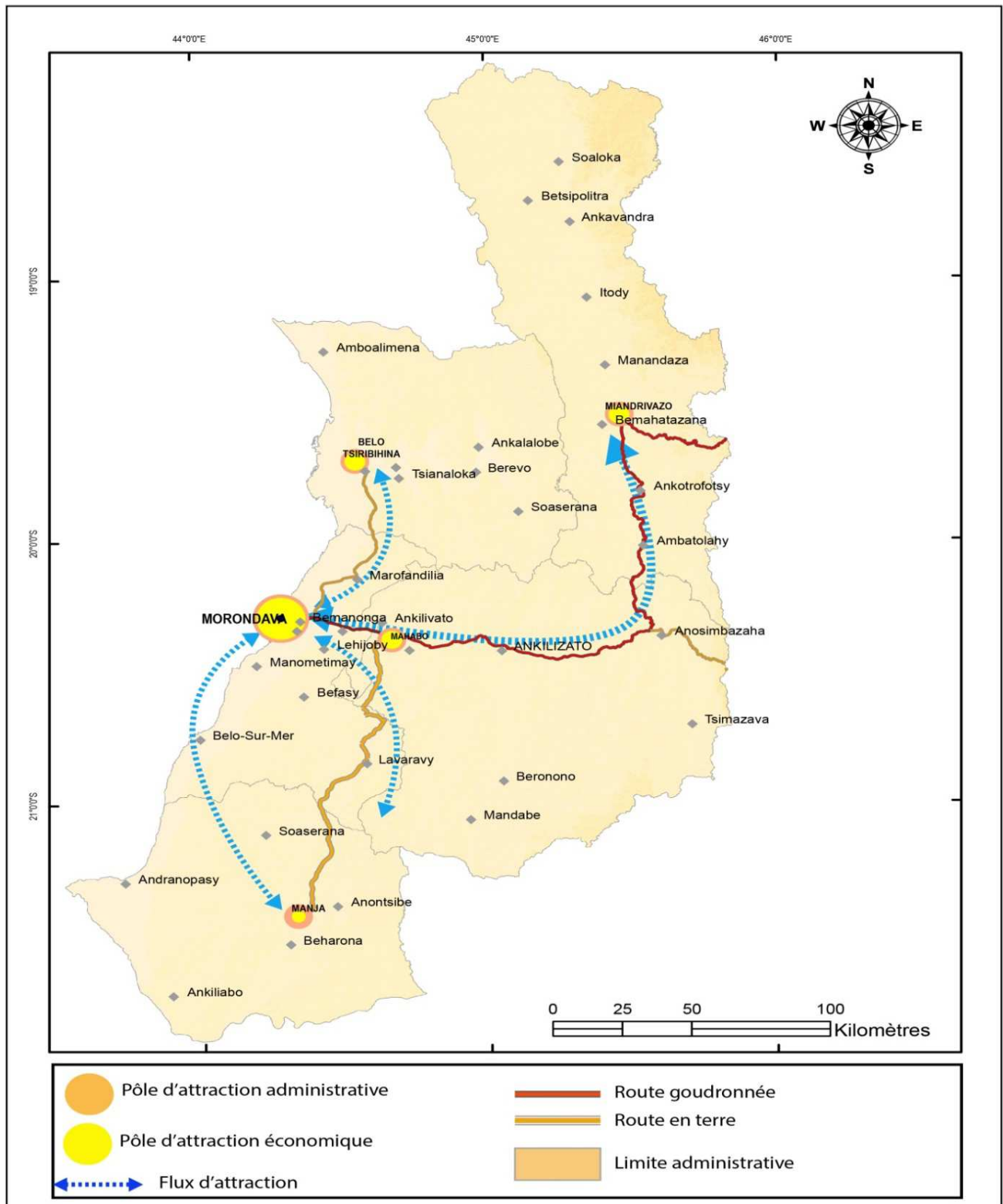
Selon le tableau, la taille moyenne du ménage dans la zone d'étude est entre 7 à 8 personnes par ménage. Cette taille est un peu élevée par rapport à la moyenne régionale stipulée par le PRD qui est de 4,8 personnes par ménage, en 2013. Cette différenciation est la conséquence de l'explosion urbaine dans la ville de Morondava dans la dernière décennie, c'est-à-dire la croissance démographique est plus importante par rapport à celle de l'habitat. Il est à remarquer aussi que la

proportion des femmes est plus élevée que les hommes dans la commune et la population locale est constituée, en majorité, par des jeunes, puisque presque la moitié des habitants est entre 15 à 24 ans.

10.2. Economie urbaine de la ville de Morondava

10.2.1. Caractéristique de l'économie urbaine

Carte n°12 : Rôle économique de la ville de Morondava



Morondava, une capitale et carrefour économique de la Région Menabe

Non seulement la ville de Morondava est la capitale administrative de la région Menabe, mais aussi elle est la capitale économique de ladite région. En effet, la région Menabe a des potentialités économiques très importantes par rapport à toutes les régions existantes à Madagascar. Ces potentialités sont figurées dans tous les domaines que ce soit agricole ou élevage ou pêche ou touristique,... La mise en évidence de ces potentialités est plus détaillée dans l'analyse sectorielle du présent rapport.

La ville de Morondava est qualifiée comme capitale économique de la région à cause du développement du secteur secondaire (industrie) dans cette zone. Effectivement, la transformation et la valorisation de la production régionale est assurée par les industries locales. On y trouve des industries de transformation comme la SUCOMA. Cette industrialisation de Morondava est le moteur de la croissance économique de la région puisqu'elle assure la création de valeur ajoutée des produits issus du secteur primaire, tel que les productions agricoles, élevages, pêche, mines,... De ce fait, les tableaux suivants montrent la production dans la Région Menabe sur quelques secteurs pour mieux évaluer et mettre en exergue les potentialités et les flux des marchandises qui passent et se commercialisent dans l'agglomération de Morondava.

Table n°20 : Production agricole dans la Région Menabe en 2017

Spécifications	Surface (Ha)	Rendement (T/Ha)	Production (Tonne)
Riz (Paddy)	72 305	2,03	146 782
Maïs	12 710	1,05	13 310
Arachide	17 535	1,81	31 715
Manioc	10 955	5,80	63 500
Haricot	4 350	0,98	4 263
Patate douce	2 273	6,31	14 335
Pois du cap	6 444	0,89	5 737
Lentille	290	1,00	290
Tsiasisa	2 400	1,30	3 120

Source : DRAE - Menabe 2017

Tableau n° 21 : Produits de pêche dans la Région Menabe en 2013

Types de produit	Production	Consommation locale
Crevette	252,50	11,62
Crabe	1 110,69	82,92
Langouste	0,25	0,25
Trévang	45,03	-
Poisson	6 041,72	427,03
Requin	5,35	3,29
Thon	47,85	
Calmar	0,64	0,25

Source : DRP - Menabe 2017

Tableau n°22 : Effectif des cheptels dans la région Menabe en 2017

District	Bovin	Porcin	Caprin	Ovin	Volailles
Morondava	20 046	50 045	98 372	2 947	113 946
Mahabo	40 743	60 780	41 630	34 624	201 802
Belo/Tsiribihina	26 596	93 290	9 996	4 771	63 126
Miandrivazo	23 982	66 635	9 623	8 139	101 742
Manja	46 768	105 830	8 899	6 423	226 911
TOTAL	158 135	376 580	168 520	56 904	707 527

Source: DRAE Menabe 2017

Aussi, Morondava est carrefour obligé des cinq districts que constitue la Région Menabe. A part le passage obligé des marchandises et des personnes dans la ville, Morondava est aussi une escale obligatoire pour les visiteurs et les touristes de la région.

La carte explique, spatialement, les zones d'influences de la ville par rapport à la région Menabe. En effet, à travers les infrastructures de transport, en l'occurrence l'aéroport et la Route Nationale, la ville de morondava assure l'accessibilité dans les autres zones de la région que ce soit d'une importance touristique ou économique ou administrative. Ainsi, cette position économique (à la fois géographique) et ce statut administratif constituent un pôle d'attraction plus important de la ville vis-à-vis de la région Menabe.

Un environnement économique qui favorise la prédominance du commerce urbain

En tant que carrefour économique et entouré par des pôles économiques très importants (potentialité économique de Belo Tsiribiana, Mahabo et Miandrivazo), l'activité commerciale dans la ville de Morondava devient de plus en plus importante. La ville est qualifiée comme une zone d'escale et de commercialisation des produits dans la région. Ainsi, l'activité commerciale se développe d'une manière plus importante dans la commune urbaine et parfois devenue une source de désorganisation de la ville.

Une économie bipolaire causée par la discontinuité territoriale

L'attractivité économique de la ville de Morondava est localisé dans les deux territoire que constituent l'agglomération. En effet, dans l'ancienne ville, il y a l'attractivité économique issues de la fonction administrative, commerciale et touristique de la zone. Ainsi, la ville recente, séparée de l'ancienne ville par les zones humides et mangroviennes, accentue son attractivité économique l'aide de sa pole commercial et les autres service au long de la RN35. Par conséquent, l'échange et la mobilité des personnes et des marchandises dans ces deux poles est assurées par un seul artère dont la route nationale. Ce mecanisme de bipolarité économique dans la ville de Morondava est illustré par la Carte n°13 ci-dessous.

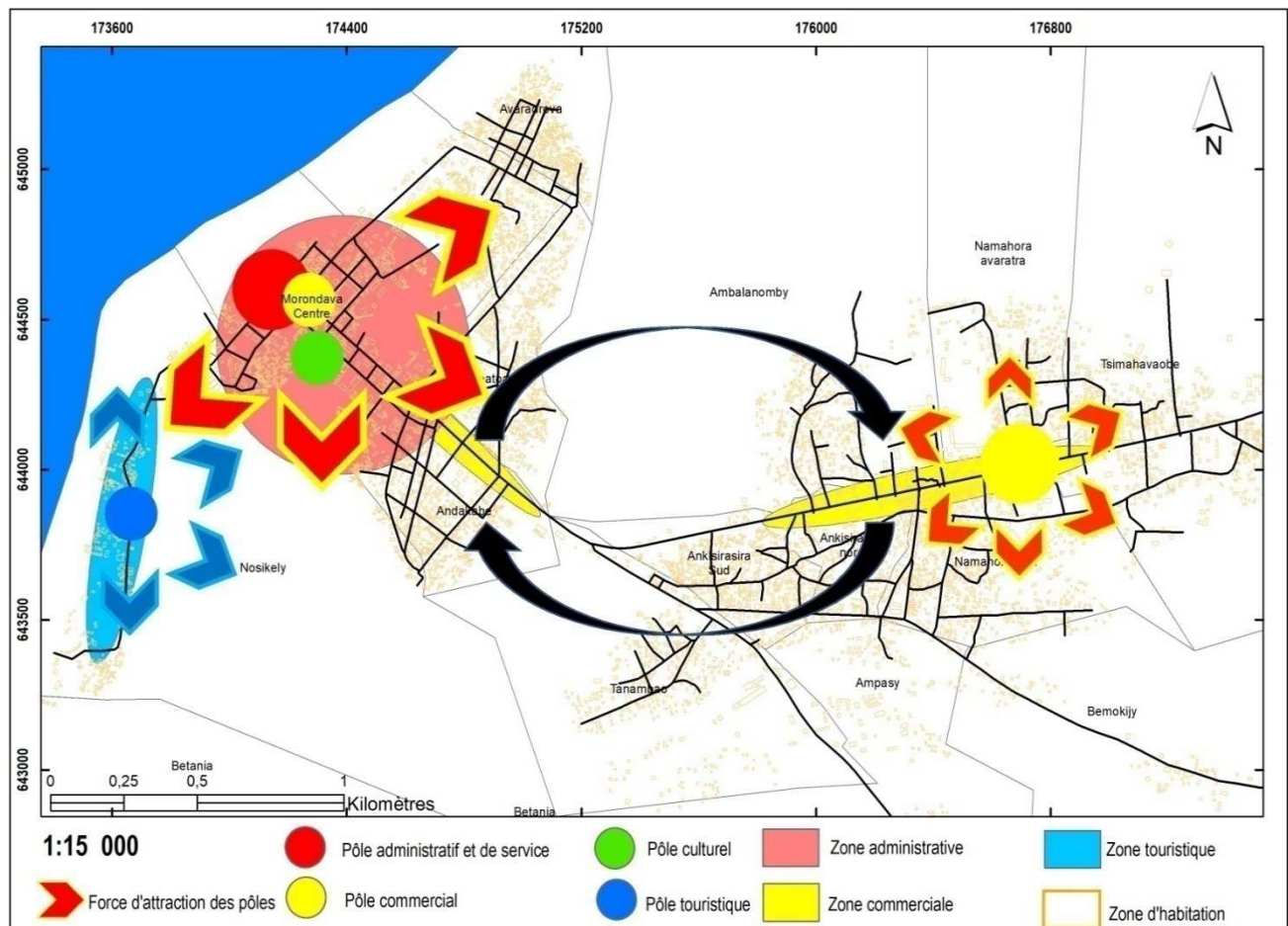
10.2.2. Activités économiques dans la Commune Urbaine

Avant l'année 2000, l'activité économique dans la commune urbaine est liée à l'expansion économique et aux infrastructures implantées aux alentours du quartier. Par exemple, l'activité dans le quartier d'Ambalanomby est lié à la boucherie puisque l'abattoir de la commune urbaine s'est implanté dans ce quartier en 1974 ; dans cette époque, la pêche prédomine encore l'activité dans certain quartier de la ville dont Avaradrova, Nosikely, Sans Fil et Betania.

Actuellement, avec la forte urbanisation de la ville depuis l'année 2000, les activités dans chaque quartier de la commune urbaine tendent de temps en temps vers l'hétérogénéité. Les activités se diversifient dans chaque Fokontany.

Néanmoins, il existe encore quelques zones incluses dans certain quartier où l'activité des habitants reste homogène, en l'occurrence la partie Nord-Ouest d'Avaradrova et le quartier de Betania. La carte suivante illustre la disposition spatiale des activités économiques de la Commune Urbaine dans son état actuel.

Carte n°13 : Mécanisme économique de la ville de Morondava



Du point de vue zonage, il est à constater, dans cette carte, que la commune urbaine est caractérisée, en majorité, par des activités hétérogènes. En d'autres termes, l'activité tend à être diversifiée avec le développement de l'urbanisation de la ville.

Parfois, la potentialité économique de certaine zone détermine les activités prédominantes dans quelque partie de la commune. Tel est le cas de la zone touristique d'Anosikely où les activités des habitants sont fortement liées aux flux touristiques et des visiteurs dans ce quartier. Aussi, cette situation est observable dans certaine partie d'Avaradrova et de Betania où l'activité de pêche est la seule préoccupation des habitants.

10.2.3. Commerce Urbain dans la ville de Morondava

Comme l'analyse économique précédente indique, l'environnement économique de la ville de Morondava tend à favoriser l'activité commerciale dans la commune urbaine. En termes d'infrastructure, la commune urbaine dispose quatre (04) marchés principaux dont : le marché de Bazar be à Morondava centre, le marché de Namahora, le marché de Tsimahavaokely et le marché d'Antsakoameloka à l'entrée de la ville. Il est primordial de faire une analyse plus approfondie sur ce secteur pour avoir plus de vision sur le développement urbanistique de la ville. Ainsi, la première analyse sur le commerce urbain à Morondava porte sur la structure et la disposition spatiale du secteur commercial dans la ville.

Commerce lié à l'accessibilité

À part les épiceries du quartier dans la ville de Morondava, généralement, le commerce dans la commune urbaine est concentré au bord de la RN 35 d'Est en Ouest. Cette concentration a une forte corrélation avec l'état de voirie dans la ville puisqu'il est difficile pour les commerçants voir même pour les acheteurs d'accéder aux pistes sableuses autre que l'axe principale de la ville et amplifiée par l'insuffisance d'infrastructure. Ainsi la prolifération du commerçant est plus remarquable dans les quartiers au bord de l'artère économique de la ville qui, parfois, entrave la circulation et constitue un blocage majeur à l'économie urbaine toute entière.

Commerce caractérisé par un manque d'infrastructure

Non seulement les infrastructures commerciales de la commune sont vétustes et sans entretien, mais aussi elles ne sont pas proportionnelles au développement de la ville en termes d'activité commerciale. Les équipements dans chaque marché sont saturés et parfois les commerçants font recours à l'étalage au sol. De plus, les infrastructures existantes ne répondent plus aux normes requises tel que l'absence d'eau potable, d'équipement d'assainissement, d'équipement de conservation, ... Ainsi, chaque marché est caractérisé par la saturation et l'insalubrité qui favorise le commerce ambulancier et le commerce au bord de la route.

Le type de commerçant recensés par l'agent communal dans les deux principaux marchés de la ville ainsi que les demande d'ouverture sont récapitulés dans les tableaux suivants.

Tableau n°23 : Situation commerçante

Marché de Bazar Be à Morondava Centre	
Type de commerçant	Nombre
Art Malagasy	6
Boucherie	10
Charbon	8
Epicerie	45
Fruits	15
Gargote	29
Légumes et bred	51
Téléphone	6
Vestimentaire	55
Céréale et produits locaux	43
Café Malagasy	15
Produit De Pêche	49
Article Divers	18
Volaille	9
Phytosanitaires	6
Mini Gargote	20
Salle De Jeux	1
Restaurant	10
Total	396

Cliché n°2 : Saturation du marché de Bazar Be



Marché de Namahora	
Type de commerçant	Nombre
Produit de pêche	50
Mini - Gargote	1
Légumes	17
Bred	13
Céréale et produits locaux	35
Fruit	1
Total	117

Demande d'ouverture de commerce	Années	
	2016	2017
	45	66

Cliché n°3 : Etalage au sol dans le marché de Namahora



10.2.4. Tourisme

Grâce à ses divers atouts tels que sa situation géographique centrale et littorale, son accessibilité, sa capacité d'accueil en matière d'hébergement, l'existence d'un capital naturel extraordinaire et touristique fortunée (plage, flore, faune, culture, histoire, écotourisme, trek...), la destination dans la ville de Morondava attire les touristes internationaux et nationaux.

Le secteur tourisme est l'un de pilier économique de la Ville de Morondava. Selon les données recueillies auprès des responsables, la majorité des touristes présents à Morondava est composé de chinois, des européens et des américains.

Potentialité touristique : les sites touristiques plus connus

La Commune Urbaine en tant que chef-lieu de Région dispose des divers sites touristiques et des plages tant au niveau de la ville qu'au niveau des communes rurales aux alentours. Les 9 sites les plus connus dans la zone d'étude sont :

Tableau n°24 : Les sites touristiques de Menabe

Sites touristiques	Caractéristiques et Localisation
ALLER DE BAOBABS	à 19 Km au nord de Morondava sur la RN 8A
KIMONY	Plage au sable blanc avec une mer turquoise à 12 Km au nord de Morondava
BAOBAB AMOUREUX	Baobabs entrelacés à 26 Km au nord de Morondava
BAOBAB TROUE	Un Baobab troué vivant servant de cachette aux Dahalo à 17 Km à l'Est de Morondava sur la RN 35
MANGILY et ANKIVALO	Plage, forêt sèche, faune et flore, mangroves et des étangs aux oiseaux à 32 Km au Nord-Ouest de Morondava.
ANDRANOMENA	Réserve spéciale avec ses faunes et flores puis paysages à 42 Km au Nord de Morondava au bord de la RN 8A
ANKEVO	Paysage, plage, plongée sous-marine, pêche et surfine à 75km au Sud de Morondava avec son grand baobab de 21m 50 de circonférence et ses lacs
KIRINDY MITE	Un parc national géré par la MNP à partir de 97km au Sud de Morondava avec ses faunes et ses flores endémiques
BELO SUR MER	Un village au chantier naval, parc marin, mammifères maritimes, parcs terrestres paysage et faune et flore, lacs et dunes de sable avec un chenal aux chauves-souris à partir de 97km de Morondava

En outre, la plage de Nosy Kely est la plage attirante pour les vacanciers nationaux et les touristes internationaux pour contempler le coucher du soleil et de profiter d'autres activités.

Infrastructures d'hébergement et de restauration

En 2018, la commune urbaine de Morondava abrite 54 hôtels dont 48% des Hôtels-Restaurants, 43% des Hôtels et 9% des Restaurants. En général, les Hôtels et les restaurants à Morondava ont la catégorie de Ravinala jusqu'à 2 étoiles. Ces infrastructures hôtelières comportent 690 chambres et 1167 couverts. Pour l'année 2017, 4 nouvelles infrastructures d'accueil étaient construites et 4 autres étaient en cours de construction. Le Tableau suivant explique la situation des établissements existant à Morondava en 2018.

Tableau n°25 : Etablissement hôtelière

COMMUNE	Etablissements d'hébergement et de Restauration	
	BEMANONGA	MORONDAVA
Hôtel-Restaurant	1	26
Hôtel	-	23
Restaurant	-	5
Chambres	5	690
Couverts	25	1167

La majorité de ces infrastructures se situent à Nosy Kely, Namahora, Andakabe, Ankify et Bemanonga. Cette dernière est une commune rurale mais elle abrite un hôtel-restaurant ayant 5 chambres et 25 couverts.

Toutefois, il existe 28 infrastructures d'accueils non agréés dans la Commune Urbaine de Morondava. De plus, plusieurs gargotes se forment en pleine centre et des coins de la ville qui sont fréquentés souvent par des vacanciers, des missionnaires et de la population locale.

Opérateurs

Il faut savoir en outre que la Ville de Morondava dispose des opérateurs touristiques en qualité des prestataires de services comme les agences de voyages ou Tour opérateur selon le tableau ci-dessous.

Tableau n°26 : Tour opérateur existant

Enseigne	Localisation	Type d'Etablissement	Catégorie
Jb-Auto (Sarl)	Ankisirasira Sud, Namahora	Voyagiste locataire de voiture	Licence -C
Baobab Tours	Nosikely	Tour opérateur	Licence B-C
Loic Tour	Andakabe	Tour opérateur	Licence B-C
Bougain Voyages	Nosikely	Tour opérateur	Licence B-C
Madagascar Touring	Ambalatanga	Voyagiste et Tour opérateur	Licence B-C
Remote River Expeditions	Nosikely	Voyagiste, Tour Opérateur	Licence B-C

D'après ce tableau, il n'y a que six (6) opérateurs enregistrés dans le registre officiel de la commune urbaine de Morondava. Cette statistique est insuffisante vu le flux touristique et des visiteurs qui passent dans la région Menabe.

Evolution des flux touristiques

La Ville de Morondava est une destination idéale pour les touristes internationaux et nationaux. La croissance annuelle des clients arrivés dans la ville de Morondava ne cesse de s'augmenter. En 2016, le taux de croissance annuelle des clients a atteint de 95 % et de 43 % en 2017. Cette croissance est due à la possession de la ville de Morondava des sites touristiques et l'existence des festivals de baobabs.

Tableau n°27: Evolution de la statistique touristique

Année	Nombre des Clients
2013	10 646
2014	11 131
2015	11 526
2016	22 438
2017	32 247

De 2013 à 2017, en moyenne, le taux d'accroissement annuel du tourisme dans la région s'élève à 31,9%. En 2016, ce taux de croissance est remarquable car il a atteint 94,7% par rapport à l'année 2015. Cette croissance indique le choix primordial de la destination des touristes dans la Région Menabe à cause de sa beauté et les sites touristiques qu'elle dispose. Le secteur tourisme est un pilier essentiel pour la croissance économique de la Ville de Morondava vu les flux et les potentialités touristiques dans cette zone et, parfois, certains quartiers de la ville en dépendent beaucoup, notamment le Fokontany d'Anosikely.

CHAPITRE XI : SERVICES PUBLICS DE BASE

11.1. Eau Potable

11.1.1. Ressource en eau

Eau de surface

En termes de ressources en eau, l'on peut dire que Morondava dispose d'une quantité suffisante. En effet, le fleuve Morondava avec son affluent Kabatomena constituent la ressource en eau de surface de la ville. Morondava traverse le territoire de la ville dans la partie Sud, *Fokontany* de Betania et se déverse dans la mer dans ce même *Fokontany*. Les eaux usées et eaux pluviales dans la ville se jettent sur ce fleuve, ce qui remet en question la qualité de l'eau de surface.

Eau souterraine

La quantité assez limitée et la problématique sur la qualité de l'eau en surface obligent la population de recourir à l'utilisation de puits et de forages.

A part les puits communautaires, la **JIRAMA** est le principal fournisseur d'eau potable de la ville de Morondava. La JIRAMA capte les nappes d'alluvions pour subvenir la commune en eau potable. Il dispose de quatre (04) forages dont trois (03) sont fonctionnels. Chaque forage a une profondeur de 65 m et ont un débit de 2000m³/heure soit une production journalière de 3 700m³.

11.1.2. Infrastructures existant

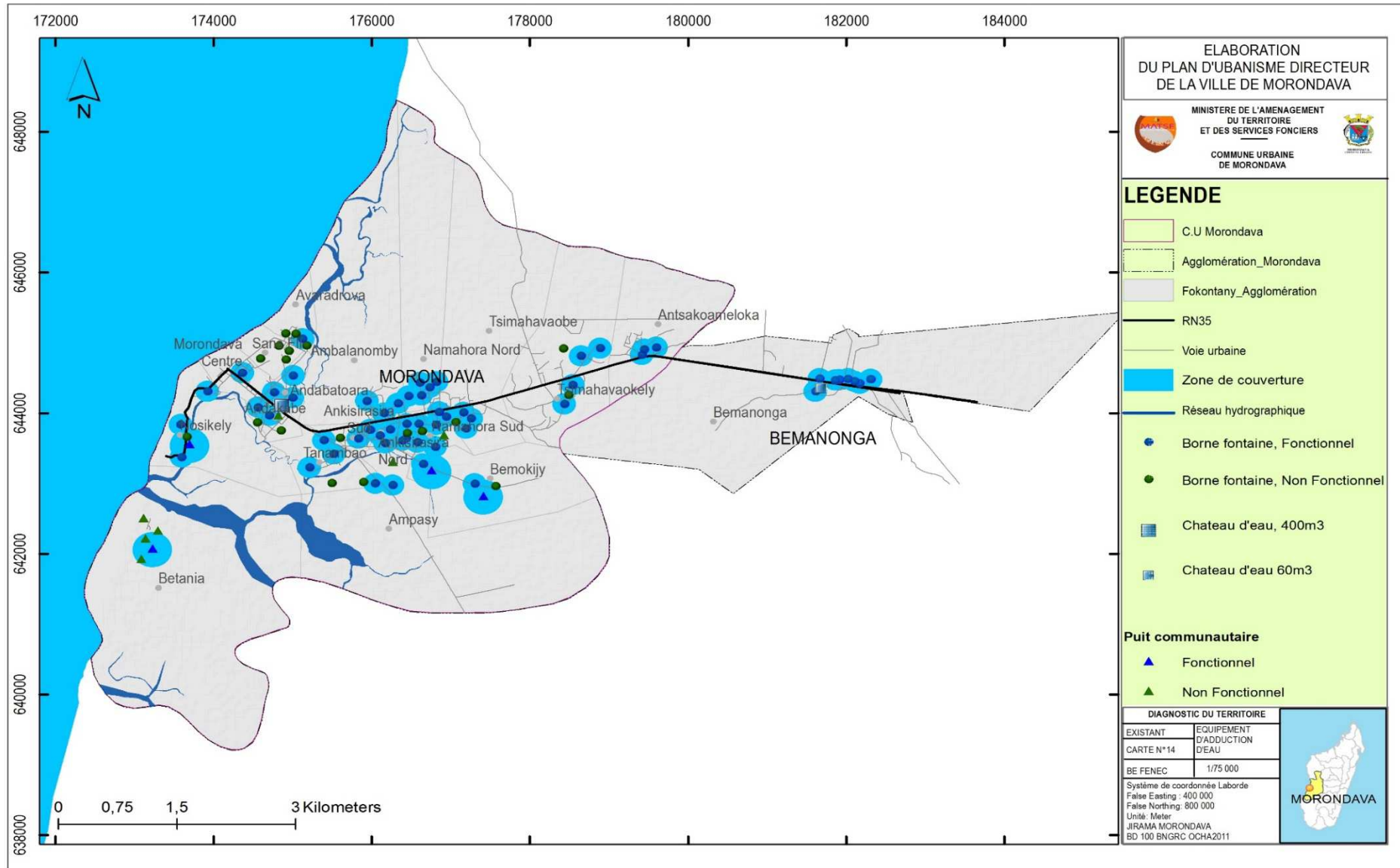
11.1.2.1. Réseaux de distributions de la JIRAMA

La JIRAMA couvre la quasi-totalité de la commune de Morondava en matière d'adduction en eau potable. On compte actuellement 3419 compteurs particuliers, 76 compteurs au niveau des administrations et 8 au niveau de la JIRAMA. La production pour le mois de Juillet 2018 est de 121 999 m³. Le taux d'accès en eau potable de la ville de Morondava est significatif par rapport aux autres villes du pays. Ce taux est à 65% en 2017.

La JIRAMA dispose d'un réseau bien structuré de 34 km de conduite au sein de la ville. Le réseau de distribution traverse la ville de l'Ouest à l'Est par une ligne de conduite principale de 16 km depuis l'entrée de la ville. La conduite secondaire du réseau de distribution mesure 18 km. Ce dernier assure la distribution de l'eau vers les bornes fontaines publiques et privées de la ville. Globalement, les réseaux sont tous fonctionnels, car la population est desservie même si la qualité ou quantité sont discutables.

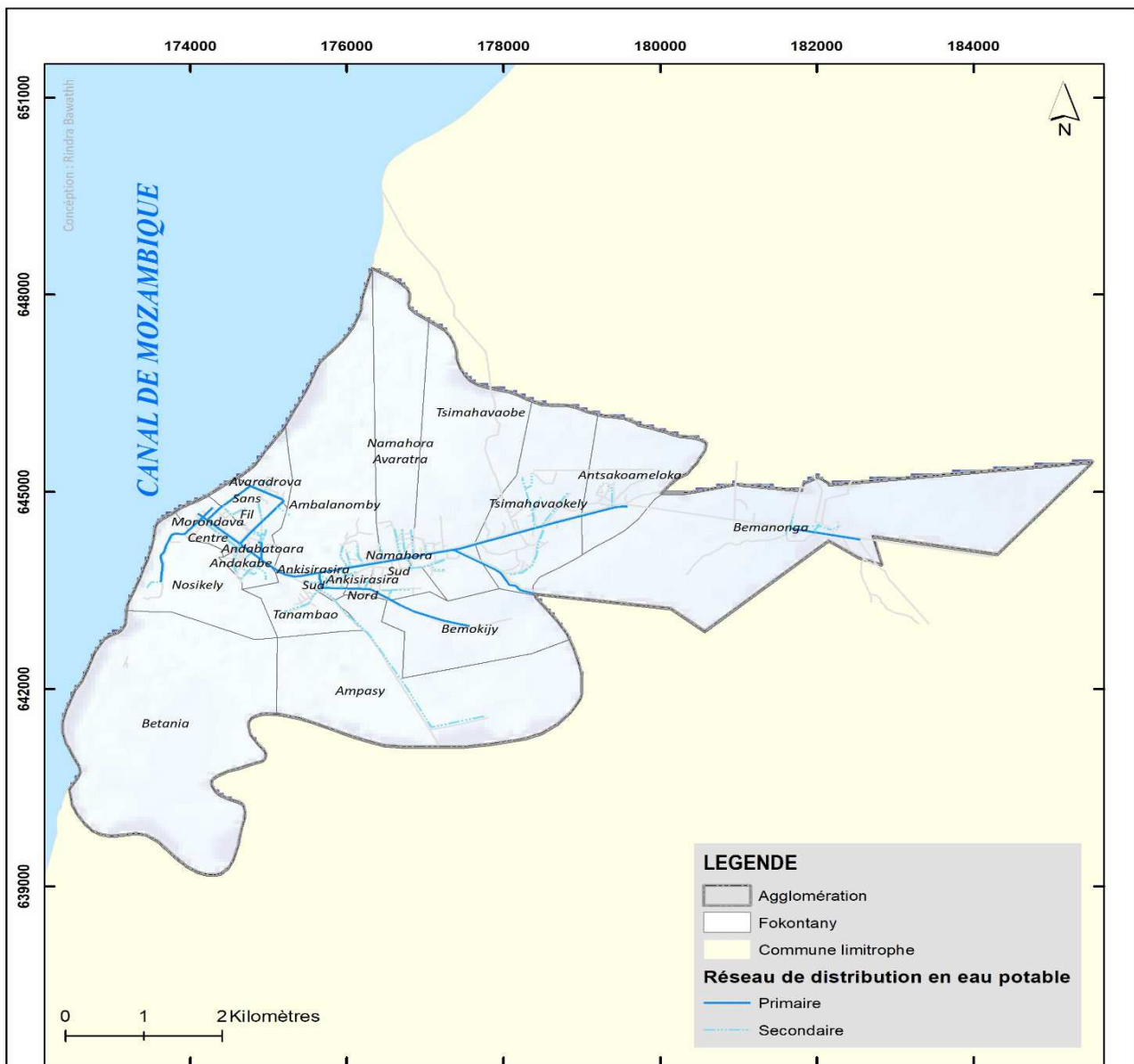
La carte suivante illustre la répartition spatiale des Bornes Fontaines dans la zone d'étude. Ainsi, la carte suivante montre la zone de couverture du réseaux de la JIRAMA.

Carte n° 14 : Répartition spatiale des équipements en adduction d'eau potable



Actuellement, la ville de Morondava dispose de 112 bornes fontaines dont 68 seulement sont fonctionnelles soit 60% de l'ensemble dont 49 fonctionnelles en permanence et 19 fonctionnelles mais en itinérance. La variation de la pression de l'eau influe fonctionnalité de ces bornes. Par contre, le manque d'entretien systématique est la principale cause de l'indisponibilité des 43 autres bornes fontaines.

Carte n°15 : Plan réseau de distribution en eau potable



DIAGNOSTIC TERRITORIAL	
EXISTANT	1/70 000
CARTE N°16	RESEAU DE DISTRIBUTION EN EAU
Système de coordonnées: Laborde False Easting: 400 000 False Northing: 800 000 Unité : Meter BD 100 BNGRC OCHA 2011 JIRAMA MORONDAVA	

ELABORATION PLAN D'URBANISME DIRECTEUR DE LA COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA



MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS



COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA



11.1.2.2. Puits communautaire

On recense 11 puits communautaires dans la commune de Morondava. Seul quatre (04) d'entre eux sont fonctionnels et équipés d'une pompe à motricité humaine. Le tableau qui suit récapitule la situation de la ville en termes de puits communautaires.

Tableau n°28 : situation des équipements puits/forages

Fokontany	Fonctionnalité	
	F	NF
Andakabe		1
Ankisirasira Sud		1
Bemokijy	2	
Betania	1	4
Namahora Sud		1
Nosikely	1	
Total	4	7

❖ *Source: BPOR Mai 2017*

Le Fokontany de Betania est le mieux équipé en ces puits communautaires car ils sont au nombre de 05 mais 04 d'entre eux sont tous non-fonctionnels. Les trois autres puits fonctionnels se sont répartis dans le *Fokontany* de Bemokijy et de Nosikely dont l'effectif est respectivement 02 et 01.

Cliché n°4 : Borne Fontaine



Cliché n° 5 : Puits communautaire



En général, les habitants de Morondava sont desservis en eau potable puisque seulement 35% n'en ont pas accès. De même, malgré plusieurs équipements non fonctionnels, les infrastructures en eau arrivent à atteindre 60% afin de subvenir aux besoins quotidiens de la population. Il sera alors parvenu au taux d'accès maximum lorsque toutes les bornes fontaines non fonctionnelles ainsi que les puits communautaires seront enfin mis état de service.

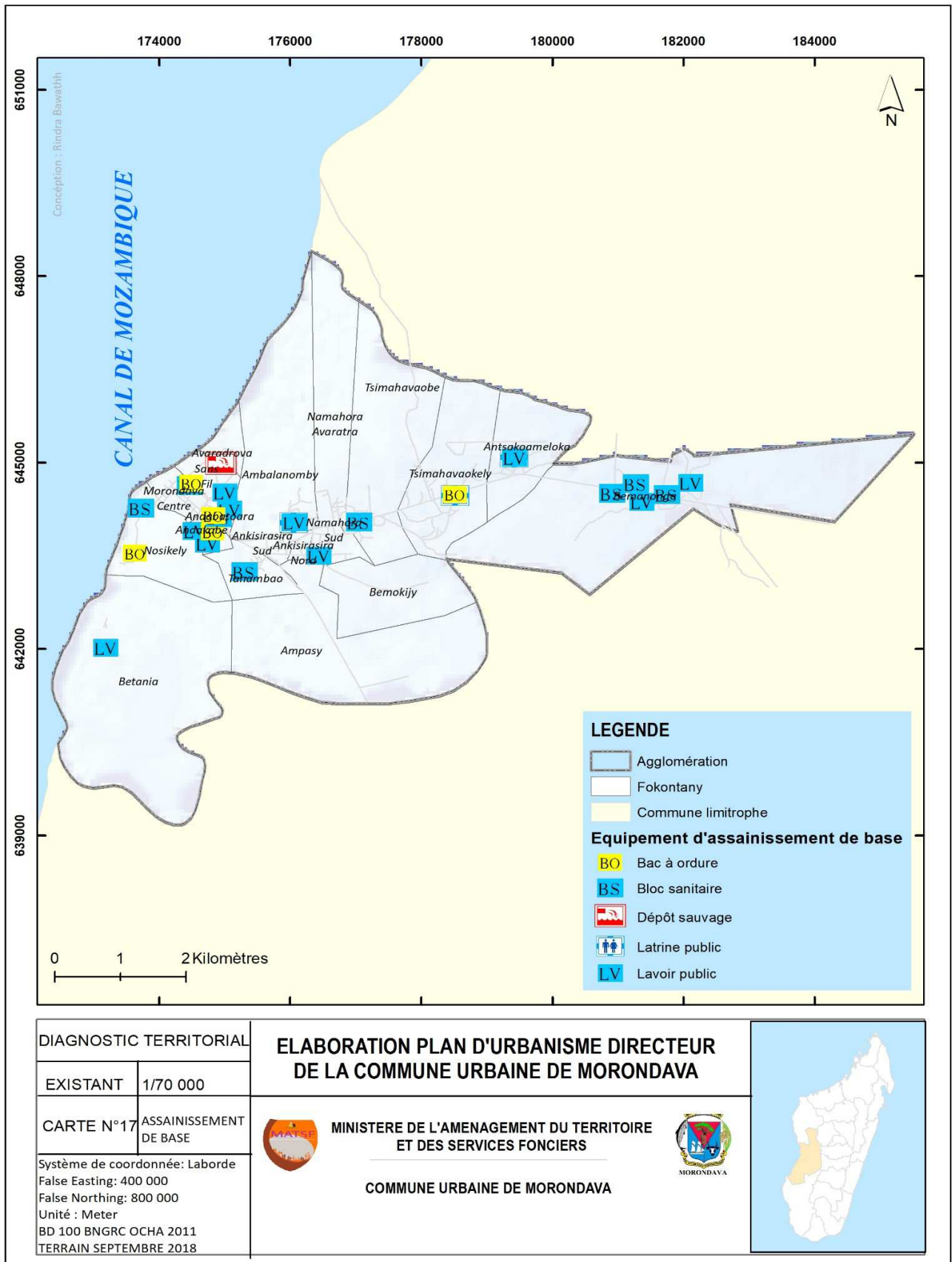
11.2. Assainissement de la Ville

L'assainissement est un secteur en plein essor dans la ville de Morondava. A part les actions entreprise par les acteurs locaux en vue d'assainir la ville, la commune urbaine dispose, depuis 2016, d'un document de planification sectorielle pour l'assainissement comportant les orientations du secteur. Aussi, c'est à partir de ce document sectoriel que les bailleurs de fonds et la commune urbaine ont identifié les besoins en équipements et en infrastructures de la ville. Ainsi, par exemple, en 2017, des dons ont été reçus par la commune venant des partenaires techniques et financiers (PNUD, WaterAid Madagascar,...) afin de renforcer le secteur. Encore, dans la même année, des comités d'observation des insalubrités ont été instaurés par la commune dans cinq (05) Fokontany dont : Ambalanomby, Sanfily, Morondava Centre, Ankisirasira Nord et Sud.

Techniquement, le secteur assainissement est composé de quatre (04) composantes dont: les déchets solides, les excréta, les eaux usées et les eaux pluviales. Mais en termes d'équipement, cette classification a été modifiée selon les usagers et le rôle de l'infrastructure, à savoir : les assainissements collectifs, les assainissements individuels, les assainissements de base, etc. Parfois, dans le but de mieux diagnostiquer le secteur assainissement dans la zone d'étude, l'analyse de l'existant a été effectuée par rapport aux 04 composantes citées ci-dessus.

Pour les équipements d'assainissement de base (regroupant les latrines publiques, les blocs sanitaires et les points de collecte des déchets solides), la carte suivante montre la disposition spatiale des équipements existants dans la ville de Morondava.

Carte 16.: Répartition spatiale des équipements d'Assainissement de base



Cette carte montre que vue la dimension de la ville et les activités économiques dans la zone, ces équipements publics d'assainissement de base sont loin d'être satisfaisants pour la Commune Urbaine de Morondava. Seulement six (06) Fokontany sur 18 disposent de points de collecte d'ordures, dont : Anosikely, Morondava centre, Andabatoara, Andakabe, Tsimahavaokely et Sans fil. A noter en plus que trois (03) d'entre eux sont non fonctionnels. Des dépôts sauvages d'ordures sont de ce fait créés dans certains quartiers, notamment dans les caniveaux et les canaux exutoires de la ville.

Cliché n°6 : Dépôt sauvage des ordures



Cliché n°7 : Canal d'évacuation bouché



11.2.1. La gestion des déchets solides

11.2.1.1. Provenance et caractéristique des déchets solides

Les ordures de la ville de Morondava proviennent de différents endroits, en l'occurrence: les établissements scolaires, les établissements administratifs, les hôtels et restaurants et les ménages.

Généralement, selon le PCDEAH en 2017, la population de Morondava produit quotidiennement 35 tonnes de déchets ménagers, soit, environ 5 tonnes de déchets organiques ordinaires et 5 à 6 tonnes de déchets issus des activités commerciales et des marchés. Pour les ordures ménagères, selon ce PCDEAH, seulement 25,21% des ménages dans la ville pensent que la gestion des ordures est importante afin d'éviter la propagation des maladies. Pourtant, 71,43% des ménages enquêtés disposent de poubelles dans leur foyer.

Les caractéristiques des déchets sont très diverses, car en tant qu'ordures ménagères, elles sont constituées, pour la plupart, par des débris de verre, de porcelaine, de pierre, de plastique, de papier, de nourriture, etc. Par conséquent, le résultat de l'étude indique que le poids moyen des ordures pour 01 ménage varie de 0,5 à 1,5kg par jour et les ordures se composent couramment de 26,93% de résidus de nourriture, de 21% de feuilles mortes et de résidus végétaux et de 26% de produits en plastiques.

11.2.1.2. Système de pré-collecte et de collecte existant

Actuellement, pour le ramassage des ordures, il existe un système mis en place par la commune pour la pré-collecte et la collecte des déchets de la ville. S'agissant de la pré-collecte des ordures, deux (02) associations sont en collaboration avec la commune dont : l'association CCJ (Conseil Communal des Jeunes) qui couvre les environs d'Andakabe et l'association Mère Modèle assurant la zone de proximité de la route nationale et d'Andabatoara. Les personnes faisant appel à leur service payent mensuellement le montant suivant :

Tableau n°29 : Tarification de ramassage de déchet

Type de client	Prix de service (mensuel)
Hôtels et grands magasins	10 000 Ariary
Petits commerces	5 000 Ariary
Ménages	1 000 Ariary

En ce qui concerne la collecte des ordures, la commune urbaine dispose d'un camion à benne d'une capacité de 4 m³. Le camion par le biais de la Mairie assure le ramassage des ordures dans les points de collecte, avec une fréquence d'une à deux fois par semaine incluant le transport jusqu'au site de décharge.

11.2.1.3. Système de traitement et valorisation

Le site de décharge des ordures de la municipalité se situe dans le Fokontany d'Ampasy plus précisément dans la propriété « Jean Pierre ». Ce site comporte également une unité de valorisation des ordures ménagères et des boues de vidange. A part le site de décharge proprement dit, d'autres équipements pour les traitements et valorisations sont disponibles sur le terrain à savoir : un bac de traitement de boues de vidange, une aire de dépôt des ordures, un bac de compostage, un bac pour débris non recyclable et non toxique, un bac pour débris non recyclable et toxique, un bac pour débris recyclable, des tables de triage, une aire de lavage, un bassin d'enfouissement, un bac d'incinération, un bac à réservoir d'eau, une toilette et un point d'eau.

Cliché n°8 : Site de décharge d'Ampasy



Cliché n° 9 : Bac pour débris non recyclable et toxique



L'ensemble de tout le système de déchets solides est mis à la disposition de la Mairie de Morondava et géré par cette dernière. Les ouvrages ont été conçus dans un espace dispersé sur un

terrain de 2 ha. Jusqu'à présent, le site reste seulement un site de décharge car l'unité de traitement et de valorisation des déchets n'est pas fonctionnelle à défaut d'installation électrique et de réseau d'adduction d'eau. D'après ce contexte, cette situation crée un impact sur les autres composantes de l'assainissement dans la ville notamment dans la gestion des excréta. Une solution durable pour la gestion de ces excréta réside alors sur la mise en fonction de ce site de traitement de boue de vidange afin de remédier aux problèmes de défécation sur le long de la plage.

11.2.2. Gestion des excréta

En matière de gestion des excréta, à part la disponibilité des latrines et blocs sanitaires publics dans le territoire, le taux d'accès à l'assainissement dans les institutions publiques (écoles, centres de santé, bâtiments administratifs,...) de Morondava atteint les 75%. Mais cet indicateur reste encore faible pour l'assainissement individuel puisque seulement 32,5% des ménages recensés, en 2017, sont équipés de latrine familiale améliorée.

En totalité, le tableau suivant récapitule les équipements publics d'assainissement de base dans la commune avec leur état de fonctionnalité.

Tableau n°30 : Répartition des latrines publiques

Localisation	Nombre d'ouvrage	Fonctionnalité
Morondava centre	02 latrines publiques	Fonctionnelles
Nosikely	02 latrines publiques	01 non fonctionnelle faute d'adduction d'eau
Tsimavaokely	01 latrine publique	Fonctionnelle
Tanambao	01 latrine publique	non fonctionnelle faute d'adduction d'eau
Andabatoara	01 latrine publique	non fonctionnelle faute d'adduction d'eau
Antsakoameloka	01 bloc sanitaire	Fonctionnelle
Tanambao	01 bloc sanitaire	non fonctionnelle faute d'adduction d'eau
Andabatoara	01 bloc sanitaire	non fonctionnelle faute d'adduction d'eau

Le tableau montre que non seulement les équipements d'assainissement de base sont largement insuffisants par rapport à l'étendue de la ville, mais la majorité dudit équipement est non fonctionnelle à cause du défaut d'adduction d'eau. Cette situation montre que la Commune Urbaine présente des problèmes sur la gestion des excréta dans la ville puisque les équipements de collecte (latrine, bloc sanitaire,...) sont insuffisants et la station de traitement de boue de vidange à Ampasy n'est toujours pas fonctionnelle. Parfois cette situation entraîne les usagers à pratiquer la défécation à l'air libre et notamment le long de la plage de Morondava.

Néanmoins, des actions de sensibilisation ont été menées par la commune et les partenaires locaux dans le but d'éradiquer les mauvaises pratiques sur l'assainissement particulièrement dans les lieux publics comme la plage. Cependant, quel que soit les efforts et les actions entrepris dans cette zone, ils méritent d'être amplifiés puisque la ville toute entière, notamment les plages, se trouvent dans une insalubrité totale. Une situation qui défavorise le développement touristique de la région.

Cliché n°10 : Insalubrité de la plage d'Avaradrova



Cliché n°11 : Panneau de sensibilisation : plage d'Avaradrova



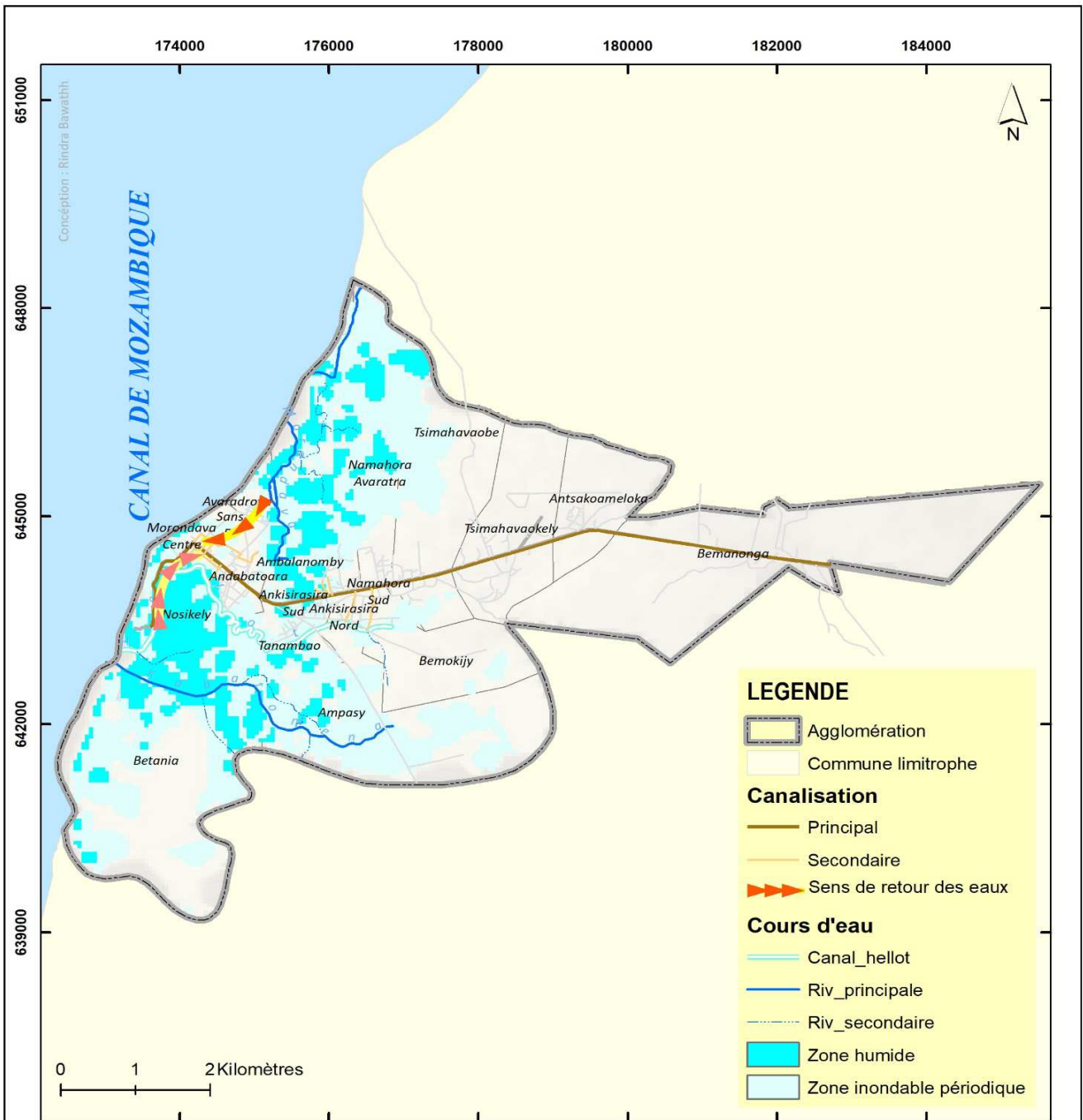
Concernant le système de collecte des excréta, les équipements de traitement et de valorisation mis à disposition dans le Fokontany d'Ampasy restent toujours exploitables et attendent d'être mis en service. C'est dans cette perspective que la Mairie se trouve actuellement à la recherche de partenaires afin d'assurer la mise en marche du dispositif.

11.2.3. Gestion des eaux usées et des eaux pluviales défaillante

Le réseau d'assainissement prend une place très importante dans l'organisation et la gestion d'une ville. Ce réseau assure le drainage des eaux usées et eaux pluviales qui coulent dans les canaux longeant le bord de la ville . L'extension et l'entretien de ces réseaux demeurent un problème fondamental dans presque toute les villes du pays où Morondava en fait partie. La carte suivante illustre la disposition spatiale des conduites d'évacuation de la ville.

L'évacuation des eaux usées et pluviales est devenue un sérieux problème au sein de la ville de Morondava. Le réseau d'assainissement qui désert la ville est de type unitaire, il recueille à la fois des eaux usées et des eaux pluviales. La Commune Urbaine de Morondava est moyennement équipée de canaux d'évacuation où les eaux usées se déversent dans les lacs ou les eaux de mer. Il est à remarquer que la plupart des canaux existants sont ensablés et se transforment en dépôt sauvage d'ordures.

Carte n°17 : Mécanisme d'évacuation d'eau dans la ville de Morondava



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

EXISTANT 1/70 000

CARTE N°18 RESEAU DE CANALISATION

Système de coordonnées: Laborde
 False Easting: 400 000
 False Northing: 800 000
 Unité : Meter
 BD 100 BNGRC OCHA 2011
 TERRAIN SEPTEMBRE 2018

ELABORATION PLAN D'URBANISME DIRECTEUR DE LA COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA



MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS



COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA



La plus grande partie des fossés de la ville ne sont pas maçonnés et se dégradent très rapidement. Le bord de la RN35 est le seul équipé de fossé maçonné qui se trouve en bon état. Et dans le centre ville et les périphéries, les fossés sont tous fabriqués en terre et ne sont pas couverts. A cet effet, étend donné que Morondava est une ville côtière, l'ensablement se produit sur une période de très courte durée. L'insuffisance de bacs à ordures au sein de la ville de Morondava constitue un facteur déterminant par rapport au drainage de la ville. Il n'existe alors que cinq bacs à ordures qui sont mis à disposition de l'ensemble de la population dans la Commune Urbaine. Vu l'effectif total de la population, ces bacs n'arrivent pas à accueillir les ordures ménagères de tous les ménages car, en moyenne un bac est destiné à 10 000 personnes. De plus, les habitants doivent se déplacer sur un trajet minimum de dix minutes pour jeter leurs ordures dans les bacs. Face à ce contexte, la population agit par mauvaise habitude en jetant leurs déchets ménagers dans les réseaux d'assainissement. Par manque d'éducation et de sensibilisation, ces agissements sont devenus des pratiques courantes au sein de la ville.

En conséquence, le type et l'état du réseau d'assainissement défaillant engendrent la montée d'eau dans les zones basses de la ville. Ajouté à cela, la prolifération des ordures dans la nature due à l'inconscience des habitants bouche les réseaux d'assainissement. Par ailleurs, corrélativement à toutes ces actions défavorables à l'urbanisme de la ville, la géomorphologie de la ville présentant une très faible pente de l'ordre de 1% génère une accumulation d'eau au niveau des zones basses de la ville. Et tandis que les canalisations sont bouchées, les eaux sont retenues en amont. Ce phénomène provoque l'inondation de certains quartiers se situant au centre de la ville de Morondava. (photo 02).

Cliché n° 12 : Flanc d'eau à Sans Fil



Cliché n°13 : Excutoire à Andakabe



Mouvement de la mer : un phénomène non maîtrisé

La ville de Morondava a été construite sur une zone deltaïque dans l'exutoire du fleuve Morondava. Elle subit de ce fait le phénomène du mouvement quotidien de la mer. Or, vu l'impact actuel du changement climatique et l'extension spatiale de la ville, la capacité de la structure d'assainissement actuelle est devenue insuffisante.

Le marais maritime qui envahit la zone de basse altitude de la ville par le fleuve Morondava et ses bras est un phénomène non maîtrisé dans la municipalité. Durant la marée haute, l'eau de mer se bouscule dans le lit du fleuve Morondava et ses affluents se répandent à l'intérieure de la ville. Puis, lorsque le niveau de la mer devient normal, une certaine partie stagne sur une étendue de terre. Ce phénomène est dû principalement à l'étroitesse du réseau d'assainissement. Les bouchons formés par le dépôt sauvage des ordures ménagères et l'ensablement des fossés freinent le retour de l'eau de mer dans le fleuve.

La structure morphologique tabulaire de la ville constitue également une entrave au retour de l'eau de mer car l'altitude moyenne de la ville est de 4 mètres avec une pente de 1%. Dans ce cas de figure, l'évacuation de l'eau s'avère être compliquée dans le cas où un obstacle apparaît retenant le déversement de cette eau. Quelques cuvettes de décantations se forment alors dans la ville surtout dans les Fokontany de Nosikely, de Tanambao, d'Ambalanomby et d'Androva.

11.3. Electricité et éclairage public

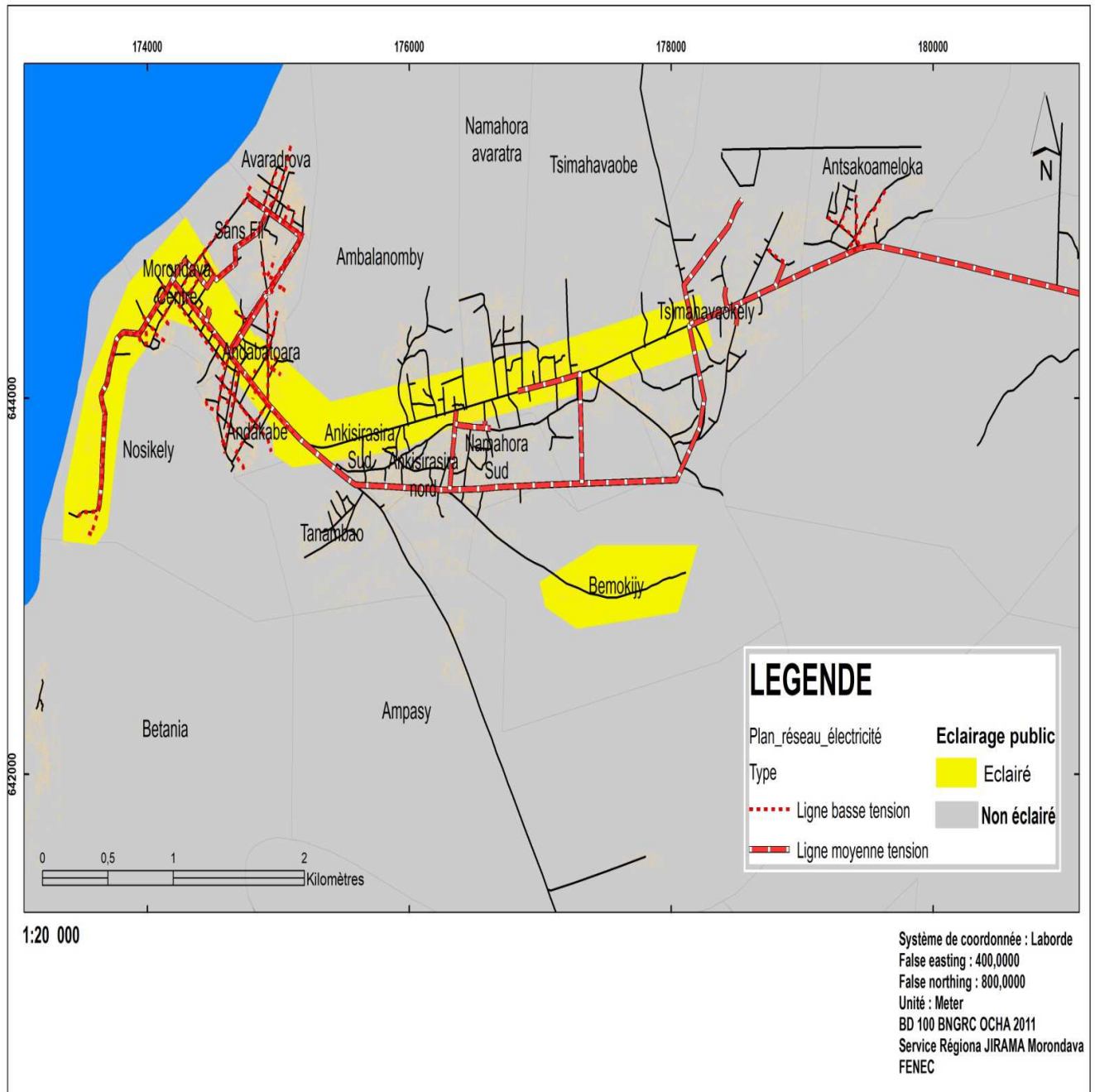
La JIRAMA est le fournisseur principal en électricité de l'agglomération de Morondava depuis Bemanonga. Elle assure la gestion et la coordination de l'accès à l'électricité pour les ménages locaux. En moyenne, la JIRAMA fournit 756 553 kWh d'énergie. Cette somme est distribuée à tous les habitants de la ville. 4373 compteurs sont répartis dans la ville, dont 4274 à usages particuliers, 92 pour les services administratifs de la ville et 07 au niveau de l'établissement de la JIRAMA.

La JIRAMA dispose d'une ligne moyenne tension de 16,9 km pour le réseau principal et d'une ligne de basse tension de 16,4 km pour le branchement secondaire. Le réseau principal suit la RN35 depuis la commune de Bemanonga jusqu'au Fokontany de Tsimahavaokely et rejoint le Fokontany de Bemokijy et passe par Namahora, Ankisirasira Nord et Sud et prend fin à Nosikely. Le réseau secondaire sillonne toutes les parcelles de la ville.

Parmi les 18 Fokontany de la ville, seul le Fokontany de Betania n'a pas accès à l'électricité. Vu sa position géographique, étant isolée à la rive gauche du fleuve Morondava, la mise en place d'un réseau de distribution est encore difficile.

Quant à l'éclairage public, la ville de Morondava vit dans l'obscurité. Seule la voirie principale RN35 depuis Nosikely jusqu'à Andakabe est éclairée. Presque toute les voies de la ville disposent d'une lampe, mais sont toutes non-fonctionnelles.

Carte n°18 : Electrification et éclairage public



11.4. Sécurité Publique

Si auparavant la ville de Morondava était une destination touristique calme et paisible, la sécurité publique est devenue une préoccupation importante depuis quelques années. Les agents de sécurité publique sont répartis dans chaque Fokontany de la ville de Morondava. Au niveau de la Brigade Régionale de la Sécurité Publique, les crimes sont dénombrés de 10 à 12 cas par mois. Le tableau ci-dessous représente la répartition des agents au niveau de chaque Fokontany.

Tableau n°31 : Répartition des agents de sécurité publique en 2018

	FORCES	GENDARMES	POLICES
FOKONTANY	Antsakoameloka Bemanonga Tsimahavaokely	Ankisirasira Nord Ankisirasira Sud Bemokijy Ampasimbe	12 Fokontany restants

Source : Brigade Régionale de la Sécurité Publique, Septembre 2018

Les forces de sécurité publique sont installées auprès de chaque Fokontany de Morondava et de Bemanonga. Les Fokontany recensés comme les plus exposés à l'insécurité se situent à Ampasy, Bemokijy, Tsimahavaokely, Namahora Sud et Ambalanomby. Situés dans des zones enclavées, ces Fokontany font l'objet de divers crimes dont les attaques, les vols et les violences. Dès lors, la situation géographique de ces Fokontany fait de ces lieux des zones vulnérables par rapport au centre-ville qui reste le quartier le plus calme de la ville.

Selon les enquêteurs de la ville, les périodes durant lesquelles les crimes se répandent se situent pendant les périodes des festivités soient les mois de novembre, décembre, janvier et juin. Et à l'approche de pâques également, les vols à l'étalage se multiplient par rapport aux autres saisons. Le tableau suivant démontre les cas d'insécurité publique dans la ville de Morondava en 2017.

Tableau 32 : Nombre de crimes commis à Morondava en 2017

Crimes	Nombre de cas	Nombre de victimes tués ou blessés	Nombre de dahalo tués	Nombre de dahalo jugés
Vol	47	Tué : 1	1	MD : 45
Vol de bœufs	645			LP : 10
Acte de Banditisme	7	Tués : 5		LP : 2
Habitations incendiées	5	Blessés : 2		

Source : DRSP Menabe, Morondava, 2018

En 2017, le service de sécurité publique a enregistré 704 cas de crime dans la ville de Morondava. Le vol de bœufs figure dans les cas les plus fréquents dans cette partie de la région de

Madagascar. Cependant, il a été rapporté que sur les 645 bœufs volés, 188 ont été récupérés et 174 ont été remis à leur propriétaire. Quant aux actes de banditisme, les responsables ont recensé la valeur des biens dérobés qui ont été estimés à 19 200 000 Ariary en plus des divers objets de valeurs.

CHAPITRE XII : INFRASTRUCTURES STRUCTURANTES

12.1. Infrastructures routières

Les infrastructures routières sont des éléments fondamentaux d'une ville. L'agglomération de Morondava compte actuellement une route de 75,28kilomètres. Ces routes sont de type national, voie primaire, voie secondaire et voie tertiaire.

Tableau n°33: Situation actuelle des voies de communication

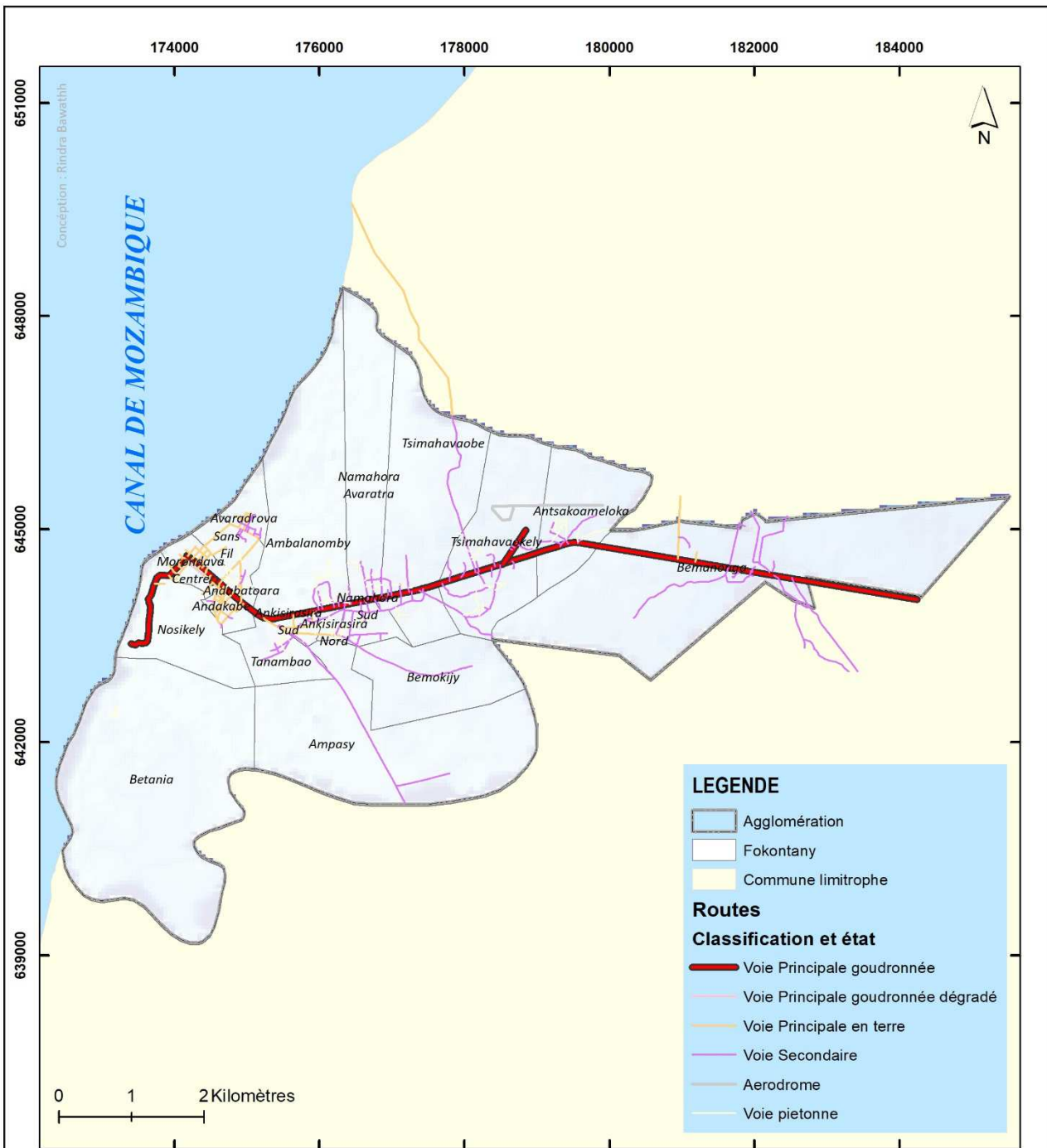
Type	Etat	Longueur (km)	Pourcentage
Route Nationale	Goudronnée	9,97	13,24
Voie Principale	Goudron dégradé	0,42	25,25
	Goudronnée	2,37	
	En terre ensablée	16,22	
Voie secondaire	En terre ensablée	35,98	47,8
Voie tertiaire	En terre ensablée	10,32	13,71
TOTAL		75,28	100

Sur les 75,28 km, 12,76km d'entre eux sont revêtues en bitume soit 16,95% de la totalité des routes dans l'agglomération. 96,7% de cette partie sont encore actuellement en bon état tandis que les 3,3% sont en dégradations.

L'agglomération de Morondava est traversée par la route nationale numéro 35 reliant la ville avec celle de Miandrivazo depuis la commune de Bemanonga. Elle mesure environ 9,97 km soit 13, 24% de la totalité des routes existantes au sein de l'agglomération. Entend que route de type national, elle est bitumée. La RN 35 mesure environ 10 km dans l'agglomération de Morondava. Cette route constitue l'axe principal où la ville s'étale le long de cette route.

Des voiries primaires se ramifient au sein de cette agglomération et qui se joignent à la route nationale au cœur de la ville. Ces voiries primaires se concentrent principalement au centre-ville. Au total, les voies primaires mesurent en moyenne 19 km équivalent à 25,25% des routes de Morondava. Au sein de cette agglomération plus de 85% des voiries primaires sont en terre ensablées soit une longueur de 16,22 km. Seulement, une partie de 2,82 kilomètres est bitumée.

Carte n°19 : Infrastructures routières



DIAGNOSTIC TERRITORIAL	
EXISTANT	1/70 000
CARTE N°20	VOIRIE URBAINE
Système de coordonnées: Laborde False Easting: 400 000 False Northing: 800 000 Unité : Meter BD 100 BNGRC OCHA 2011 TERRAIN SEPTEMBRE 2018	

ELABORATION PLAN D'URBANISME DIRECTEUR DE LA COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA



MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS



COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA



Mais par manque d'entretien et d'assainissement, 0,42 km de cette partie est en cour de dégradation si les 2,4km sont actuellement encore en bon état mais risque de se dégrader en cas de manque de mesure d'accompagnement d'ici peu.

Les voiries secondaires constituent l'extension des voiries primaires au centre-ville et forment les veines principales au sein de cette agglomération. Les voies secondaires sont plus denses et plus longues car elles mesurent autour de 36 kilomètres et représentent 47,8% des routes. Ces voies sont toutes en terres ensablées et parfois dégradées.

Les voies tertiaires sont aussi significatives à Morondava. Elles représentent 13,71 % de la totalité des voies existantes dans la ville, soit une longueur moyenne de 10,3 km. Elles sont revêtues en totalité en terre et ou en sables.

12.2. Infrastructure aéroportuaire

L'agglomération de Morondava dispose d'un aéroport rebaptisé : « Aéroport André Resampa ». L'aéroport est situé à Analaiva à 5km à l'Ouest du centre-ville près de la RN35.L'existence de cet aéroport est considérée comme l'un des piliers majeurs du développement économique de la région Menabe. Cette infrastructure assure la liaison directe de la ville de Morondava avec la capitale de Madagascar. Elle facilite le déplacement des voyageurs entre ces deux localités. Vue la potentialité touristique de Morondava, l'aéroport André Resampa constitue un tremplin pour l'essor du secteur tourisme dans la région.

La ville de Morondava est à une heure de vol depuis la capitale Antananarivo. Cette ligne est exploitée principalement par la compagnie aérienne nationale malgache. Plusieurs vols par semaine assurent la connexion de la ville de Morondava avec la Capitale de Madagascar. L'aéroport André Resampa ne reçoit pas pour le moment que des vols nationaux. Selon la répartition des vols par jour de la semaine, le flux est plus intense le jour du lundi, environ 35,71%¹ des vols de la semaine.

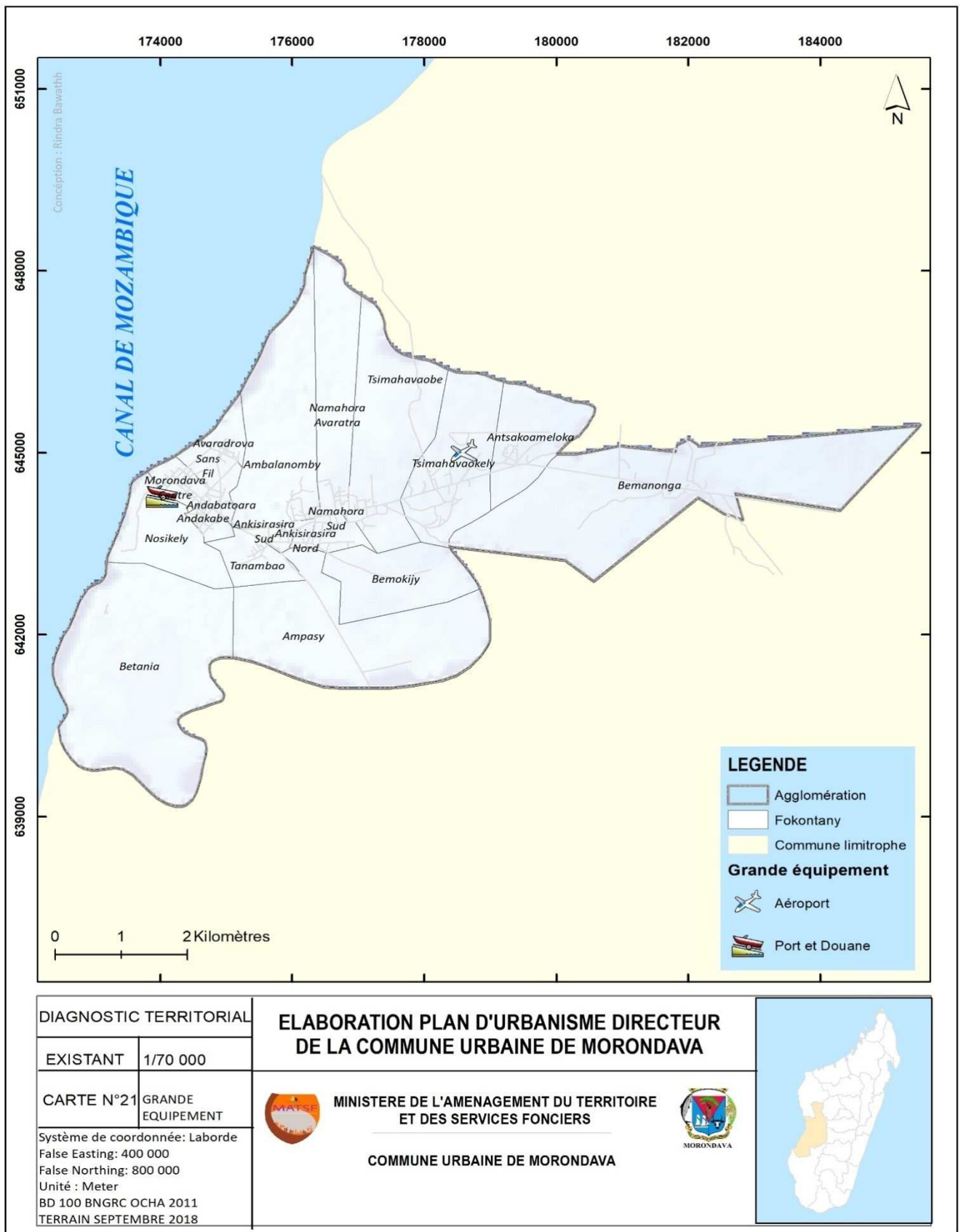
12.3. Port Fluvial: Port Bebe

Le transport fluvial et maritime n'est pas exploité à Morondava. Le port fluvial reste traditionnel. Cette infrastructure n'est utilisée que par les pêcheurs et les touristes qui veulent aller faire un tour dans la mangrove. Ce port se localise dans le *Fokontany* Anosikely. La capacité d'accueil du port est actuellement à moins de 10 bateaux de taille moyenne.

Une seule vedette rapide existe à Morondava. Cette vedette assure la liaison entre Betania et la ville de Morondava. Les touristes sont les principaux utilisateurs de cette vedette.

¹ [*Site web air Madagasikara*](#)

Carte n°20: Disposition spatiale des grands équipements économique



CHAPITRE XIII : TRANSPORT URBAIN

13.1. Transport en Ville

L'agglomération de Morondava est bien aérée en termes de mobilité que ce soit à l'intérieur de la ville ou avec les régions environnantes. A l'échelle locale, elle dispose de divers moyen de transport adapté aux besoins des citoyens. Quant à l'ouverture vers l'extérieur, elle est accessible par voie terrestre, maritime et aérienne.

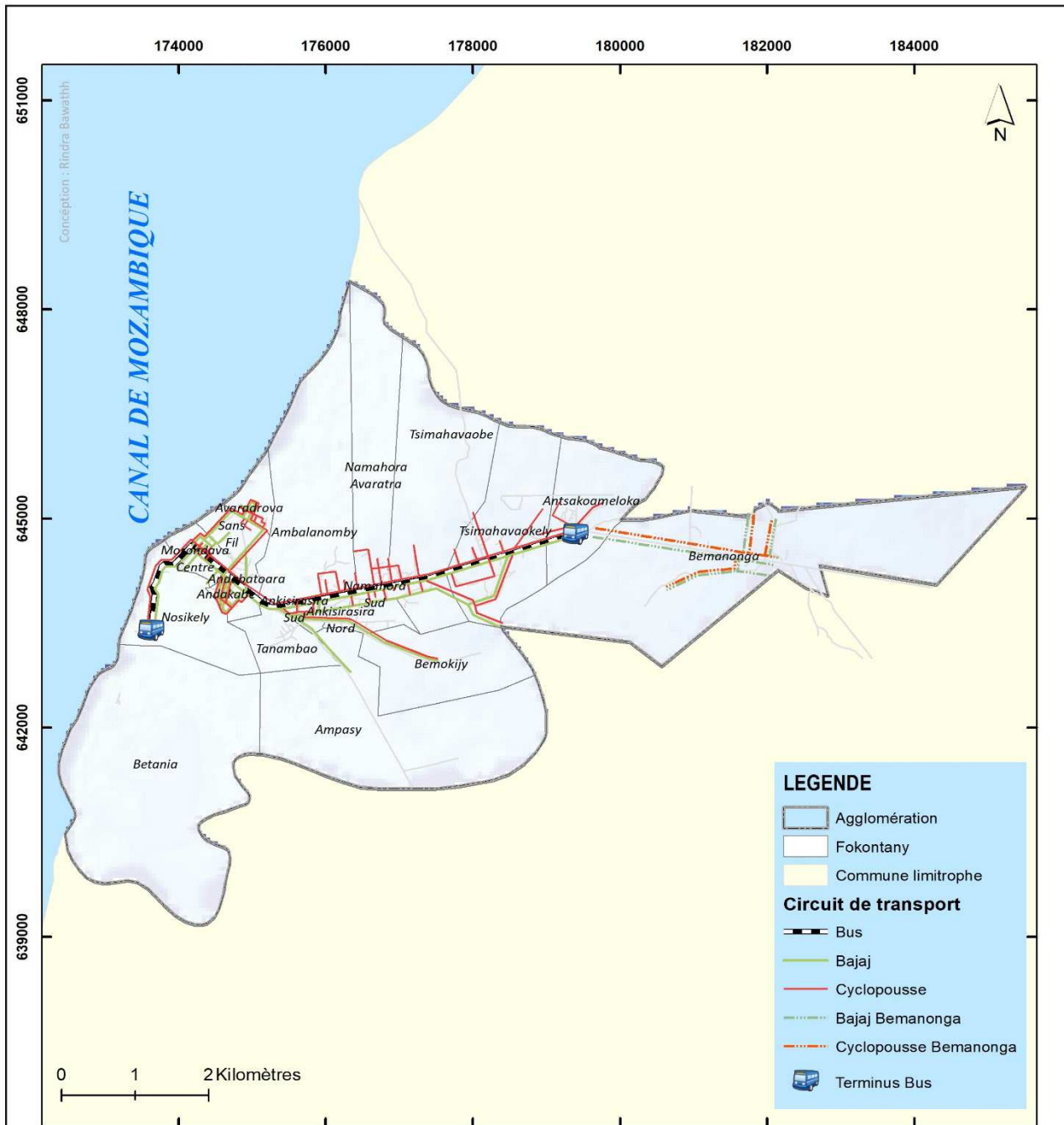
13.2. Déplacement Urbain

La Commune urbaine de Morondava dispose des divers moyens de déplacements urbains. En 2018, le transport commun est constitué de 47 bus ; 62 Bajaj et 511 cyclo-pousse. Les véhicules à deux roues sont très utilisés car il y a 75 VéloMOTEURS et 151 bicyclettes. De plus, 151 chars à bras sont enregistrés au niveau de la Commune qui sont utilisés pour les transports des marchandises ou autres. L'effectif des taxi-brousse régionales qui relient la Commune Urbaine de Morondava avec les autres Régions ou Communes est de 82 voitures. Les données sur les voitures particulières ne sont pas encore disponibles auprès de l'autorité compétente. Le tableau suivant montre cette répartition de moyen de déplacement.

Tableau n°34: Moyens de déplacement dans la Commune Urbaine de Morondava

Moyens de Déplacements	Nombre
Bus Urbain	47
Bajaj	62
Cyclo-pousse	511
Taxi ville	14
Chars à bras	100
Vélo moteur	75

Carte n°21: Déplacement urbain



DIAGNOSTIC TERRITORIAL	
EXISTANT	1/70 000
CARTE N°22	TRANSPORT URBAIN
Système de coordonnées: Laborde False Easting: 400 000 False Northing: 800 000 Unité : Meter BD 100 BNGRC OCHA 2011 TERRAIN SEPTEMBRE 2018	

ELABORATION PLAN D'URBANISME DIRECTEUR DE LA COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA



MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS



COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA



13.3. Transport routier au niveau national et régional

La route nationale, à partir de la Capitale d'Antananarivo vers Morondava, est bitumée, ayant une longueur de 690 km. Généralement, sur la zone de couverture, il y a le transport au niveau national (89% des coopératives existants) et le transport au niveau régional qui assure la liaison de Morondava avec les autres localités de la région.

La gare routière de Morondava se trouve dans le *Fokontany* Andabatoara. La gare abrite quelques coopératives de la zone nationale reliant la capitale de Menabe avec la ville d'Antananarivo, d'Antsirabe, d'Ambositra ou celle de Fianarantsoa. Les coopératives de zone régionale relient la ville de Morondava avec les pôles d'attractions urbaines régionales telles que Miandrivazo, Morombe et Tuléar ainsi que les communes environnantes.

Tableau n°35: Nombre des Coopératives et des voitures au niveau national et régional

Zone	Nombre Coopérative	Nombre Voiture
National	16	210
Régional	2	121
Total	18	331

13.4. Transport maritime

Le transport maritime joue un rôle important sur le plan économique et social pour la Commune Urbaine de Morondava. Il y a 5 sorte des moyens des transports à savoir : le boutre ; la vedette, le canot, le teuf-teuf, le canot et le bac.

Tableau n°36 : transport maritime

Types de transport	Nombre
Boutre	71
Vedette	9
Canot	25
Teuf-teuf	3
Bac	8
Total	116

Le transport maritime est assuré, en majorité, par les boutres. Ces boutres desservent la côte Ouest malgache en passant par les villages côtiers et relient la ville de Morondava avec la ville de Tuléar au Sud et celle de Maintirano au Nord. Ils assurent le transport des personnes, des marchandises et des biens comme les matériaux de construction et les produits pétrolier des zones enclavées par voie terrestre.

13.5. Transport aérien

La Commune Urbaine de Morondava est accessible par voie aérien. Elle est desservie par un vol régulier de la Compagnie Air Madagascar, quatre (4) fois par semaine. Le Tableau suivant indique le programme de vol par semaine reliant Antananarivo et Morondava.

Tableau n°37 : Ligne aérienne

JOUR	DÉPART	DESTINATION
Lundi	14h 00	Tana- Morondava- Tana
Mercredi	08h 05	Tana- Morondava- Tana
Vendredi	12h 55	Tana- Morondava- Tana
Dimanche	08h 05	Tana- Morondava-Tana

En somme, Morondava ne possède qu'une seule route principale qui donne accès à toutes les régions du Menabe. Par conséquent, tous les types de transports, tant nationaux qu'urbains, c'est-à-dire les taxi-brousses et les taxi-ville passent par l'unique route qui est la RN35. De ce fait, la circulation se trouve submergée en raison de la centralisation de tous les moyens de transport dans le centre- ville. Il en est de même des transports urbains comme les bajajs, les cyclo-pousses, les bus et les vélos à moteurs qui utilisent tous l'unique route nationale. Il s'ensuit alors que la centralisation de tous les moyens de transport terrestre dans le centre- ville encombre la circulation entière.

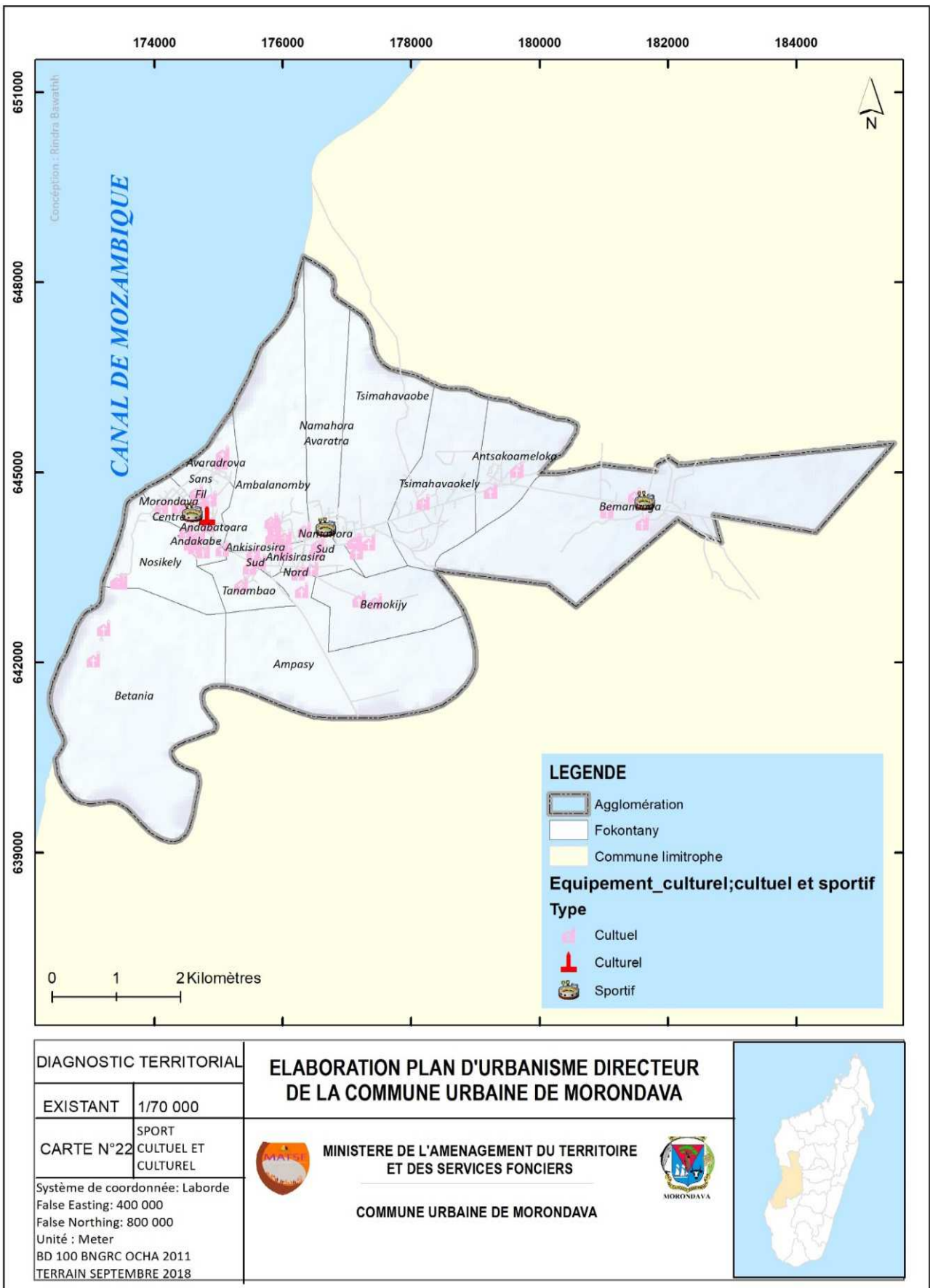
De ce fait, dans un objectif de rendre une fluidité à la circulation urbaine de Morondava, il est conseillé d'une part d'ajouter une route principale afin de disperser les moyens de transports urbains et d'autre part, de délocaliser la gare routière hors du centre- ville pour éviter les divers encombrements.

CHAPITRE XIV : INFRASTRUCTURES CULTUELLE ET CULTURELLE

Dans le domaine culturel, la religion à Morondava est prédominée par le christianisme et l'islam. Mais, en termes d'équipement, les petites églises christianisme (église secte) sont éparpillées partout dans les quartiers de la ville. En totalité, actuellement, il existe 40 églises christianisme et cinq (05) mosquée dans la ville de Morondava.

Par contre, pour l'édifice culturel, la ville n'en dispose que le foyer culturel situé dans le quartier d'Andabatoara. Ainsi, la répartition spatiale de ces équipements est illustrée dans la carte suivante.

Carte n°22 : Equipement culturel et culturel



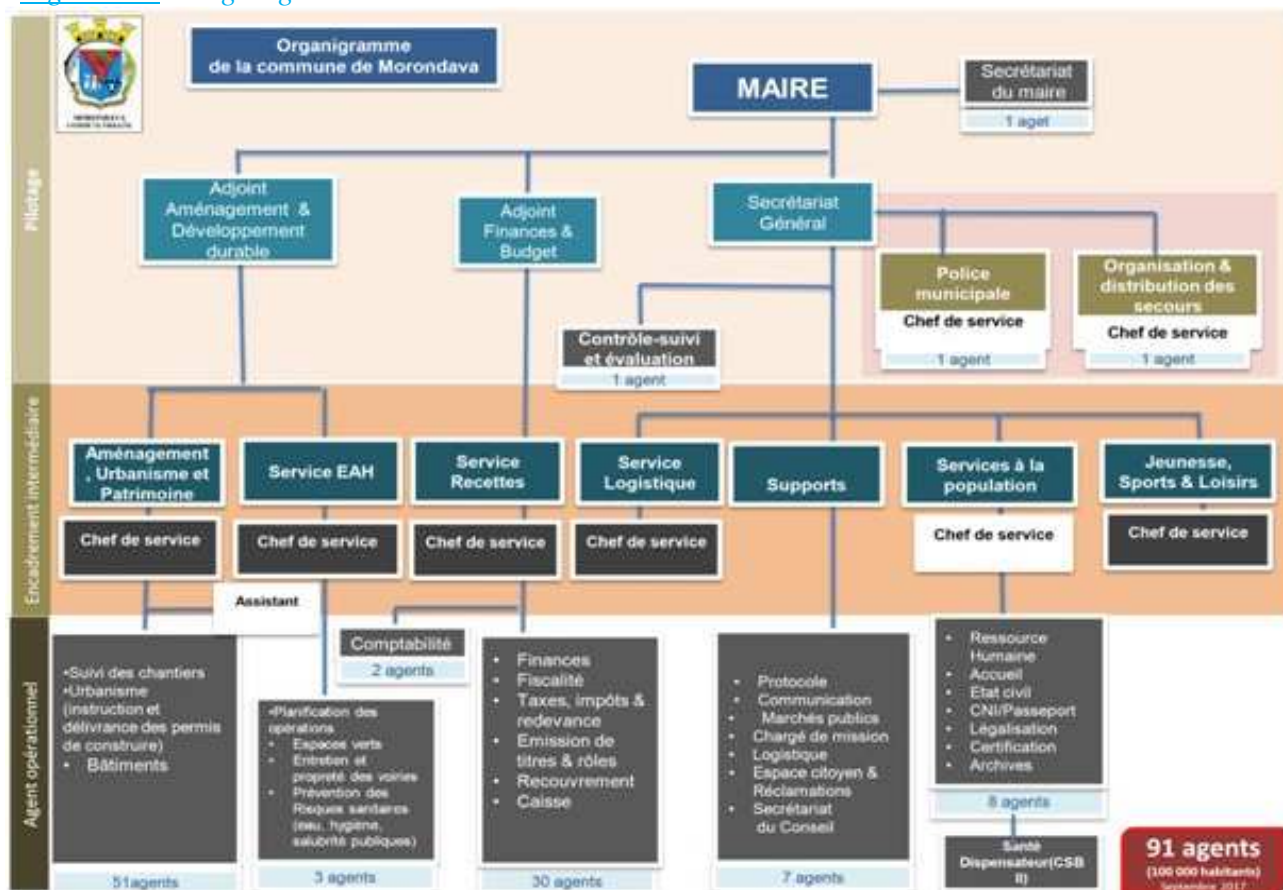
CHAPITRE XV : ADMINISTRATION COMMUNALE

Centre des échanges commerciaux, Morondava représente la capitale économique et administrative du Menabe. La Commune Urbaine de Morondava est le chef-lieu du District de Morondava. L'exécutif de la commune est constitué par trois (03) catégories d'organes dont l'organe de pilotage, l'organe d'encadrement intermédiaire et l'organe opérationnel.

15.1. Organigramme de la Commune

La Commune Urbaine de Morondava est une Collectivité Territoriale Décentralisée (CTD) régie par la Loi organique n° 2014-018 du 14 Août 2014 qui fixe les compétences, les modalités d'organisation et le fonctionnement des CTD. Selon ce statut, la Municipalité est composée de 2 organes, l'organe délibérant, présidé par le Président du Conseil Municipal et l'organe exécutif, dirigé par le Maire. Le schéma présent montre l'organigramme de la Commune Urbaine de Morondava en 2017.

Figure n°4 : Organigramme de la Commune Urbaine de Morondava



15.2. Service de l'Urbanisme de la Commune

Le Service de l'Urbanisme de la Mairie de Morondava est rattaché à l'Aménagement, Urbanisme et Patrimoine sous la direction du 1^{er} Adjoint chargé de l'Aménagement et du Développement durable. Cette entité travail en collaboration étroite

avec le Service Technique qui s'occupe de l'Eau, Assainissement et Hygiène (EAH). Ci-après les réalisations sur le domaine technique de la Commune en 2017.

Tableau n° 38 : Réalisations techniques de la Commune Urbaine de Morondava en 2017

Travaux accomplis en 2017	Lieux des travaux
Bloc sanitaire	Nosikely
Décharge publique : valorisation et transformation des déchets et traitement des excréta	Ampasy
Curage des canaux d'évacuation	Tous les Fokontany
Installation de 170 lampes, 74 douilles et 190 m de fil	
Plantation de palmier	Route digue sur 2km
Rétablissement des pas géométrique	Le long de la plage
Pose de gravats	Toutes les rues abîmées

Source : Commune Urbaine de Morondava, 2018

Outre ces réalisations techniques, le Service de l'Aménagement, Urbanisme et Patrimoine s'occupe essentiellement de l'octroi de permis de construire. A cet effet, le service traite également des contentieux issus du litige concernant l'octroi des autorisations de construire.

15.3. Gestion et finances publiques locales

Dans sa vision de véhiculer la transparence sur la gestion des affaires de la commune, l'actuel Maire entreprend comme objectifs d'assurer un assainissement dans tous les domaines. Faisant partie de ces objectifs, le suivi de l'exécution des tâches et des exécutants ainsi que le contrôle des recettes. Les divers tableaux qui suivent indiquent l'état financier de la commune de 2016 à 2017.

Tableau 39 : Dépenses Communales de 2016 à 2017

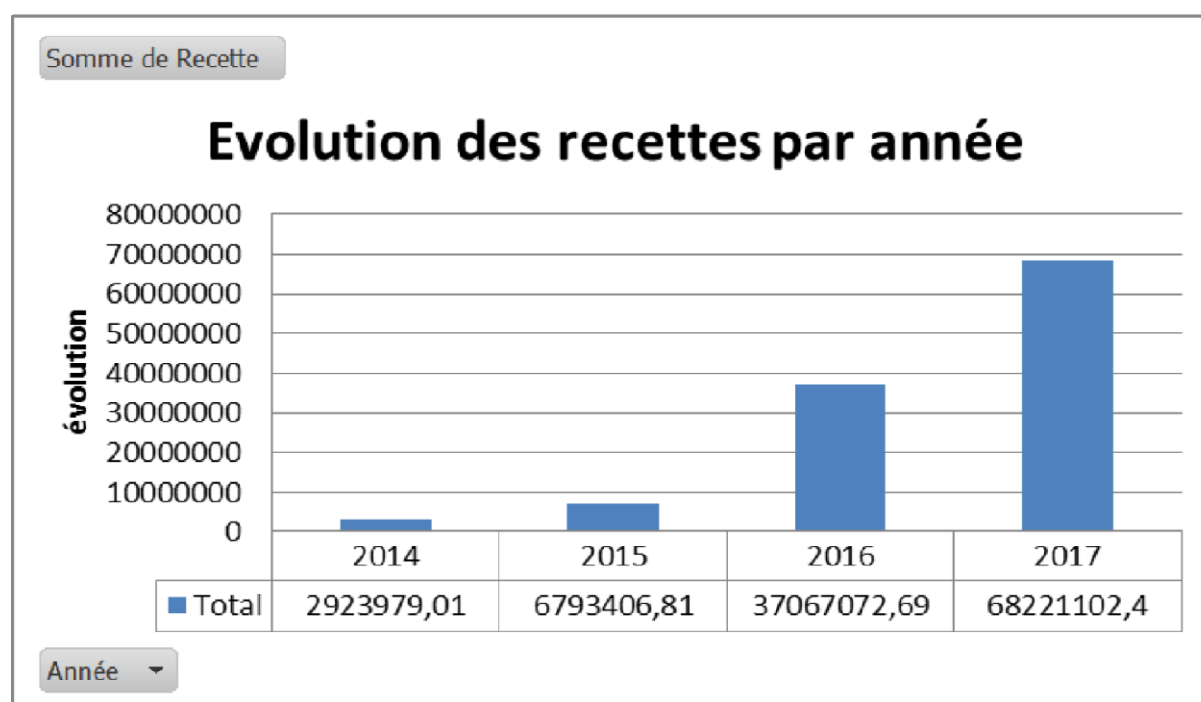
Nature des dépenses	Total (Ariary)
Salaire des employés Octobre 2016-Décembre 2017	259 369 152,40
Salaire impayé de Septembre 2010 et payé en 2017	11 769 730,20
Indemnité des conseillers municipaux	865 800,00
Carburant	20 000 000,00
Aides/Secours sociaux	2 026 000,00
Prévoyance sociale CNAPS	605 174,34
Equipement mobilier	4 000 000,00
Téléphone et informatique	7 351 494,20
Indemnité des prestataires	3 642 935,80
Produits pour décanisation	600 000,00
Autres indemnités	21 028 104,40

Source : Commune urbaine de Morondava, 2018

Tableau n° 40 : Recettes de la Commune Urbaine de Morondava de 2016 à 2017

Ressources	Somme en Ariary
Impôts synthétiques	54 657 802,35
Impôts de licence	3 204 000,00
Subvention de fonctionnement	10 500 000,00
Subvention à l'Etat Civil	7 143 057,00
Subvention au CSB II	770 000,00
Total	76 274 859,35

Source : Commune Urbaine de Morondava, 2018



Graphe°5 : Evolution des recettes Communales de 2014 à 2017

Source : Bilan de la Commune Urbaine de Morondava, 2017

CHAPITRE XVI : OUTIL DE PLANIFICATIONS ET PROJET D'AMENAGEMENT EXISTANTS

Le Plan Simplifié d'Urbanisme de Morondava en 2005

Le plan simplifié d'urbanisme est une étude fournie à la commune Urbaine de Morondava, afin de mieux coordonner l'extension spatiale et le développement social et économique durable de la ville. Ce plan constitue un outil ou une synthèse de stratégies et d'approche plus efficace en matière de gestion et planification de la ville.

Le PSU de Morondava date de 2005 et c'est une vision à moyen termes. Ce document de planification et de développement de la ville et des faits urbains répond les besoins prioritaires de la population locale et aussi une projection jusqu'à 10 ans. Ce document réside alors sur la priorisation des actions de développement socio-économique à court terme et la classification des projets et actions à moyen terme en partant sur l'analyse du diagnostic territorial et institutionnel de la ville.

Les objectifs spécifiques de la confection de ce PSU sont de fournir aux dirigeants successifs de la commune un document cadre dans le développement de l'espace urbain et la croissance économique de la ville d'une part. D'autres part, proposer les actions de développements selon l'ordre de priorité à travers la démarche participative durant la phase d'élaboration en cohérence aux orientations de la politique urbaine nationale et régionale. Enfin, faire l'analyse spatiale des éléments constitutifs existants entre les sous-espaces urbains et leurs fonctions. Revoir spatialement les articulations entre des différents sous espaces et leurs fonctions, du site créé et des zones d'extension à projeter, afin de définir un plan directeur des équipements et des infrastructures.

Les axes stratégiques du Plan d'Urbanisme de la Commune de Morondava dépendent d'un côté sur les besoins d'extension sur l'horizon 10 ans, compte tenu de la consommation d'espace urbain et des besoins en infrastructures et équipements, et d'autre côté sur les disponibilités communales en matière d'urbanisme. Ainsi, les axes stratégiques tournent autour de la restauration et la protection de l'environnement, vu que la ville de Morondava abrite un patrimoine environnemental significatif qui peut assurer l'essor de l'économie de la ville. En parlant du développement économique de la ville, ce document s'oriente un peu plus dans cette thématique dans l'optique de l'exploitation des ressources existantes et la création de travail aux jeunes. La satisfaction des besoins fondamentaux des citoyens sont aussi mentionnées comme axe stratégique d'intervention. Et enfin, la bonne gouvernance de l'administration communale est réitérée par ce document dans ces axes stratégiques.

On peut dire alors que ce document est un outil bien fondé en matière d'analyse du territoire urbain de Morondava dans le but de la planification et la gestion de l'extension spatiale et la croissance économique de la ville.

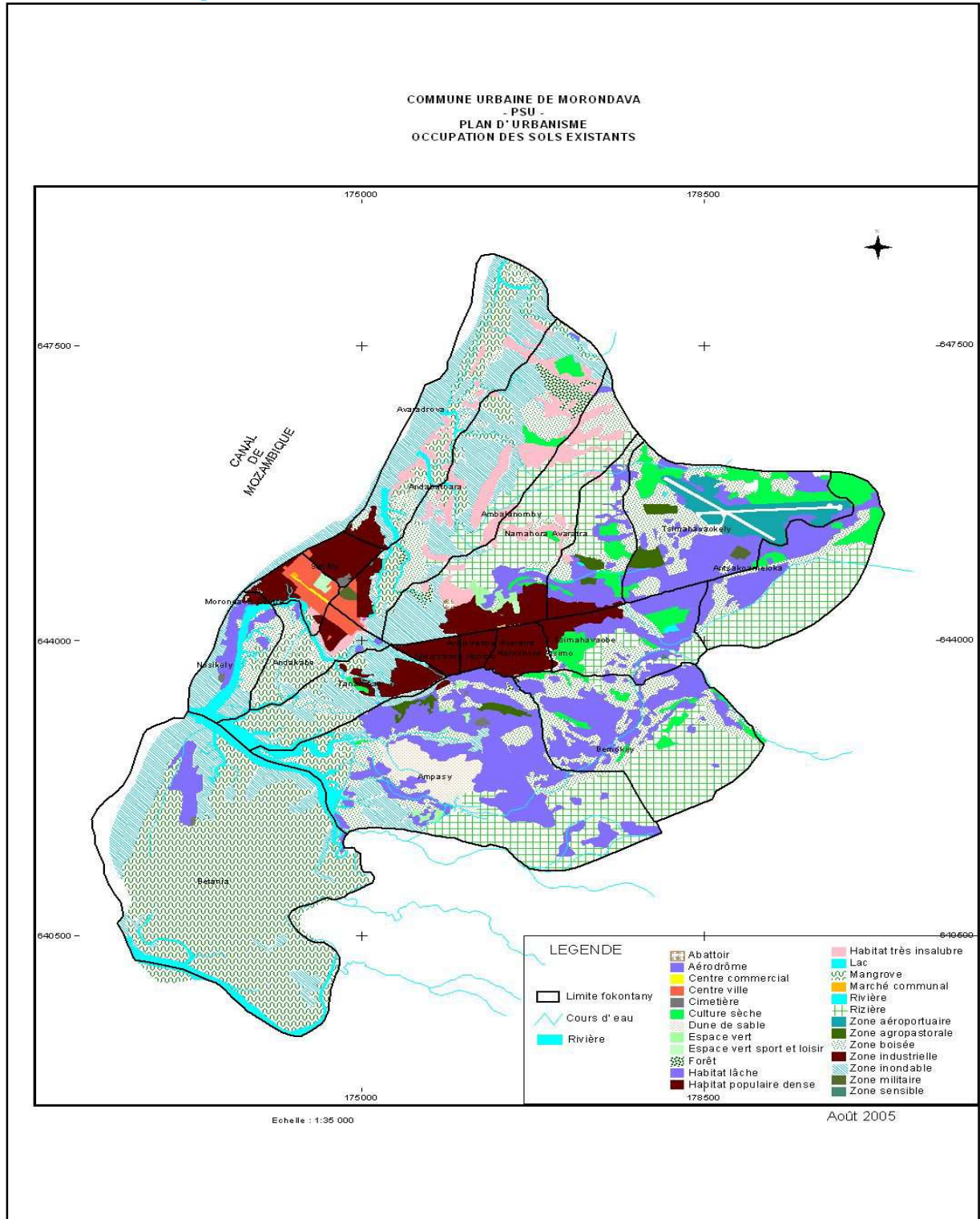
Implications du PSU 2005 sur l'urbanisation actuelle

Dans le Plan Simplifié de l'Urbanisme (PSU) en 2005, la solution d'extension de la ville de Morondava est prévue vers la direction Nord-Est, c'est-à-dire vers les villages d'Andaboloka, Andimaka ou Kimony.... Différentes mesures d'accompagnement ont été projetées dans ce document pour concrétiser cette extension, en l'occurrence la construction des infrastructures de protection aux inondations, des équipements de base, des voiries,....

En réalité, vue la disponibilité limitée des ressources de la commune, il est difficile pour les autorités locales de concrétiser les orientations prévues dans ce plan d'urbanisme. Du point de vue spatial, la dynamique de la ville de Morondava n'a pas beaucoup changé à celui de ce qui était observé en 2005 (année de réalisation du PSU). Les zones d'extensions se développent toujours de façon tendancielle sans planification le long de la RN35. Les zonings prévus dans les stratégies d'orientation du PSU ne sont même pas appliqués. La dynamique urbaine de Morondava se fait de façon anarchique, avec une forte densification des quartiers centraux. Cette évolution de la ville sera illustrée dans la carte n°25a et 25b

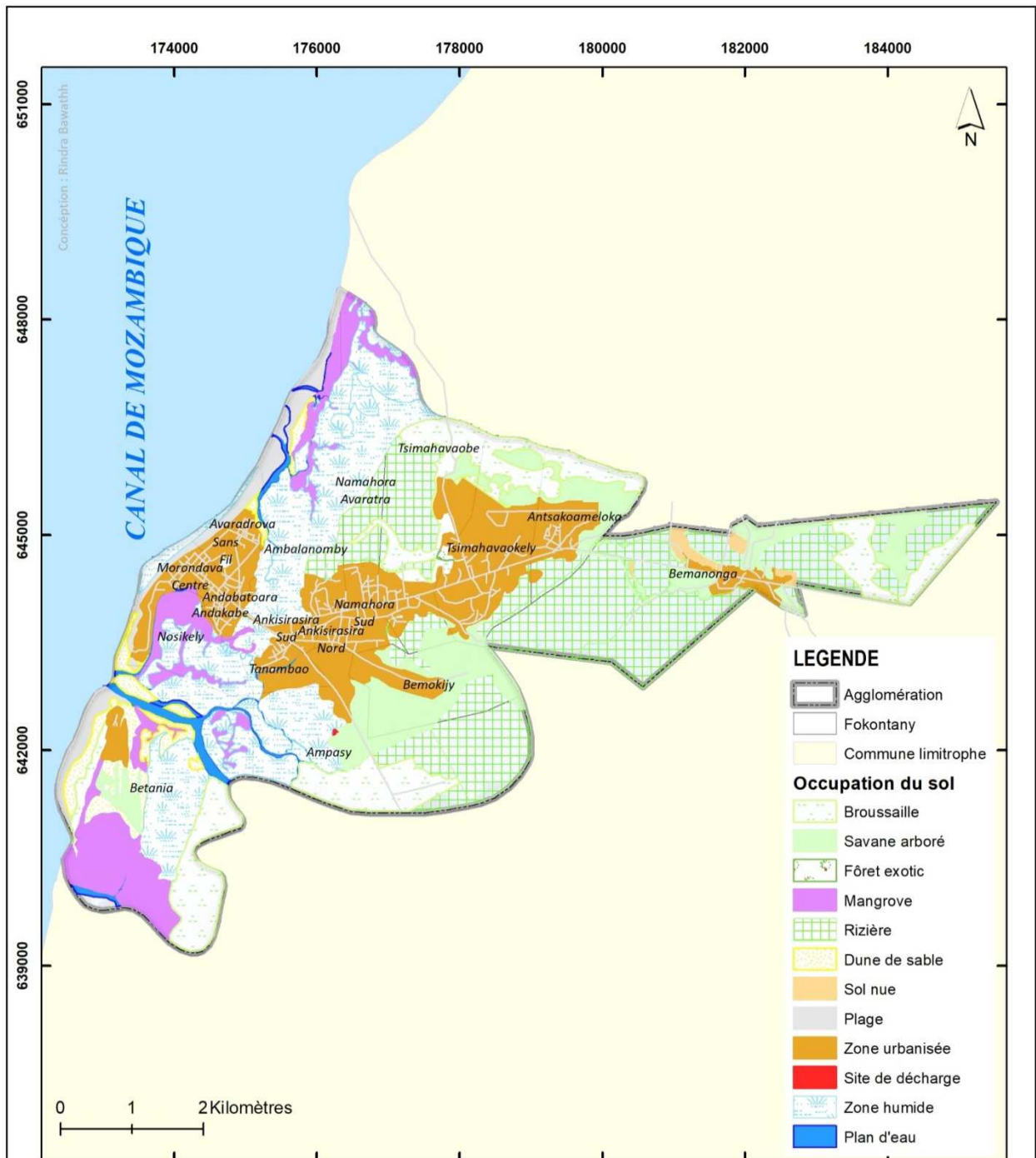
Parfois, l'urbanisation et les orientations spatiales d'une ville exigent plus de volonté politique aux autorités car les facteurs de blocage dans ce secteur sont très importants et se portent sur différents domaines.

Carte n°23a : Occupation du sol en 2005



Source : PSU_Morondava 2005

Carte n°23b : Occupation du sol en 2017



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

EXISTANT 1/70 000

CARTE N°11 OCCUPATION DU SOL

Système de coordonnées: Laborde
 False Easting: 400 000
 False Northing: 800 000
 Unité : Meter
 BD 100 BNGRC OCHA 2011
 SERVICE TOPO

ELABORATION PLAN D'URBANISME DIRECTEUR DE LA COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA



MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS



COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA



Le PCD 2016-2019 Morondava

a. *Objectif*

Selon les dispositions de l'Art. 149 de la Constitution de la République de Madagascar, les communes concourent au développement économique, social, culturel et environnemental de leur ressort territorial. Leurs domaines de compétences portent notamment sur l'identification des potentialités et des besoins en ces domaines, la planification du développement communal et la mise en œuvre des opérations y afférentes.

Ainsi, ce plan a pour but de déterminer l'ensemble des programmes et projets de développement que la Commune urbaine de Morondava entend mener durant la période 2016-2019 ; de préciser les objectifs poursuivis et les résultats à atteindre ; de dérouler les voies et moyens nécessaires à sa réalisation. Ce document-cadre se veut être une feuille de route ambitieuse mais réaliste.

Il vise le développement local et harmonieux du territoire d'une part ; et l'amélioration du cadre et de niveau de vie de ses habitants d'autre part. Il est, en outre, le résultat d'un processus d'analyse, de consultation des parties prenantes, de concertation et d'arbitrage des priorités, initiés au niveau local. C'est enfin un outil de suivi, d'évaluation et de communication de l'action communale. Ce PCD ambitionne de contribuer progressivement à l'amélioration durable des conditions de vie de la population et de préparer l'avenir face aux nombreux défis à relever

b. *Approches*

Le PCD élaboré par la Commune urbaine de Morondava, s'est effectué avec l'appui technique du PNUD et la contribution des acteurs locaux, à travers la Structure Locale de Concertation.

C'est un Véritable cadre d'orientations stratégiques des actions et initiatives communales en matière économique, social, culturel et environnemental, 5 volets majeurs est soulevé à travers cet outil : (1) L'aménagement durable du territoire et la planification urbaine ; (2) Le soutien à un développement socio-économique intégré et inclusif ; (3) La préservation et valorisation de la richesse de l'héritage culturel et écologique ; (4) L'adaptation aux changements climatiques ; (5) Le renforcement des missions de Service Public au sein de l'administration communale.

La vision de la commune urbaine c'est d' « être un territoire attractif et préserve ou il fait bon vivre », elle pour but de renforcer son identité pour devenir un pôle régional, national

et international attractif dans les domaines du développement durable, de la préservation et valorisation de son héritage dans tous les domaines.

c. *Orientation et recommandation*

Les orientations dans ce document sont axées sur les point suivant :

- L'aménagement durable du territoire et la planification urbaine ;
- Le soutien à un développement socio-économique intégré et inclusif ;
- L'amélioration du cadre de vie des administrés ;
- La valorisation du patrimoine naturel et culturel ;
- La prévention et la gestion des catastrophes naturelles ;
- Le renforcement des missions de Service Public au sein de l'administration communale ;
- La capacité de la collectivité à mobiliser des ressources financières.

Le Plan Communal De Développement EAH Morondava

a. *Objectif*

D'une manière générale, le PCD est un document qui relate les besoins prioritaires de la population locale en termes de développement locale et c'est un outil de référence sur les investissements à effectuer au niveau du territoire communal. En d'autres termes, c'est le résultat d'une concertation participative sur le développement de la commune. Le PCD assure une meilleure synergie entre les intervenants au niveau de la commune. La confection de ce programme facilite la gestion et l'exploitation optimale des ressources existantes. Le PCD permet aussi de prévoir et d'atténuer les impacts négatifs des actions de développement sur le territoire.

Ce sont les objectifs d'un PCD classique que la majorité des communes à Madagascar utilisent. Mais dans le but d'une orientation spécifique d'autres communes ont élaborés de PCD intégré ou par thématique comme celui-ci, un PCD spécifique sur l'accès à l'eau, assainissement et hygiène de la commune urbaine de Morondava.

L'objectif de ce PCDEAH est ainsi, de concevoir une stratégie efficace à travers une approche participative afin d'améliorer les services et l'accès liés à cette thématique. L'existence de ce document permet alors à la commune d'atteindre les objectifs spécifiques liés à la thématique l'accès à l'eau potable dont : l'assainissement et l'hygiène, l'efficience en matière de l'eau, la gestion des eaux usées, la gestion intégrée de la ressource en eau et la protection de l'écosystème lié à l'eau.

b. *Approches*

Le PCDEHA de la commune Urbaine de Morondava s'inscrivent dans le cadre de la réalisation de l'objectif stratégique du Plan communal et local de développement 2016 - 2019 : « Etre un territoire attractif et préservé où il fait bon vivre » et de son objectif spécifique 1 « Offrir un meilleur cadre de vie de la population ».

Dans son intitulé, cet ouvrage décline l'axe stratégique en action et activité répartie dans le temps et dans l'espace. Face à l'extension de la ville, le principal axe d'intervention est orienté au renforcement de la capacité de production en eau potable afin d'augmenter le taux d'accès à l'eau potable au sein de la ville. De plus, ce document envisage de développer les infrastructures en assainissement telles que les latrines, la gestion des ordures ménagères et la mise en place de système de drainage au niveau de tous les *Fokontany*. En fin, le développement des dispositifs d'hygiène qui consiste à l'information, l'éducation et la communication aux citoyens de l'importance de l'hygiène dans la vie quotidienne des citoyens ainsi que, la mise en place des infrastructures pour faciliter l'accès aux dispositifs.

Plan d'Actions Resilience Urbaine Morondava_octobre2016

a. *Objectif*

Le Plan d'Actions Resilience a pour but de servir une ligne directrice pour les interventions de la commune, des communautés et des autres partenaires impliqués sur le terrain et dans les institutions mais aussi de guider les décideurs de sorte à améliorer la résilience de la commune de Morondava via l'identification d'actions prioritaires et d'activités spécifiques à mettre en œuvre.

Cette action a été élaborée grâce à la méthodologie innovante de l'outil **PARU**. Développé par **ONU-Habitat** et **DiMSUR**, cet outil permet à la municipalité de Morondava et aux autres municipalités de mettre en œuvre des méthodes qui utilisent et valorisent les connaissances locales afin de comprendre et planifier des activités intégrant des éléments de réduction des risques

Les données pertinentes à propos de la résilience urbaine sont collectées auprès des départements municipaux et des communautés. En se basant sur l'analyse de ces données, les principaux problèmes qui doivent être traités en priorité pour renforcer la résilience sont identifiés et priorisés.

Il établit également des activités spécifiques sur les courts, moyen et long termes pour renforcer la résilience de la ville et sa capacité d'adaptation face à la menace du changement climatique.

b. *Approches*

La Commune Urbaine De Morondava s'est lancée à l'élaboration du Plan d'Actions pour la Résilience Urbaine en vue d'une structure planifiée au niveau de la ville. Cette action rassemble différents acteurs grâce à la démarche participative. Elle incite les personnels municipaux à se familiariser aux concepts clés tout en identifiant les actions prioritaires ainsi que les activités spécifiques à mettre en œuvre.

Pour rendre la commune résiliente aux risques, des actions ont été relevées et touchent des cadres définis aux échelles locale, régionale, nationale et internationale. Dans ce but, une équipe a réalisé dans quatre Fokontany une activité de cartographie participative des risques ainsi qu'une formation, données aux techniciens municipaux pour conduire eux-mêmes l'exercice. La Commune urbaine de Morondava va exécuter les activités essentielles qui lui permettront de réduire sa vulnérabilité. Dans le but d'identifier et détailler ces activités, quatre actions prioritaires ont été identifiées pour rendre la Commune résiliente face aux risques de catastrophes: (1) Améliorer le système de drainage ; (2) Protéger le littoral ; (3) Planifier la ville de Morondava ; et (4) Améliorer la gestion des déchets

La contribution de tous les départements de la commune implique la réussite de cette action qui à son tour sera basée sur un résultat indiquant des activités planifiées, un calendrier précis et un budget adapté, tenant compte des activités spécifiques attribuées aux points focaux.

c. *Orientation et recommandation*

Pour assurer le bon fonctionnement d'un mécanisme, il est crucial de veiller à ce que le personnel en charge soit adapté aux besoins et que le responsable ait suffisamment d'autorité et d'expérience pour mener à bien les opérations. La mise en œuvre du plan d'action sera coordonnée par la municipalité, qui organisera des réunions de manière régulière.

Schéma National d'Aménagement du Territoire: espace de croissance Menabe

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) est un document d'orientation par lequel l'Etat affiche ses options politiques d'ensemble en matière d'aménagement et de développement du territoire. Pour mieux les gérer et mieux les exploiter les potentialités et les ressources naturelles du pays, il y a l'adoption d'une approche adéquate et appropriée permettant une large mobilisation des acteurs de développement. Le PND, ainsi que le SNAT prescrit, en effet, de prendre en compte la dimension spatiale du développement

et des cohérences à établir pour accroître l'efficacité des efforts. Depuis 2015, douze (12) espaces de croissance ont été identifiés et la partie occidentale est organisée autour de quatre espaces, à savoir Atsimo Andrefana, Menabe, le bassin de Betsiboka et l'espace de croissance dérivée du Pôle intégré de croissance (PIC) de Nosy Be.

Pour la Région Menabe, qualifiée comme pôle de croissance agricole, elle dispose d'un potentiel agropastoral non négligeable qui devrait approvisionner les unités agro-industrielles d'Antsirabe. Ainsi, l'orientation prévue pour cet espace de croissance consiste à renforcer ses potentialités agricoles et à surmonter les désenclavements afin d'assurer la transition vers l'agroindustriel et l'approvisionnement du bi-pôle Antsirabe-Antananarivo. Aussi, cet espace est également une zone à haute valeur touristique.

Projet Protection et Aménagement de Littorale de Morondava (PALM)

Suite à l'initiative climat lors de la **COP 22** à Marrakech, le gouvernement français lance, en 2016, un appel à projet au sein de son DOM-TOM et des pays partenaires. Le projet PALM fait partie des 15 lauréats de cet appel à projet Climat et débute en juin 2017. Le coût de projet s'élève à 933 000 € dont la contribution se fait par différents partenaires, à savoir : l'Agence Française de Développement (AFD), l'Union Européenne (UE), l'Etat Français (MAEDI), la Région Réunion et la Commune Urbaine de Morondava.

Le projet vise à mettre en œuvre des aménagements côtier et terrestre. Ils ont pour fonction de renforcer les protections naturelles contre les cyclones et la submersion marine ; de freiner l'érosion côtière et d'éviter les inondations lors des aléas climatiques et de préserver les parties les plus vulnérables du littoral, tout en conservant la biodiversité et les potentiels biologiques marins côtiers. Concrètement, les interventions consistent à :

- ❖ revégétaliser la côte pour opposer une résistance au vent et fixer le sable des dunes, grâce à l'utilisation des défenses souple associant du génie civil et végétal ;
- ❖ remettre en état par curage et faucardage le réseau hydrographique du bassin versant amont, lequel joue un rôle de stabilisateur côtier. En effet, celui-ci fournit en sédiments le cordon dunaire tout en limitant les impacts des inondations liées aux débordements des rivières sur la ville.

Des mesures d'accompagnement sont également envisagés (programme d'éducation environnemental, travaux collectifs, renforcement des capacités,...) afin d'inscrire la démarche dans un cadre responsable, participatif et durable.

Le local de ce projet est situé dans le bâtiment du conseil communal de la Commune Urbaine. Selon la restitution de la phase diagnostique du projet, en mois d'octobre 2018, les intervenants prévoient les aménagements littoraux suivants :

- ❖ dans la plage d'Avaradrova, Sans Fils et Nosikely
 - Capturer une partie du sable qui est transporté par la dérive littorale vers le nord
 - Favoriser la création d'un cordon dunaire en haut de plage (= cordon anti-submersion)
- ❖ dans le quartier de Morondava Centre
 - Empêcher que la situation se dégrade encore plus en rechargeant du sable
 - Maintenir une largeur de plage minimal par des épis courts, ancrés en haut de plage (afin de ne pas bloquer le transit vers le nord).

CHAPITRE XVII : SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET CONCLUSION

Une tendance vers un déséquilibre du développement urbain

L'élaboration d'un Plan d'Urbanisme permet d'établir un cadrage sur lequel orienter le développement de la ville en matière d'urbanisation. A cet effet, la Commune Urbaine de Morondava est dotée d'une forte potentialité qui devrait être valorisée dans le but d'optimiser le développement de la ville. Mais d'un autre côté, il convient de surmonter les menaces et les diverses contraintes qui pèsent sur la citadelle afin que le développement soit pérenne. L'analyse des enjeux urbains de Morondava s'établit sur quatre points bien distincts.

En premier lieu, le relief de la ville de Morondava est une plaine côtière, alors sa densité offre une importante zone constructible. Néanmoins, cette faible pente ajoutée au climat subhumide constituent un risque d'inondation des zones basses. Ainsi, les anciennes zones de mangrove, qualifiées comme zones humides, jouent un très importante sur la montée des eaux dans la ville. A part la menace d'inondation d'eau fluviale, la ville est aussi exposée à un risque de submersion marine étant donné que durant les marées hautes, les eaux de mer parviennent jusqu'aux canalisations des eaux usées. Alors que la plupart des canalisations sont bouchées dues à l'ensablement et la pression antropique. Ce mécanisme de pression des eaux sur la ville constitue une menace sur le développement urbain de Morondava.

Puis, en ce qui concerne l'analyse spatiale de Morondava, l'agglomération est spécifiée par sa forte attractivité dans le centre urbain. Cette centralisation est caractérisée par une croissance démographique élevée dans la zone urbaine par rapport aux périphéries. De ce fait, les services publics de base ainsi que les équipements s'avèrent insuffisants. La

concentration des zones d'activité dans le noyau urbain entraîne l'insuffisance des espaces publics causant ainsi la hausse de la pression anthropique sur l'environnement du dit noyau. Dans cette optique, la désorganisation spatiale de la ville reste une contrainte qui nécessite une délocalisation d'une partie des attractivités urbaine.

Ensuite, dans le domaine de l'économie urbaine, l'agglomération de Morondava se distingue par sa qualification de carrefour et capitale économique de la Région Menabe. La ville présente une forte potentialité économique étant donné que c'est une ville commerciale. Cependant, ces commerces sont concentrés sur la route principale dont la RN35, engendrant une saturation des places de marché. En conséquence, plusieurs commerçants installent leur étalage sur le sol par manque d'infrastructures.

D'un autre côté, le tourisme prend une place très importante dans cette économie en raison de la présence de sites renommés qui marquent l'histoire de la citadelle et la spécificité de la zone. Il s'ensuit alors que ce secteur attire plusieurs investisseurs puisque Morondava se trouve être le carrefour obligé des touristes pour traverser la Région Menabe. La principale menace qui pèse sur ce secteur reste l'insécurité sur laquelle les autorités locales devraient prendre des mesures urgentes afin d'apaiser la population.

Par ailleurs, la Commune Urbaine de Morondava possède quelques industries qui participent activement à l'expansion de son économie. Il importe cependant de noter qu'en raison de l'unique route principale qui traverse la ville entière, il est observé un déséquilibre dans le développement urbain de la ville. Ce déséquilibre est dû à la forte concentration de toutes les activités économiques le long de cette RN35. Cette situation rend le centre-ville saturé alors que les périphéries manquent d'infrastructures et d'activités économiques.

Enfin, concernant la gouvernance locale, il s'avère que la Commune Urbaine de Morondava, les documents règlementaires sur l'urbanisation sont inexistantes. De ce fait, la prolifération des constructions mitoyennes de même que des constructions illicites ne sont plus maîtrisées dans la ville. A cela s'ajoute le manque de moyens financiers de la Municipalité pour fournir des ressources tant humaines que matérielles afin d'établir le contrôle de ces constructions illicites. Ce qui revient aux différents empiètements des sols déjà titrés et bornés. Cette déficience de la gouvernance territoriale amplifie la désorganisation spatiale de la ville.

Dans l'ensemble, vu le développement économique dans la ville et les autres paramètres d'urbanisation, il est à constater que le développement de l'agglomération de Morondava penche vers un «déséquilibre». Le schéma ci-après montre ce mécanisme suivant les variables clés identifiés dans les diagnostics.

Synthèse systémique du développement urbain de l'agglomération

